

Chroniqueurs et photographes des temps passés et actuels

## LA FASTUEUSE HISTOIRE DU GRAND HÔTEL DU LAC DE JOUX

de 1897 à 2012



Editions Le Pèlerin  
2016

## Table des matières :

Introduction	3
Vers la construction du Grand Hôtel, P.-V. et correspondance dès 1897	6
Un merveilleux matériel publicitaire	32
Une iconographie d'une incomparable richesse grâce aux cartes postale	39
Une seule photo de la construction du Grand Hôtel	45
L'inauguration du 14 juillet 1901	45
Le grand livre des étrangers	52
Il est revenu, le joli temps du Grand Hôtel	55
Quatre guides fameux accompagnent l'histoire du Grand Hôtel	56
Album-panorama de 1902	57
La Vallée de Joux et le hameau du Pont, Atar, 1901	63
Un carnet publicitaire fort agréable, début XXe siècle	124
Une époque plus moderne	132
Il y a bal au Grand Hôtel, vers 2005	135
Un épisode lamentable : la clinique du Dr Bircher	137
Listes des propriétaires du Grand Hôtel	140
Bail passé entre le village du Pont et le Grand Hôtel, 1900	142



La promenade romantique et Belle Epoque du Grand Hôtel du Lac de Joux.

## Introduction

L'histoire du Grand Hôtel du Lac de Joux, qui s'insère tout naturellement dans l'histoire du tourisme du Pont, voire de la Vallée toute entière, elle constitue en somme l'un de ses pics les plus caractéristiques, est passionnante. Un village qui fut longtemps presque exclusivement agricole, se dote soudain, ici par le biais d'un projet d'une société genevoise, d'un formidable outil touristique. A vrai dire un hôtel démesuré et dont les difficultés de rentabilité seront le lot courant de toute son existence maintenant de plus d'un siècle. Ces messieurs de Genève ignoraient très certainement les versatilités de notre climat jurassien, ses sautes d'humeur, son mépris du respect de toute forme d'activité planifiée qui exigerait soit le beau temps soit la neige, son refus de se plier à toute discipline, capable de vous distiller une pluie fine et glacée pendant plus de dix jours, comme aussi, à force de ne plus vous lâcher d'eau, de vous assécher la moitié du lac de Joux. Il est probable que s'ils étaient montés à la Vallée à la recherche d'un coin pour développer leur projet, ils avaient pu découvrir la région lors d'une période particulièrement belle. Il est vrai qu'alors le village du Pont sait être resplendissant, petit coin de paradis au pied de la Dent de Vaultion, à vous faire miroiter, avec le grand lac au-devant, dans sa plénitude extraordinaire, des possibilités innombrables. Le sport alors, sous l'influence de la gente anglaise, se développe on ne saurait mieux, le ski, le bobsleigh et le patinage pour l'hiver – cette dernière discipline naturellement connue à la Vallée bien avant l'arrivée des Anglais -, la natation, le golf et le tennis pour l'été. Et sans oublier bien entendu le canotage sur le lac et les promenades dans les environs où l'on s'arrête dans un chalet pour manger la crème. On est gâté.

Mais de là à obtenir une clientèle toujours suffisante à faire marcher un hôtel de cette importance, il y a un pas. Il faut l'avoir visité pour comprendre que son volume énorme est la certitude de difficultés de tous ordres. On peine à le remplir, on se ruine à le chauffer, il faut un personnel nombreux pour le faire marcher, et son entretien est conséquent et coûteux de par une conception architecturale qui n'a pas tenu compte du climat de la région et qui offre sur ces immenses façades, des points faibles dont la dégradation est rapide.

L'histoire du Grand Hôtel du Lac de Joux n'avait encore jamais été faite. Elle ne sera pas vraiment établie par nos soins. Nous nous contenterons de vous offrir le maximum de renseignements sur cette vénérable institution, à notre habitude, proposant au lecteur d'établir lui-même sa synthèse. Des périodes seront riches de matériaux, d'autres auront échappé à notre investigation. Il est certain que les archives de l'hôtel eurent pu nous rendre un service énorme. Nul doute néanmoins qu'elles n'existent plus et que de celles-ci on ne saurait plus guère trouver aujourd'hui que le grand livre des étrangers en possession de l'actuel propriétaire qui se fera certainement un plaisir de vous le faire découvrir. Une pièce rare.

Nous compléterons notre partie documentaire par l'ouvrage de Jan des Bioux, édité par Atar à Genève en 1901, probablement sur commande de la Société du Grand Hôtel du Lac de Joux, consacré, d'une part à la région et à ce qu'elle offre sur le plan touristique, d'autre part à l'hôtel lui-même. Cette magnifique publication devenue rareté, tout autant que la première partie de cette brochure vous renseignera sur les débuts touristiques de ce fabuleux village du Pont. On pourrait s'y croire encore et envisager une promenade romantique dans les rochers des environs du village où ont été tracés des sentiers, mis en place des barrières en vue d'éviter les accidents, posé des bancs où le promeneur peut se reposer à loisir et contempler une vue « imprenable », très certainement l'une des plus belles de la Vallée. On aurait le lac de Joux presque rien que pour soit. On prend conscience soudain avec une acuité rare que cette région est extraordinaire et qu'en y vivant jour après jour, on ne la saisit plus très bien dans cette beauté qu'elle offre et que trop souvent, il faut le reconnaître, on détériore avec des bâtisses inadaptées ou trop nombreuses. Mais oublions cela pour nous en retourner au début du siècle où tout est possible, même d'établir un chemin de fer sur la Dent de Vaulion !

Il faut avouer que faire l'histoire du Grand Hôtel du Lac de Joux, d'une manière ou d'une autre, est un plaisir rare, voire même un privilège. Ces centaines de photos que la cartophilie vous propose. Elles sont innombrables. Il est même presque certain que nul ne possédera jamais toutes ces vues du Pont et de son Grand Hôtel que les marchands du coin purent vous proposer au cours d'un siècle d'histoire. On passe de la classique carte début de siècle, aux douteuses reproductions purement photographiques des années vingt, pour en arriver à nos modernes toutes en couleur mais un peu trop générales à notre gré, et sans plus offrir jamais un peu de l'activité, soit du village, soit des abords de l'hôtel. C'est cela qui était plaisant, de rencontrer les touristes à l'œuvre, de les découvrir dans leur environnement qui est ces environs immédiats de l'établissement, avec sa patinoire, son court de tennis, ses chemins, son jardin... Tellement de monde ici a passé, et combien furent-ils avec des particules ? Des centaines. Les photos malheureusement sont totalement inexistantes de ces déplacements de familles huppées. On ne les verra donc jamais, ni dehors ni surtout dedans, cet immense intérieur jamais représenté nulle part ailleurs que sur quelque publication. Aucune présence visible. Tout passe tout lasse. Ils s'en sont tous allés sans laisser trace, si ce n'est une écriture dans le grand livre des étrangers. Ces arrivées, ces départs et cette dispersion dans le monde, Europe en particulier, et puis cet oubli radical, cela reste mystérieux, fascinant. Ils sont venus, ils ont découvert non seulement l'hôtel mais la région entière. Ils sont montés dans le Caprice. Ils ont escaladé la Dent, plus rares ceux qui allaient jusqu'au Mont-Tendre et pour dire jamais le Risoud ne retenait leur attention. Ils ont découvert le ski ou le bob, ils ont patiné. Ils se sont aimés. Ils ont été de-ci delà, au gré de leurs promenades, de celles que leur recommandaient les guides de la région. Et puis ils ont disparu sans laisser aucun souvenir. Ils ont

« mangé » de la Vallée touristique sans que cela n'affecte ni ne modifie en rien l'histoire de la région. Ils ont envoyé des cartes postales dans le monde entier que l'on retrouve aujourd'hui, un siècle plus tard.

C'est fabuleux.

Deux affiches, peut-être mieux encore que les cartes postales, transcrivent ce petit monde de plaisirs. La première a été éditée – on ne l'a découverte à l'heure actuelle que sur carton – par la maison Atar, la même qui édita l'ouvrage de 1901 à découvrir plus loin, œuvre des constructeurs et administrateurs futurs, de Morsier & Weibel. Un climat incomparable. Il fait beau, il fait chaud. On voudrait y être. Les dames ont de belles robes, longues et colorées, serrées au col, leurs cheveux sont savamment arrangés sur la tête qui sans cela seraient longs aussi sur leurs épaules. Assurément elles sont belles. Les enfants, filles ou garçons, portent des canotiers. On rame. On se protège du soleil par un paravent de couleur. On patine l'hiver sur un lac gelé dont la glace ne saurait, à l'époque, qu'être épaisse, sans problème, aucun point faible. Et l'hôtel, que l'on aperçoit toujours, où que l'on se trouve à proximité du lac, est incombustible ! La preuve, cent ans plus tard, il dresse encore son imposante silhouette cubique au pied des rochers de l'Aouille. Une question à son propos. S'il venait à disparaître, manquerait-il dans le paysage ? Supposant qu'il n'existe pas et qu'on le construise aujourd'hui, verrait-on avec effroi cette horreur nouvelle, une de plus, défigurer le village du Pont et ses environs ? S'y habituerait-on, comme nous dûmes le faire à tout ce qui se fit sur le plan architectural, et pas rien que du beau ? On ne le sait pas. On ne refait pas l'histoire.

Une seconde affiche donne le climat de deux ou trois décennies plus tard. Il s'agit en fait d'une publicité pour les chemins de fer Vallorbe - Le Pont-Brassus. L'hiver reste une saison privilégiée. Madame est là, en grande tenue, au sommet de la pente du Mont-du-Lac, qu'elle s'apprête, et on imagine de quelle manière, à redescendre. L'équipement, genre père Noël, prête à sourire mais n'enlève rien, bien au contraire, au romantisme rare de cette merveilleuse création graphique faisant largement place aux rouges et aux bleus. Le dynamisme est désormais de mise. Plus que de se pavaner inutilement dans les environs de l'hôtel, les mains dans le dos pour ces messieurs, on empoigne la saison à bras le corps pour faire du ski ou du bob, ou pour se laisser emmener en traîneaux par les natifs qui ont investi dans ce nouveau moyen de transport à l'usage des touristes. Une industrie était née au début du siècle qui perdure. Idéale par l'image, laborieuse et incertaine néanmoins dans la réalité.

Il reste beaucoup à dire de cet hôtel. Notre brochure en conséquence n'est qu'une esquisse qui devrait donner envie à d'autres de poursuivre, tout au moins de compléter.

Nous vous souhaitons un excellent séjour !

Les Charbonnières, en août 2005 :

**Vers la construction d'un Grand Hôtel**<sup>1</sup> - les archives du village du Pont nous renseignent -

NICOLE & NAEF  
18 Corratierie 18  
GENEVE

Genève, le 19 novembre 1897

*Monsieur le Syndic de la commune de l'Abbaye au Pont, Vallée de Joux, Vaud*

*Monsieur le Syndic,*

*En confirmation de l'entretien que nous avons eu l'avantage, Mr. de Morsier & moi, d'avoir avec vous à ce sujet, je viens vous prier de vouloir bien nantir votre Conseil communal de notre projet de création d'un hôtel près du village du Pont.*

*Comme je vous l'ai dit, nous sommes convaincus qu'un établissement du genre de celui que nous voudrions créer, c'est-à-dire à la fois hôtel d'étrangers & station médicale pour la neurasthénie, avec massages, douches peut-être & installations confortables pour l'hiver, amènerait dans votre beau pays un nombre considérable d'étrangers & par conséquent contribuerait à sa prospérité ; en outre le succès nous paraît assuré d'autant mieux que nous avons avec nous des personnes au courant de cette industrie grâce à l'influence desquelles il nous sera facile d'obtenir l'appui des grands hôtels de Genève et de l'étranger & que nous nous sommes assurés le concours d'un médecin spécialiste connu pour le cas où vous jugeriez à propos de l'engager.*

*Je vous donne ces quelques détails afin que votre Conseil comprenne bien qu'il s'agit d'une affaire sérieuse et susceptible d'un grand développement.*

*Deux emplacements ont été examinés par nous, mais celui du Pont nous plaît davantage & si nous trouvons la commune disposée à se montrer arrangeante, nous lui donnerions la préférence ; nous espérons qu'elle prendra en considération pour fixer son prix les avantages qu'elle retirera certainement de notre combinaison & le fait qu'il s'agit de terrains non utilisables pour l'agriculture.*

*Voici les points sur lesquels il importe que nous soyons fixés tout d'abord & que nous vous prions de soumettre à qui de droit :*

*1o Quel serait le prix par mètre (ou par perche) des terrains communaux que nous avons vus ensemble ?*

---

<sup>11</sup> Informations tirées du registre AA6 du Conseil Administratif du village du Pont et de la correspondance, correspondance reçue et correspondance envoyée sous forme de copies-lettres. P-V en caractères normaux, correspondance en italique.

2o La commune autoriserait-elle éventuellement l'administration de l'hôtel à créer dans les environs des promenades avec kiosques, bancs etc., sans redevance, étant bien entendu que ces promenades seront ouvertes au public ?

3o Concéderait-elle sur la grève du lac un emplacement pour créer un port pour petits bateaux & un établissement de bains ?

4o Enfin, d'une façon générale, est-elle favorable à ce projet & pourrions-nous compter sur son appui & sa protection ?

5o Autorisera-t-elle la captation d'une source pour amener à l'hôtel l'eau nécessaire à ses besoins ?

6o Sera-t-elle disposée à nous remettre à des conditions favorables la pierre et le bois nécessaires à la construction & les arbres (sapins, chênes, etc.) nécessaires au boisement des abords de l'hôtel, très dénudés actuellement ?

Aussitôt fixés sur ces points primordiaux & si les conditions que vous nous offrirez nous semblent acceptables, nous vous demanderons de faire procéder à nos frais à un relevé de plan au 1:500 nous permettant de décider la contenance & la forme des terrains qu'il serait nécessaire d'acquérir.

Veillez nous faire savoir enfin si la commune ou le village s'intéresserait éventuellement dans notre Société ou compterait, ce qui revient au même, le paiement de tout ou partie des terrains en actions libérées.

En vous priant de me favoriser d'une prompte réponse, je vous présente, Monsieur le Syndic, l'expression de ma parfaite considération.

Ch. Nicole

NICOLE & NAEF  
18 Corraterie 18  
GENEVE

Genève, le 3 Xbre 1897

Monsieur le Président, Messieurs les membres du Conseil Administratif du hameau du Pont, Vallée de Joux,

Messieurs,

Nous sommes en possession de votre estimée du 1<sup>er</sup> courant & nous vous remercions tout d'abord des sentiments de sympathie dont vous êtes animés à l'égard de notre projet & qui nous font espérer que nous arriverons facilement à une entente dans l'intérêt commun si les propriétaires des autres terrains qui nous seront nécessaires n'ont pas des prétentions trop élevées, ce qu'il est urgent que nous sachions avant toute décision.

Les paragraphes 1 à 5 de votre précitée sont acceptés, en principe, avec remerciements.

*Paragraphe 6). Nous pensons que vous nous céderiez gratuitement les sapins pour les plantations des abords de l'hôtel ; il s'agit, du reste, des arbustes strictement nécessaires pour l'ombrage des terrasses & jardins.*

*Paragraphe 7). Nous vous demandions votre participation financière que pour une somme minime (frs. 5000 par exemple).*

*Veillez considérer qu'il ne s'agit pas d'une subvention à fond perdu, mais d'un placement sans doute avantageux.*

*Nous acceptons, en principe, vos deux réserves.*

*Votre climat ne se prête, du reste, pas du tout à une station de tuberculeux & nous n'avons pas l'intention, dans l'intérêt même de l'hôtel, d'accepter ce genre de malades qui fait fuir les étrangers.*

*Quant à votre condition en prévision du cas où dans les 3 ans il ne serait pas construit d'hôtel, elle est très naturelle et nous l'admettons volontiers.*

*Nous attendons donc, pour nous décider, votre réponse définitive au sujet de votre participation financière (en prenant la liberté de vous faire remarquer que les avantages que vous retireriez de l'installation d'un hôtel sur votre territoire au point de vue de la prospérité de votre hameau, de son commerce & de la valeur des terrains voisins est hors de proportion avec la souscription demandée) & la réponse que nous avons demandée à Monsieur le Syndic de l'Abbaye au sujet du prix fait par les propriétaires des terrains contigus et de la source qu nous est nécessaire.*

*Veillez agréer, Monsieur le Président et Messieurs, nos salutations les plus distinguées.*

*Pour le groupe : Nicole et Naef*

Le Pont, 16 avril 1898

Messieurs De Morsier frères & Weibel, architectes ingénieurs,  
Genève,

En réponse à votre honorée du 2 avril, nous venous vous dire que la neige a disparu, que nos lacs sont dégelés et notre Vallée a l'aspect moins sévère qu'il y a quelques jours. Encore quelques beaux jours, les forêts auront revêtu leur parure de printemps; vous pourrez donc, comme vous le dites, nous faire une visite qui, nous l'espérons, sera décisive pour l'établissement de l'hôtel que vous projetez. C'est ce que nous appelons de tous nos vœux.

La Commission que notre Conseil Général a nommée pour s'occuper de la question des terrains que vous demandez à acheter, s'est réunie en deux séances avec les propriétaires des fonds demandés. Après discussion, la grande majorité des propriétaires vous offre la vente de leur terrain au prix uniforme de 7 francs la perche, fr. 0,7. le m<sup>2</sup>. Font exception à cette proposition les propriétaires des parcelles no:

No 1 A, qui ne veut pas vendre.

No 3 A, qui veut traiter directement avec vous et pour des actions s'il y a lieu.

No 5, 6, 7, 11 A, appartenant à la même personne qui est disposée à vendre mais veut traiter directement avec vous.

No 17 et 18 A, veut vendre au prix de 10 francs la perche, fr. 1,11 le m<sup>2</sup>.

No 29a et 29b C, seraient disposés à vendre, veulent traiter directement avec vous.

Pour les parcelles triangle r.s.t. x.y.z. le prix serait de 7 frs la perche, fr. 0,777 le m<sup>2</sup>.

Nous aurions aimé vous présenter des propos fermes et définifs, mais les propriétaires préfèrent traiter directement avec vous et vous feront plus vite des concessions qu'à nous. Nous croyons qu'il serait préférable que vous puissiez entrer en pourparlers avec eux et dresser des promesses de vente s'il y a lieu.

Nous restons toujours à votre entière disposition pour tous les renseignements que vous désireriez.

Notre population aimerait beaucoup que vos projets se réalisent et que vous plantiez votre tente chez nous.

Quand vous ferez la course que vous annoncez avec vos intéressés, choisissez un jour de soleil afin que notre Vallée ait revêtu ses habits de fête.

En attendant nous vous présentons, Messieurs, nos salutations bien respectueuses.

Pour la commission:

Le Président:

Le secrétaire: H. Rochat-Golay.

Du 9 septembre 1898. Il est aussi fait lecture d'une lettre sous date du 3 courant de Mr. John Capt notaire au Sentier, représentant la future Société du Grand Hôtel à construire aux Cernies, par laquelle il demande au hameau qu'il lui vende une certaine quantité de terrain situé à la Grand'Baume et le plan de la ... ; l'administration se transportera sur les lieux examiner ce terrain.

Du 17 septembre. Le Président dépose sur le bureau un brouillard de conditions relatives à la location d'une certaine quantité de terrain au bas de l'Aouille à la Société du Grand Hôtel au lieu de le vendre comme il l'avait demandé par sa précédente lettre.

Le Conseil décide ensuite de faire au Conseil Général un préavis favorable en prenant les conditions élaborées par Mr. Capt et modifiées comme ci-dessus.

24 septembre 1898

*Au Conseil Général du hameau du Pont,*

*Monsieur le Président et Messieurs,*

*Par une lettre du 3 écoulé, Monsieur Capt notaire au Sentier demandait à l'administration de vendre à la société qui construira le futur hôtel-pension aux Cernies une partie de l'Aouille, comprenant les deux couloirs appelés vulgairement Petite Grand Baume et Grand Baume, ainsi que le reste appelé Plan de la ... ; enfin toute la partie comprise entre la route de Vallorbe et une ligne tirée du milieu du chemin montant à la carrière du village exploitée par Mr. Christ Beutler passant par le haut des replats cités ci-dessus et allant à peu près à la hauteur des dessus, champ de Mr. Charles-François Rochat, lieu dit en Bourillon, le tout d'après le croquis de plan que nous vous soumettons ainsi que la lette de demande.*

*L'administration s'est occupée de cette question dans plusieurs séances successives ; après cela elle est allée sur place accompagnée de Mr John Capt ; et d'un commun accord ont décidés de louer plutôt que de vendre, et pour une durée de trente ans, le terrain demandé. L'administration estime que dans certains endroits il y a beaucoup de jeune bois ; et que de plusieurs points l'on jouit d'une vue splendide dont l'accès pourrait, le vendant, être interdit à tous autres promeneurs, ce que nous pourrions regretter avec le temps ; en outre on peut exploiter de la pierre de maçonnerie dans plusieurs endroits et profiter de ce matériau de remblayage qu'un moment ou l'autre nous serons heureux de pouvoir exploiter.*

*Pour ces diverses considérations, l'administration propose au Conseil Général de l'autoriser à louer pour une durée de trente ans, pour le prix de cent francs par an et aux conditions ci exposées, à la Compagnie du Grand hôtel*

*pension à construire aux Cernies, le terrain cité plus haut conformément au croquis de plan joint à la présente.*

*Veillez soumettre la question au Conseil Général le plus tôt possible et agréer, Monsieur le Président et Messieurs, l'assurance de nos considérations distinguées.*

*Pour le Conseil administratif :*

*Le président :*

*Le secrétaire : Emile Rochat-Mouquin*

*Bordereau des pièces que nous vous adressons :*

- 1. Une lettre de Mr. Capt notaire du 3 7bre écoulé.*
- 2. Un croquis de plan.*
- 3. Un exemplaire des conditions pour location de terrain.*

*Conditions pour location de terrain par le hameau du Pont à la Société pour la construction d'un Grand hôtel pension aux Cernies.*

*Le hameau du Pont loue, d'après le croquis présenté, soit dès la route de Vallorbe à une ligne droite tirée dès l'extrémité du talus de débris partant de la carrière de pierre du hameau, exploitée par Mr. Christ Beutler, dans la direction de l'emplacement du Grand hôtel au dessus du terrain Charles-François Rochat en Bourillon, soit environ cinq à six poses de superficie.*

### **Conditions**

*Article 1. Le terme de la location est fixé à trente ans dès le 1<sup>er</sup> janvier 1898.*

*Article 2. Le prix en est convenu à cent francs par année, payables au 31 décembre de chaque année.*

*Article 3. La société fera tous les chemins, placera bancs et kiosques pour promeneurs, plantations de tous genres selon son bon plaisir et à ses frais ; le hameau du Pont fournira gratuitement les plantons de sapin. Toutes ces promenades et autres embellissements sur le terrain loué seront accessibles au public ; toutefois celui-ci devra se conformer aux réglementations qui pourront être établies et respecter tous ces agréments confiés à la foi publique.*

*Article 4. La Société fera à ses frais, risques et périls, toutes les barrières nécessaires pour la sécurité des promeneurs et du bétail. Le terrain loué devra être fermé par la Société dans tous les endroits qui pourraient être accessibles au bétail.*

*Article 5. Le hameau du Pont pourra exploiter de la pierre ou autres matériaux le long de la route de Vallorbe ou sur le terrain loué tout en respectant les établissements établis.*

*Article 6. La Société ne pourra exploiter aucun bois, ceux qui tomberont pour les passages à ouvrir resteront la propriété du hameau.*

*Article 7. L'administration reçoit les pleins pouvoirs pour la rédaction définitive et signature du contrat de bail.*

*Article 8. Tous les frais à charge de la société.*

*Article 9. A l'expiration des trente ans, le bail sera continué tacitement s'il n'est résilié par écrit un an à l'avance.*

*Au Pont, le 24 septembre 1898.*

*Pour le Conseil administratif :*

*Le président :*

*Le secrétaire : Emile Rochat-Mouquin*

Du 13 février 1899. A la suite d'une demande de concession pour l'établissement d'un chemin de fer électrique tendant du haut de Pétrafélix au sommet de la Dent de Vaultion, et l'enquête ouverte à ce sujet à la préfecture de la Vallée jusqu'au 16 courant ; l'administration délègue pour aller examiner les plans de cette construction et faire les observations et réserves nécessaires : MM. Louis Rochat feu David vice-président et Rochat Féréol administrateur.

Du 14 février. La parole est aux délégués qui se sont rendus au Sentier pour prendre connaissance des plans relatifs à la concession du chemin de fer de Pétrafélix au sommet de la Dent de Vaultion.

Ils annoncent que ce tracé touche en réalité peu à la montagne de la Petite Dent, propriété du village du Pont ; il suit de très près le bord occidental de la forêt de Pétrafélix ; il a comme désavantage pour le village de priver du parcours de Pétrafélix la montagne de la Petite Dent dont celle-ci a le droit de parcourir dans cette forêt. L'administration rédige séance tenante une réclamation à ce sujet adressée à Mr. le Préfet.

Note : ce chemin de fer ne se fera pas. A son sujet voir notre brochure : La Grande Encyclopédie de la Vallée de Joux, volume 1, Merveilleuse Dent-de-Vaultion, 2015.

Du 10 octobre 1899. Lecture est faite d'une lettre sous date du 7 octobre de Mr. Capt notaire au Sentier de la part de MM. De Morsier frères et Weibel à Genève, qui demandent au hameau de lui faire savoir au plus tôt possible à quelle date le village pourrait instrumenter l'acte de vente et de location des terrains que le hameau du Pont a promis pour le Grand Hôtel du Lac de Joux.

L'administration décide de lui répondre que pour ne pas les retarder, le hameau passera de suite une promesse de vente et qu'il demandera à l'Etat les autorisations nécessaires pour instrumenter l'acte notarié.

Du 30 décembre. Le Président dépose sur le bureau une lettre sous date du 29 courant de MM. de Morsier et Weibel à Genève qui demandent à l'administration à quel point en est la question de l'eau à domicile, et à quelles conditions il leur serait fourni le litre minute au Grand Hôtel pour 8, 10, 12, 15 et 20 litres.

Du 3 mars 1900. Une du 1er mars de Mr Capt notaire au Sentier qui nous demande à nouveau au nom de la Société du Grand Hôtel une réponse au sujet des propositions qu'elle nous a faites pour la question de l'eau à domicile.

L'administration décide d'écrire à Mr. Jaccottet en lui soumettant 2 lettres de MM. de Morsier et Weibel et le prier de nous indiquer les prix approximatifs relatifs à la demande qu'ils nous font, soit le prix par robinet ainsi que celui du litre minute.

Du 31 mars. Le Président dépose sur le bureau une lettre du 27 courant de Mr. H. Jaccottet nous donnant réponse au sujet du prix du litre minute d'eau pour le Grand Hôtel. L'administration décide de répondre à M. de Morsier en lui indiquant le prix donné par Mr Jaccottet, soit fr. 80 le litre minute par ou sans engagement pour le moment.

Du 7 avril. Ensuite d'une demande faite par MM. de Morsier et Weibel au sujet d'une autorisation à leur accorder afin de les laisser commencer à construire la route, ainsi que les travaux préliminaires du Grand Hôtel du Lac de Joux si l'administration n'est pas prête à passer l'acte de vente maintenant. Cette autorisation leur sera accordée lundi verbalement en prenant arrangement avec eux à ce sujet.

Du 14 avril. Une lettre du 14 courant de Mr Paul Rochat architecte entrepreneur à Vevey et Clarens demande à quelles conditions on l'autoriserait à exploiter la pierre nécessaire à la construction du Grand Hôtel sur la carrière du village au bord de la route de Vallorbe, ainsi que le sable à prendre sur ses communaux.

L'administration décide de lui répondre qu'elle l'autoriserait à exploiter la pierre qui se trouve au contour de la route de Vallorbe, et cela gratuitement afin de redresser et corriger ce mauvais contour.

Du 26 avril. Après examen des deux vues reçues de Genève, l'administration décide de les retourner, attendu qu'elles n'ont pas de ressemblance avec ce qui existait des deux hameaux précités à l'époque.

Le Conseil décide de confirmer par écrit à MM Demorsier frères et Weibel rue Petitol 5, Genève, l'autorisation de commencer les travaux de la route du

Grand Hôtel du Lac de Joux sur les terrains du hameau en attendant la passation de l'acte ; ainsi que le cancellement provisoire du chemin des Cernies.

Du 31 mai. Une dite du 30 courant de Mr. le Préfet annonce que pour obtenir de l'Etat l'autorisation de vendre le terrain au Grand Hôtel, il y a lieu de nous conformer aux articles 976 et suivants du code de procédure civile.

L'administration décide d'écrire à Mr Capt qu'il fasse le nécessaire pour publier cette vente et qu'il prévienne Mr de Morsier qu'il assiste à la vente.

Du 21 juin 1900. Le Conseil d'Etat a adressé l'autorisation de vendre le terrain des Cernies pour le Grand Hôtel. Le Conseil décide d'aller demain 22 courant pour voir les sources et constater les débits.

Du 8 septembre. Une dite du 6 courant de Mr John Capt notaire nous annonce que le Conseil d'administration dans une séance qui aura lieu le 11 courant, il sera appelé à délibérer sur la question de l'eau ménagère ; il demande nos propositions à ce sujet pour le 10 courant. Le Conseil répondra que nous pouvons garantir l'eau pour le printemps prochain, nous maintenons provisoirement le prix déjà fait ; il ne pourra être donné définitif qu'à l'achèvement des travaux.

Du 5 octobre. Une lettre du 1<sup>er</sup> octobre de la Société du Grand Hôtel du Lac de Joux demande à l'administration qu'elle lui vende un emplacement pour construire un réservoir qu'elle creuserait dans les rochers derrière l'hôtel.

L'administration décide éventuellement de leur répondre qu'on leur louera le terrain pour placer leur réservoir, mais qu'il ne peut être fait de convention nouvelle ; cette location pourra se faire par un article additionnel à la convention déjà passée.

Début de siècle (s.d.) – projet de préavis au Conseil général du hameau du Pont rédigé par Henri Rochat-Golay au sujet de l'eau à fournir au Grand Hôtel du Lac de Joux -

Quant au projet de convention arrêté par notre Conseil administratif & le Grand Hôtel, nous ne pouvons le ratifier et il est de notre devoir de proposer au Conseil général de ne pas l'accepter.

N'allez pas croire que nous désirons imposer à la Société du Grand Hôtel une charge qui ne se justifierait pas, bien au contraire, nous désirons que cet établissement obtienne un plein succès & ne demandons que ce qui est absolument légitime & se justifie par des chiffres.

Nous vous proposons de modifier l'article 4 de la convention & de le rédiger comme suit :

« La convention est faite pour une durée de 15 ans. Il est entendu que dans ce délai le Grand Hôtel ne pourra demander la résiliation sans paiement d'une indemnité fixée comme il est dit à l'article 8.

Le renouvellement du contrat sera fait par tacite reconduction pour une durée d'une année & si l'une ou l'autre des parties ne demande la résiliation 3 mois au moins avant l'échéance des délais ci-dessus indiqués.

Le prix du litre minute a été calculé avec un intérêt du 5 % du coût des travaux & du 3 % pour réparations, entretien & amortissement ».

Nous vous proposons de ne pas accepter l'article 5 en ce qui concerne le prix de vente de l'eau au Grand Hôtel au prix de 65 francs le litre minute, soit 650 francs l'an. Ce prix est beaucoup trop bas.

En effet, si nous prenons les chiffres d'établissement soit :

1o Achat des sources	2830.-
2o Captage des sources Fleur de Lys	7000.-
3o Conduites d'amenée & réservoirs de captage	10000.-
4o Le grand réservoir & le petit spécial pour l'hôtel	15000.-
5o Etudes & plans divers	1170.-
Total	36000.-

Nous pouvons disposer de 30 litres minute à la sortie du réservoir, donc le Grand Hôtel achète le tiers de ce que nous possédons, & comme l'intérêt de cette somme de 36000 francs au 8 % nous coûte 2880 francs, l'hôtel devrait donc payer au minimum 960 francs, soit le tiers de l'intérêt ; en payant le litre minute 96 francs, l'hôtel serait déjà favorisé d'un prix bien inférieur à celui des abonnés du village qui devront payer le litre minute à la sortie du réservoir au prix de 192 francs.

Nous aurons actuellement 60 abonnements ou robinets qui devront payer pour l'eau livrée à la sortie des réservoirs les deux tiers de l'intérêt soit la somme de 1920 francs & comme un abonnement pourra disposer de 240 litres par jour et litre minute pris au réservoir sera bien de 192 francs.

Nous estimons que le prix d'établissement de 36000.- n'est pas élevé, car les sources du village n'ont pas été comptées à leur valeur réelle, car leur captation va entraîner de la part du village une dépense d'au moins 4000 francs pour construction de citerne pour l'abreuvement du bétail sur le pâturage et ces sources ne sont vendues que 1400 francs.

Nous vous proposons donc que l'administration renouvelle ses négociations avec l'administration du Grand Hôtel afin d'arriver à la vente au prix que nous vous indiquons, qui à notre avis ne peut pas être inférieur.

Nous vous proposons également de modifier le dernier alinéa de l'article 5 & de le rédiger comme suit :

« En cas de non paiement après 6 mois échus, la convention pourra être considérée comme résiliée par l'administration du hameau du Pont, ceci sans préjudice des indemnités, dommages & intérêts qui pourront être réclamés à la Société du Grand Hôtel ».

Du 29 décembre. Le Conseil décide d'envoyer à Mr de Morsier un double de la convention passée entre le village et la Société du Grand Hôtel pour la fourniture de l'eau ménagère, tout en leur annonçant qu'avec la signature de la dite convention, le hameau les autorise à construire leur réservoir sur l'emplacement demandé ; le tout sous ratification du Conseil Général.

Du 11 janvier 1901. Il dépose sur le bureau une lettre du 8 courant de Mr de Morsier, administrateur délégué de la Société du Grand Hôtel apportant diverses modifications au projet de convention que nous lui avons adressé au sujet de la fourniture de l'eau pour l'hôtel. L'administration décide de leur répondre qu'il faut qu'ils envoient un délégué afin de discuter ensemble cette convention et de nous prévenir du jour de son arrivée.

Du 17 avril. A la suite de la décision du Conseil Général du 15 courant au sujet de la question des eaux à domicile, le Conseil administratif prend les décisions suivantes :

1o D'envoyer à MM. de Morsier frères et Weibel la convention pour la fourniture de l'eau au Grand Hôtel telle qu'elle a été adoptée par le Conseil Général dans sa séance du 15 courant ; il ne sera fait aucune adjudication concernant leurs travaux sans que la dite convention ne soit notariée.

Du 17 juillet. Monsieur Benjamin Le Coultre, Président de la Société du Grand Hôtel, par l'intermédiaire de Monsieur Ernest RoCHAT administrateur, demande à louer la vieille église pour y célébrer le culte catholique pour les étrangers du Grand Hôtel pendant 2 mois.

L'administration décide de la leur louer pour le prix de vingt francs par mois.

Du 13 août. Ecrire au Grand Hôtel les décisions prises par notre Conseil Général au sujet d'un subside pour leur débarcadère ainsi que pour les plantons que notre hameau leur a fourni.

Une lettre sera envoyée au Grand Hôtel afin qu'il conduise la canalisation de l'eau provenant du trop plein de leur réservoir au ruisseau de la route de Vallorbe.

Du 3 octobre. Lecture est faite d'une lettre sous date du 16 écoulé de la Société du Grand Hôtel annonce qu'elle préfère payer le prix des plantons d'arbres que le hameau leur a fourni que de garder leurs propriétés lors du parcours de regains d'automne. En outre ils nous annoncent qu'ils ont pris note de notre réclamation au sujet de l'écoulement du trop plein de l'eau de leur réservoir et qu'ils y feront droit.

Du 17 octobre. Par sa lettre du 12 courant, la société du Grand Hôtel annonce qu'elle renonce de planter de nouveaux arbres cet automne, craignant les trop grands froids. Ils les planteront au printemps. Ils demandent une réponse à ce sujet. Il leur sera répondu que nous trouvons aussi la saison trop avancée ; pour le printemps prochain, une nouvelle administration nous aura succédé, c'est avec celle-ci que ces Messieurs auront à traiter. Quant au trop plein de leur réservoir, il leur sera répondu que l'eau pourra couler dans leur réservoir dès que la canalisation du trop plein de celui-ci sera établie comme nous le leur avons indiqué soit conduite au ruisseau des Liapes.

*L'Abbaye, le 2 décembre 1901*

*Conseil de Paroisse de l'Abbaye, Eglise Nationale,*

*Au Conseil administratif, Hameau du Pont,*

*Monsieur le Président et Messieurs,*

*Nous vous transmettons une demande de Mr le Directeur du Grand-Hôtel tendant à obtenir la jouissance du temple neuf du Pont pour un culte anglais pendant la période hivernale. Le Conseil de paroisse ne voit pas d'objection à ce qu'on accorde cette demande pour ce qui le concerne ; il vient même vous recommander de prendre en bonne considération cette requête, vu que le temple de perdra rien à être fréquenté. Nous allons demander à notre Conseil d'arrondissement s'il y a une objection confessionnelle et nous vous informerons de la réponse aussitôt que nous l'aurons reçue.*

*Nous vous prions ensuite de bien vouloir répondre vous-mêmes à la lettre du Grand- Hôtel en y indiquant vos conditions.*

*Agrérez, Monsieur le Président et Messieurs, l'assurance de notre parfaite considération.*

*Schumacher pasteur*

Séance du 20 décembre. Monsieur Burkhardt, directeur du Grand Hôtel, a fait verbalement à notre Président la demande de pouvoir se servir de l'harmonium de l'église. L'administration décide de lui répondre que l'autorisation est accordée à la condition que ce soit Mr. Corthésy qui soit exécutant et qu'il soit rétribué par le Grand Hôtel d'une manière convenable.

Il demande en outre que le hameau leur accorde 5 à 6 petits sapins pour arbre de Noël, ce qui est admis. Le forestier ira pour les marquer ; ces sapins sont évalués à 1.- pièce, Ils paieront le forestier ainsi que le prix des sapins comptant.

Du 12 février 1902. Il dépose sur le bureau une lettre du 10 courant de Mr Burkhardt directeur du Grand Hôtel, qui nous annonce que vu les nombreux

étrangers que reçoit l'hôtel maintenant, il se trouve que les 10 litres minutes d'eau que le hameau leur a vendu ne suffisent pas à certains moments ; il demande que le hameau augmente la quantité d'eau jusqu'à ce que leurs réservoirs soient pleins et à ce moment ils rentreront à leur abonnement de 10 litres.

Du 15 avril. Féréol Rochat donne connaissance de l'eau livrée au Grand Hôtel dès le 1<sup>er</sup> janvier 1902 au 1<sup>er</sup> avril. Le 1<sup>er</sup> janvier il y avait 720,1 m<sup>3</sup> et au 1<sup>er</sup> avril 3295,6 m<sup>3</sup>. Ils ont à payer en sus de leur abonnement la somme de frs 319 et 85 cts.

Du 25 avril. Par lettre du 23 courant Samuel Rochat garde-forestier annonce à l'administration que le Grand Hôtel a reçu du hameau du Pont 62 plantons de sapin et 33 de fayard soit 95 plantons de ces deux essences. La note en sera envoyée au Grand Hôtel en les comptant au même prix que ceux de l'année dernière, soit 50 centimes la pièce pour le sapin et 30 les autres essences.

*Sentier-Genève le 3 juillet 1902*

*Monsieur le Président du Conseil Administratif, le Pont,*

*Monsieur,*

*Dans le but de faciliter la visite du pays par les étrangers, nous venons vous demander l'autorisation de placer à quelques croisées de routes ou chemins des plaques indicatrices en tôle portant les noms de la direction à suivre, etc.*

*Comptant sur votre appui, nous vous saluons, Monsieur, bien cordialement.*

*Pour la société anonyme Grand Hôtel du Lac de Joux : B. Lecoultre, présdt.*

*Grand Hôtel du Lac de Joux*

*Le Pont, 14 VII 1902*

*Monsieur le Président du Conseil d'administration du hameau du Pont,*

*Monsieur le Président,*

*J'arrive à l'hôtel, il n'y a plus d'eau. Le directeur affirme qu'il n'y a pas les dix litres qui nous sont dus suivant notre abonnement accepté par votre administration. La situation est des plus graves, elle s'aggrave encore pendant que je vous écris à la hâte ces lignes. S'il n'y a pas de l'eau dans 2 heures, les étrangers partiront, cette saison sera manquée, les dommages se monteront à plus de 50000 francs. Si dans 2heures (deux heures d'ici), soit à six heures trois*

*quarts ce soir, vous ne nous n'avez pas fait constater qu'il y a force majeure pour ne pas nous donner nos dix litres auxquels nous avons droit, nous rendons responsable votre administration de toutes les conséquences d'un tel retard, car vous avez été prévenus déjà plusieurs fois depuis huit jours et le Directeur vous a demandé ce matin de faire les constatations nécessaires. Vous avez promis de donner suite à notre réclamation.*

*Je serais navré que nos bonnes relations soient troublées par un incident aussi grave. Vous en ignoriez certainement l'importance et je suis sûr que votre administration fera tout ce qui sera nécessaire pour arranger cette affaire.*

*Du reste je vais aller vous en parler encore au reçu par vous de ces lignes.*

*En attendant, Monsieur le Président, je vous présente l'expression de nos sentiments les plus distingués.*

*Fréd. de Morsier, administrateur*

Du 22 juillet. Une lettre du 21 courant de Mr Jaccottet nous donne divers renseignements au sujet de la question des eaux avec le Grand Hôtel. Il nous engage à leur adresser une lettre chargée qu'il a brochée lui-même et dont le texte est adopté par l'administration. Après discussion, le Conseil décide d'attendre quelques jours de l'expédier, attendu que depuis ces derniers temps ils prennent l'eau dans leur réservoir, ce qui doit toujours être. La chose se trouve ainsi plus ou moins régularisée momentanément.

**DE MORSIER FRÈRES & WEIBEL**

ARCHITECTES, INGÉNIEUR

5, RUE PETITOT,

GENÈVE.

F. DE MORSIER, architecte

Ch. WEIBEL, architecte

DIPLOMÉS PAR LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS

H. DE MORSIER, ingénieur

DIPLOMÉ PAR L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE:

MORSIER, GENÈVE

TÉLÉPHONE

Réception de 10<sup>1</sup>/<sub>2</sub> à 11<sup>1</sup>/<sub>2</sub> heures

Bureaux fermés le samedi depuis midi

Genève, le 23 Juillet 1902.-

Monsieur Jules Louis Rochat,

Administrateur,

LE PONT

*Monsieur,*

*Nous avons l'honneur de vous envoyer avec ces lignes un exemplaire du plan du jeu de golf dont nous vous avons parlé en examinant le terrain sur l'Aouille, à partir du tir, jusqu'à l'arrivée du chemin aux vaches à Sagnevagnard. Comme vous le verrez, le green no 1 a été déplacé ; le No 2 également, l'ancien No 2 est*

*devenu No 3, l'ancien 4 est devenu No 5 et ainsi de suite, de manière à terminer le jeu à l'ancien 8 devenu No 9. Nous aurons nous-mêmes à voir demain sur place si le plan que nous avons fait ici peut s'adapter au terrain. Vous trouverez sur le plan toutes les indications, la longueur du jeu et la surface de foulage par le jeu, qui pourrait être d'environ 710 ares en comptant largement. Ce foulage sera bien loin de détruire toute la récolte, il y aurait là une petite dépréciation de cette surface du pâturage, pour laquelle vous nous avez dit qu'il y aurait lieu de la part du Hameau de réclamer une petite indemnité. D'autre part, notre programme, comme vous le savez, comporte un enlèvement de taupinières, rocailles, racines, sapelots, qui bonifierait le pâturage ; ce jeu constituerait, croyons-nous, un agrément de plus à offrir aux étrangers qui visitent La Vallée.*

*N/s/ F. de Morsier a demain une réunion avec le Président de la Société de l'Hôtel, et Mr. Ch. J. Nicole, Administrateur, et je serais très heureux si Mr. Louis Rochat et vous-même pouviez consacrer au Conseil quelques moments après-midi entre 2 et 3 heures pour parler de cette affaire plans en main.*

*Vous seriez bien aimable de lui donner une réponse au sujet de ce rendez-vous par téléphone à l'Hôtel demain à 11 heures.*

*En attendant le plaisir de vous voir, agréez, Monsieur, l'expression de nos sentiments dévoués.*

*du Morsier frères & Weibel*

*Société anonyme du Grand Hôtel du Lac de Joux*

*Genève, le 28 juillet 1902*

*Monsieur le Président de l'Administration du Hameau du Pont,*

*Monsieur le Président,*

*J'ai eu l'honneur d'adresser de la part de notre Conseil d'Administration à votre délégué Mr Jules Louis Rochat, et à son collègue, un plan de jeu de Golf, destiné à être établi sur le sommet de l'Aouille ; c'est une distraction que nos hôtes réclament et qui pourrait être installée sur les pâturages de votre village sans dégâts importants.*

*Mr Jules Rochat a notre lettre qui complète celle-ci et vous trouverez sur le plan les indications des petits travaux à faire pour le jeu, qui ne feraient qu'améliorer l'état du pâturage. Notre Conseil est prêt à examiner dans quelles conditions une entente pourrait intervenir entre vous et lui.*

*Persuadé que une fois de plus votre Administration mettra toute l'obligeance possible dans l'étude de cette question, et nous aidera à offrir un attrait de plus aux étrangers qui visitent la Vallée, nous vous remercions d'avance de ce que vous ferez dans ce sens, et nous vous présentons, Monsieur le Président,*

*Messieurs les membres du Conseil, l'assurance de notre considération distinguée.*

*Fréd. De Morsier*

*Annexe : lettre de MM. de Morsier frères et Weibel, à Mr. J.L. Rochat et plan.*

*Lettre chargée à remettre par exprès.*

*Grand Hôtel du Lac de Joux*

*Le 30 juillet 1902*

*Municipalité du Pont,*

*Monsieur le Président et Messieurs,*

*Aux termes des arrangements intervenus entre nous, nous avons pensé être autorisés à prolonger à travers les pâturages de l'Aouille le sentier partant du réservoir et devant aboutir à l'hôtel par l'ancienne route (côté est).*

*Des observations ayant été faites à nos ouvriers à ce sujet, nous venons vous demander de bien vouloir nous accorder l'autorisation.*

*Il s'agit d'un sentier étroit, simple tracé, partant des bois et traversant le pâturage vers le stand pour rejoindre l'ancienne route.*

*Ce sentier serait, naturellement, ouvert à tout le monde et quelques bancs (12 environs) seraient placés dans les parties propices.*

*Si vous le désirez, Benzoni, notre ouvrier, vous indiquera sur plan le tracé projeté.*

*Dans l'attente d'une réponse favorable et en vous présentant nos remerciements anticipés, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président et Messieurs, nos salutations les plus distinguées.*

*Pour l'Administration de l'Hôtel,*

*Ch. J. Naef, administrateur*

Du 2 août. Le Président fait lecture d'une lettre chargée du Conseil d'administration du Grand Hôtel datée du 30 écoulé par laquelle il demande à l'administration l'autorisation de continuer à prolonger un sentier à travers les pâturages, partant du réservoir et devant aboutir à l'hôtel par l'ancienne route (côté est). Ce sentier serait ouvert à tout le monde et une douzaine environ de bancs y seraient placés dans les parties propice. Cette question, comme l'autre, sera soumise au Conseil Général pour préavis.

*Société anonyme du Grand Hôtel du Lac de Joux, secrétariat : 5, Rue Petitot  
– Genève*

Genève, le 18 août 1902

*A Monsieur le Président du Conseil Administratif du Hameau du Pont,*

*Monsieur le Président,*

*Ce matin seulement j'ai eu connaissance de votre honorée du 15 août, à cause des fêtes pour lesquelles le samedi 16 août a été déclaré officiellement férié.*

*J'ai téléphoné aussitôt à Monsieur le Président Le Coultre, car j'avais dû différer mon voyage à la Vallée, et comme il est empêché lui-même cet après-midi, je l'ai prié de faire savoir aux intéressés que la conférence projetée ne pouvait avoir lieu.*

*Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression réitérée de tous nos regrets, avec l'assurance de notre parfaite considération.*

*Sentier, le 27 septembre 1902*

*Monsieur le Président du Conseil Administratif Le Pont,*

*Monsieur,*

*Mr. Jaccottet m'a visé il y à quelque temps qu'il vous soumettait un projet de pompage d'eau qui nous donnerait ce qu'il nous est nécessaire. Comme cette question est pour nous de première importance et que nous craignons de manquer d'eau en janvier et février, veuillez bien prier Mr. Jaccottet de ne plus retarder encore ce projet, vous l'étudierez de suite.*

*Veillez agréer, Monsieur, mes cordiales salutations.*

*Pour la Société anonyme Grand Hôtel du Lac de Joux :*

*B. Lecoultre Président<sup>2</sup>.*

Du 11 octobre 1902. Une lettre du Grand Hôtel qui demande si le hameau pourrait fournir l'eau au bâtiment de Mr Yersin et à quelle condition ; répondre que le hameau la fournira aux mêmes conditions que les particuliers du hameau, toutefois l'hôtel devra faire l'appareillage à ses frais et le fournir.

---

<sup>2</sup> Benjamin Lecoultre, frère de Elie et Paul, fils d'Antoine Lecoultre. Benjamin Lecoultre fut un touche-à-tout, qui sera tour à tour administrateur de l'entreprise familiale, directeur des glaciers du Pont, président de la compagnie de navigation sur le lac de Joux, administrateur des UMV à Vallorbe et enfin président du conseil administratif du Grand Hôtel du Lac de Joux. Il fut aussi, avec ses frères l'initiateur du patin à lame d'acier sur le lac de Joux. Il convoitait de plus s'approprier de l'énergie que l'on aurait pu tirer à Vallorbe des eaux des lacs de la Vallée de Joux.

*Société anonyme du Grand Hôtel du Lac de Joux*

*Genève, le 3 novembre 1902*

*Monsieur le Président du Conseil d'Administration du Hameau du Pont,*

*Monsieur le Président,*

*Votre honorée du 2 octobre écoulé concernant les conditions auxquelles vous consentez à autoriser la création d'un petit sentier et éventuellement un jeu de Golf sur les pâturages de l'Aouille nous est bien parvenue en temps voulu.*

*Nous avons le plaisir de vous exprimer les remerciements du Conseil d'Administration du Grand Hôtel du Lac de Joux pour l'obligeance que vous avez mise à étudier notre demande ; nous sommes d'accord avec vous pour le mode de taxation des dégâts dont le pâturage pourrait souffrir, et nous espérons que ces agréments ajoutés à ceux que présentent déjà notre entreprise rendront le séjour encore plus attrayant au Pont et contribueront à la prospérité du Village.*

*Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre parfaite considération.*

*Pour la Sté anonyme du Grand Hôtel du Lac de Joux :      Fréd. De Morsier*

Du 14 janvier 1903. Le Conseil décide de compter à la Société du Grand Hôtel la somme de cinq francs par culte anglais ou catholique qui sera célébré dans notre église, pour le cas où il n'y aurait qu'un culte par dimanche, le prix serait porté à francs dix. Il est entendu qu'avec ce prix ils ont à leur charge la paie du concierge.

Du 18 mars. Séance du CA. Absent Louis Mouquin et Jules Louis Rochat, les deux pour cause de maladie. Monsieur Schumacher pasteur assiste à la séance pour discuter avec l'administration les prix à demander à la Société du Grand Hôtel pour les cultes qu'elle fait célébrer à notre temple. Après discussion les prix seraient arrêtés comme suit et mis en vigueur dès le 1<sup>er</sup> avril courant.

1o Le prix des services seraient fixé à dix francs par dimanche pour un ou plusieurs cultes, le chauffage en plus qui serait compté à raison de un franc le sac de bois employé. En outre le Grand Hôtel aura à payer le concierge à raison de cinq francs par dimanche. Une convention sera passée avec le Directeur de l'hôtel à ce sujet, laquelle devra en outre contenir que pour le cas où il serait causé dommage à l'harmonium, il serait réparé à leurs frais. Cette convention aurait une durée d'une année et se renouvellerait de plein droit sans avis. En cas de résiliation, la partie qui voudra résilier devra en aviser l'autre trois mois à

l'avance soit le 1<sup>er</sup> janvier au plus tard. Il est en outre entendu que Monsieur Schumacher pasteur est autorisé d'accorder le temple du Pont pour toute conférence qu'il jugera bonne à y être donnée, sans demander l'avis de l'administration.

Du 6 avril. Sous date du 2 courant, Monsieur Yersin Docteur demande l'autorisation de prendre quelques tombereaux de pierres et gravier situé derrière le Grand Hôtel. L'administration ira sur place avec Mr Yersin pour lui accorder ce qu'il aura besoin tant au sujet des pierres brisées qu'il aura besoin que pour occuper la baraque de Jean Möser par les ouvriers qui construiront sa villa et y réduire des outils pendant la construction précitée. Permission accordée et demandée seulement pendant cette construction.

Du 13 mai. Une lettre du 11 courant de Mr Paul Rochat demande au hameau qu'il veuille bien lui servir l'eau ménagère du village pour la construction de Mr Yersin docteur. L'administration décide de lui répondre que l'eau lui sera livrée au compteur au prix de vingt-cinq centimes le mètre cube, en outre il sera rendu responsable du compteur au sujet duquel il est responsable.

Du 27 octobre. Il dépose sur le bureau une lettre sous date du 2 octobre 1903 de la Société du Grand Hôtel du Lac de Joux qui annonce à l'administration que connaissant tout l'intérêt que le hameau porte à leur entreprise, il serait heureux de savoir placées dans les caisses du hameau les cinq parts de fondateurs qu'elle nous adresse. En outre elle souhaite que si nous les acceptons, nous les retournions dans la suite toutes entières par coupures. Ces parts de fondateurs portent les nos 272 à 276. Une lettre de remerciements leur sera adressée à ce sujet.

Du 7 mars 1904. Il est en outre déposé la note due par le Grand Hôtel pour les cultes qu'ils ont célébrés dans notre temple, ainsi que le bois pour chauffage de ces cultes. La note part du 25 décembre compris au 28 février. Il y a eu au total 14 dimanches, 29 cultes et 46 sacs de bois. L'arrangement a été consenti à frs 10 par dimanche et un franc le sac de bois. La note s'élève donc au total à 186 francs, cent huitante six francs.

Du 3 août 1905. Vu la sécheresse, l'administration décide d'écrire au Directeur du Grand Hôtel que notre hameau se trouve d'abord sans eau et qu'elle a décidé de réduire la quantité de l'eau à lui livrer de 10 litres minutes à 8 ou 8 ½ litres.

Du 21 décembre 1905. Sur demande de la Société du Grand Hôtel de pouvoir utiliser le temple du Pont pour y célébrer les cultes anglais, la permission leur est accordée aux mêmes conditions que précédemment, à l'exception de

l'éclairage au sujet duquel ils devront s'entendre avec la municipalité. Il faudra en outre leur réclamer un double de la convention passée avec eux au sujet du culte anglais le 18 mars 1903 par l'intermédiaire de Mr Schumacher pasteur et retenue ensuite sans que nous puissions en avoir un double par Mr Burckhardt Directeur de l'hôtel.

*Société anonyme du Grand Hôtel du Lac de Joux, secrétariat : 16, rue de la Corraterie – GENEVE –*

*Genève, le 9 août 1906*

*Monsieur le Président du village du Pont,*

*Monsieur,*

*Nous avons eu précédemment des pourparlers au sujet de l'établissement d'un jeu de golf sur les communaux du village du Pont, d'une façon générale le long de l'ancien chemin qui tend de la Sagnewagnard à Pétrafélix.*

*Nous étions tombés d'accord sur le plan de ce jeu pour faire le règlement des dégâts qui pourraient être faits à l'herbe, un expert devait être désigné qui en arrêterait le cas échéant le montant.*

*Nous avons l'intention, ainsi que Mr. Benj. Le Coultre Président de notre Conseil vous l'a dit le 27 juillet dernier, de faire établir ce jeu ce mois-ci, et nous venons vous demander de bien vouloir nous proposer l'expert de votre choix le plus tôt que vous pourrez, lundi si possible, par lettre adressée à M. Benj. Le Coultre.*

*Il constaterait l'état actuel du terrain.*

*Dans l'attente de vos agréables nouvelles, nous vous présentons, Monsieur le Président, l'assurance de notre considération distinguées.*

*Fréd. de Morsier, administrateur*

*Société anonyme du Grand Hôtel du Lac de Joux, secrétariat : 16, rue de la Corraterie – GENEVE –*

*Genève, le 29 août 1906*

*Monsieur le Président du Hameau du Pont,*

*Monsieur le Président,*

*Nous avons l'avantage de vous envoyer le plan de golf rectifié en présence de Monsieur Bornand votre délégué.*

*Agréez, Monsieur le Président, l'assurance de notre considération distinguée.*

*Pour la Société :*

*Fréd. de Morsier, administrateur*

*1<sup>er</sup> décembre 1907*

*Messieurs Nicole et Naef, rue Corraterie, Genève,*

*Messieurs,*

*Nous venons donner réponse à votre honorée du 19 écoulé par laquelle vous demandez que notre hameau vous vende une certaine quantité de terrain aux Cernies, soit à l'extrémité orientale du village du Pont, terrain que vous avez examinés avec Monsieur Ernest Rochat, syndic au Pont.*

*Notre administration à présenté votre demande devant le Conseil Général avec un préavis favorable, et nous venons vous donner connaissance des décisions arrêtées, tant au sujet du prix que des réponses demandées par votre questionnaire contenu dans la lettre précité.*

*1o Le prix de ce terrain a été fixé à dix centimes le mètre.*

*2o Notre hameau autoriserait la création de promenades, kiosques, bancs, etc. sans redevance, notant que comme vous l'offrez, elles seraient ouvertes au public et que ces créations ne grèveraient pas l'emplacement sur lequel elles seraient établies.*

*3o Le hameau consent à la création d'un port pour petits bateaux sur les terrains qui lui appartiennent.*

*4o Notre village est entièrement favorable à votre projet et pouvez compter sur son appui et sa protection.*

*5o L'autorisation serait accordée gratuitement à la Compagnie pour le passage des tuyaux de conduite d'eau sur tout le périmètre des terrains du hameau.*

*6o La pièce que possède le hameau ainsi que les plantations de sapins pour reboisement vous seront remis au plus bas prix, ainsi que le sable que vous pourriez trouver sur ces propriétés. Quant au bois de construction, notre hameau ne le fournit pas pour les constructions, nos administrations étant obligées de passer toutes les ventes en mises publiques.*

*7o Notre village ne pourrait s'intéresser dans votre société en acceptant en paiement des terrains ou des obligations libérées, car il a en perspective de grandes dépenses à faire, telles que la construction d'une église dont les travaux sont en cours et pour lesquels une somme d'environ quarante cinq mille francs est nécessaire. Plus une route pour relier le Pont à la Dent de Vaulion du coût de vingt mille francs (approximativement), ce qui rendra plus facile l'ascension de cette montagne, puisque l'on pourra s'y transporter en voiture*

*avec une pente relativement très douce. Nous avons la certitude que cela contribuera aussi à nous amener un nombre d'étrangers beaucoup plus considérable.*

*Notre Conseil général a formulé deux réserves au sujet de la vente de ces terrains :*

- a) C'est qu'il ne soit pas soigné dans l'hôtel proposé des personnes atteintes de tuberculose pulmonaire, ce qui nous éloignerait des étrangers bien portants et qui en sorte deviendrait dangereuse pour la santé de notre population comme cela arrive à Leysin, Davos, etc.*
- b) Enfin l'obligation pour ces Messieurs de construire l'hôtel dans un délai maximum de trois ans ; passé ce terme, le hameau redeviendrait propriétaire de plein droit en remboursant le prix d'achat, tous frais à la charge des acquéreurs.*

*C'est dans l'espoir que vous donnerez suite à votre idée, vous persuadant que nous faciliterons votre entreprise le plus qui nous sera possible, que nous vous présentons, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.*

*Pour le Conseil Administratif :*

*Le Président :*

*Le secrétaire : Emile Rochat-Mouquin*

### **Que s'est-il passé ?**

De grands projets encore en 1907, et puis soudain, un an plus tard, cette annonce dans la FAVJ du 20 juillet 1908 :

## **Société anonyme du Grand Hôtel du Lac de Joux — . au PONT. —**

Messieurs les actionnaires sont avisés qu'à partir du 1<sup>er</sup> août prochain, un à compte de fr. 100 par action sera payé par le Crédit Mutuel de La Vallée au Sentier sur présentation du titre.

**La Commission de liquidation.**

La période euphorique n'aura donc duré que 7 ans. les actionnaires, qui avaient très certainement cru dans les promesses insensées de Messieurs les promoteurs et professionnels du tourisme, n'avaient plus qu'à ramasser leurs billes.

Promesse insensées, avons-nous dit. Il faut ici se souvenir de l'inauguration du 14 juillet 1901 et notamment des belles paroles d'un professionnel de la branche relatées par la FAVJ du 18 juillet du même mois :

*M. Cuénoud, directeur du Grand Hôtel de Vallorbe, lit une statistique de l'industrie hôtelière en Suisse qui dénote des chiffres monstrueux.*

On changera donc pour une première fois de propriétaire.

*Grand Hôtel du Lac de Joux, Le Pont s/Vallorbe, P. Brägger-Baumeister, Prop.*

*Société anonyme du Grand Hôtel du Lac de Joux, secrétariat : 18 Corraterie, Genève.*

*Le 25 août 1909*

*Monsieur le Président et Messieurs les membres de l'Administration du Hameau du Pont,*

*Monsieur le Président et Messieurs,*

*La Commission de Liquidation de la Sté Ayme du Grand Hôtel du Lac de Joux, arrivée au terme de son mandat, se fait l'interprète des sentiments de reconnaissance de tous ceux qui, ayant chargé d'intérêts, se sont vu faciliter leur tâche par votre bonne volonté.*

*Veillez agréer, Monsieur le Président et Messieurs, l'assurance de notre parfaite considération.*

*Fréd. du Morsier secrétaire*

*Le Président : V. Piguet*

**J. GUIGNARD**

Notaire

SENTIER (SUISSE)



TÉLÉPHONE

*Guignard Notaire à Pont*  
*Braegger a été vendue à 500/000*  
*Sentier, le 20 juillet 1910*  
*Droits de mutations*

Au Conseil administratif du

Pont.

Monsieur le Président et Messieurs,

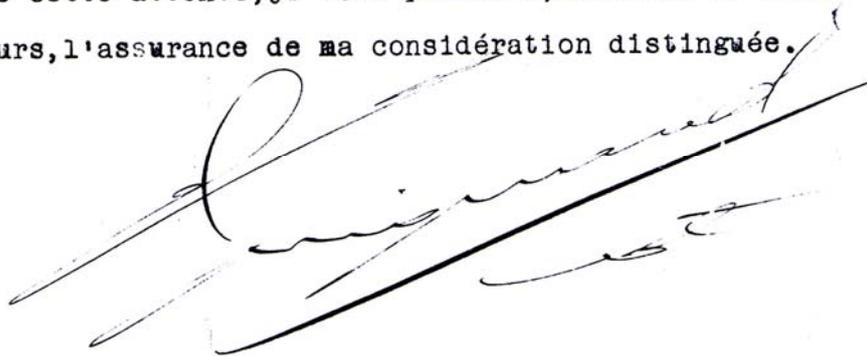
Comme vous le savez sans doute, ensuite du divorce prononcé entre Mr ChBraegger, propriétaire du Grand Hôtel et Mme Braegger née Baumels-ter, il doit être fait cession en faveur de celle-ci de la propriété du Grand Hôtel au prix de fr:700000.- en extinction de ses apports lors de l'acquisition faite par Mr Braegger de la société anonyme.

Vu les droits de mutation élevés que nécessite ce transfert de propriété, des démarches ont été faites auprès du Département des finances en vue d'obtenir une réduction de ces droits. Le Département serait d'accord de ne calculer ces droits que sur fr:500000.- soit sur le même chiffre que lors de l'acquisition faite par Mr Braegger, en réservant toutefois l'assentiment de la Commune de l'Abbaye et du Hameau du Pont intéressés aussi à la perception des droits.

Je viens donc, au nom de Mme Braegger, vous prier de bien vouloir consentir à percevoir pour ce qui concerne le Hameau du Pont le droit de mutation auquel il a droit sur la dite somme de fr500000. Les circonstances de la cause vous sont suffisamment connues et justifient amplement la réduction demandée. Il s'est présenté diverses solutions qui auraient permis à Mme Braegger de s'exonérer complètement du paiement des droits de mutation, ou en tous cas d'en obtenir une grosse réduction, mais pour des raisons de convenance, ces solutions ont été écartées.

Etant donné les circonstances et les sommes importantes que rap-  
-porte cette propriété annuellement comme impôts ,patentes,etc et  
aussi l'importance qu'elle joue au point de vue économique de la lo-  
-calité,j'espère que la demande que je vous présente au nom de Mme  
Braegger sera favorablement accueillie.

Je vous serais obligé de me donner une réponse aussitôt que  
possible et dans cette attente,je vous présente,Monsieur le Prési-  
-dent et Messieurs,l'assurance de ma considération distinguée.



*Le 10 juin 1913*

*Monsieur Ernest Rochat, le Pont,*

*Par la présente nous nous permettons de vous informer que nous avons  
l'intention de reprendre la location du « golf » pour la saison d'été et bous vous  
prions de nous faire parvenir votre consentement.*

*Veillez agréer, Monsieur, nos salutations empressées.*

*P. Brägger-Baummeister*

*Grand Hôtel du Lac de Joux*

*Berne, le 21 août 1915*

*Monsieur Emile Rochat boursier, Le Pont,*

*Monsieur,*

*En réponse à votre lettre, je vous adresse ci-inclus sous pli valeur déclarée frs  
400.- et regrette qu'il me soit impossible pour le moment de vous adresser le  
montant complet. Je vous serais bien obligée si vous pouviez encore une fois*

étudier ma demande faite par Mr. (suite illisible en raison d'une écriture très difficile à déchiffrer)...

Suivent – qui sont dans la même situation de lecture – des lettres du ou de la même du 5 mars 1916, du 27 octobre 1918, du 3 mai 1919, du 12 décembre 1920, du 7 mai 1921, du 13 janvier 1922, du 21 janvier 1922. La plupart de ces lettres portent sur la distribution de l'eau.

AHP, ED 77



L'ADMINISTRATION  
DU  
HAMEAU DU PONT

Pont, le 22 Mai 1929. 192

*No 11 bis.*

PROCES - VERBAL.

\*\*\*\*\*

*No*



Ensuite de la Séance de ce jour entre MM. CAILLE & SPIESS, Propriétaires du Grand Hôtel, et Mr. H. ROCHAT - GOLAY, Président du Conseil d'Administration représentant le Village du Pont,

Il est tenu le présent procès verbal:

Ordre du Jour: Discussion au sujet de l'abonnement de l'Eau au Grand Hotel.

La convention pour la fourniture de l'eau du Grand Hotel par le Village du Pont du 21 Mai 1901, n'ayant pas été dénoncée de part et d'autre reste en vigueur.

Le village du Pont fera des études pour l'amenée d'une nouvelle quantité d'eau. Une partie de cette eau sera attribuée au Grand Hôtel. Le prix de ce nouvel apport sera fixé après les travaux.

*Le Pont, 22 mai 1929*

*H. Rochat-Golay, président,*

*Amille Spiess*  
*dir.*

Un merveilleux matériel publicitaire – affiches, cartons, entêtes de lettres -

STATION CLIMATÉRIQUE DU JURA

# GRAND HOTEL DU LAC DE JOUX

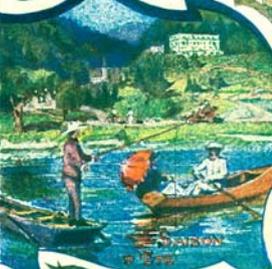
AU HAMEAU DU PONT  
VAUD - SUISSE

ALTITUDE 1050<sup>m</sup>.  
(via Vallorbe)





SAISON D'HIVER



BOATAGE PÊCHE

MAGNIFIQUE  
SEJOUR D'HIVER  
MEDECIN  
ATTACHE A L'HOTEL  
PYERSIN  
HYDROTHERAPIE  
MASSAGES  
AIR SALVRE  
FORÊTS DE SAPINS  
EAU DE SOURCE  
BAINS DU LAC  
ASCENSIONS

SPLENDID FOR SKIS  
LAKE SKATING TOBOGGAN

BOATAGE PÊCHE  
AUTOMOBILES CYCLES



LUMIÈRE ÉLECTRIQUE. ASCENSEUR CHAUFFAGE CENTRAL  
ARRANGEMENTS POUR FAMILLES

LES PERSONNES ATTEINTES DE TUBERCULOSE NE SONT PAS ADMISES

HOTEL INCOMBUSTIBLE - FIREPROOF

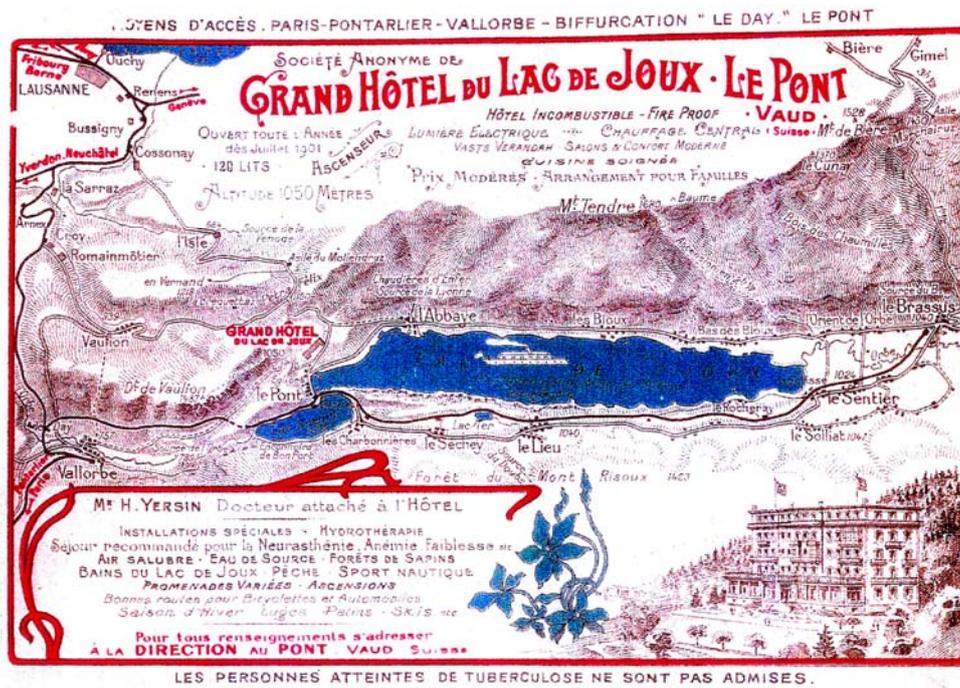
ATAR II GENÈVE de Marix & Weibel  
architectes

Affiche sur carton, petit format, vers 1901-1902

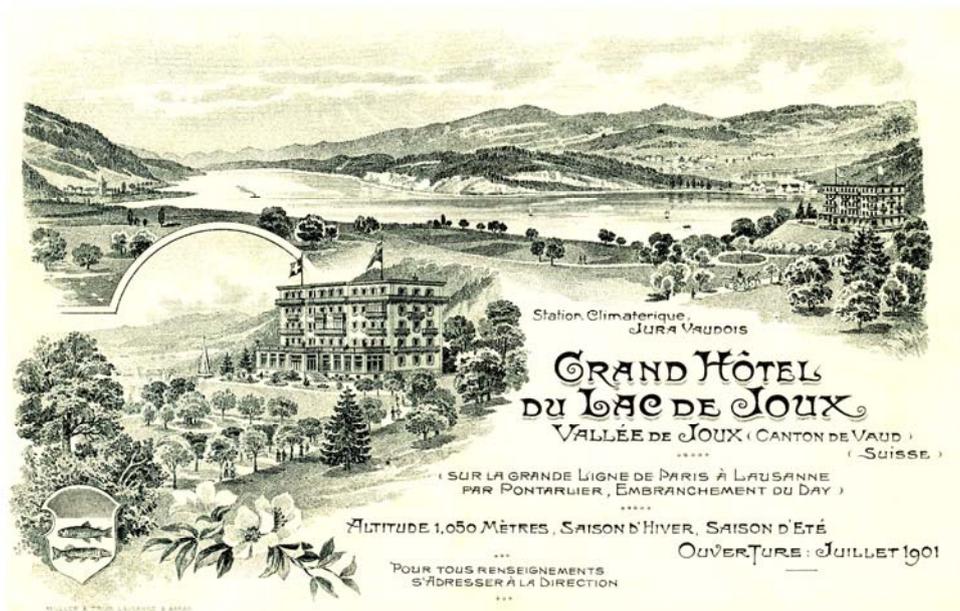
# SOCIÉTÉ ANONYME DU GRAND HOTEL DU LAC DE JOUX

Secrétariat : 5, Rue Petitot — GENÈVE

Entête de lettre 1901



Carte postale réclame, vers 1901



Carte postale réclame, vers 1901

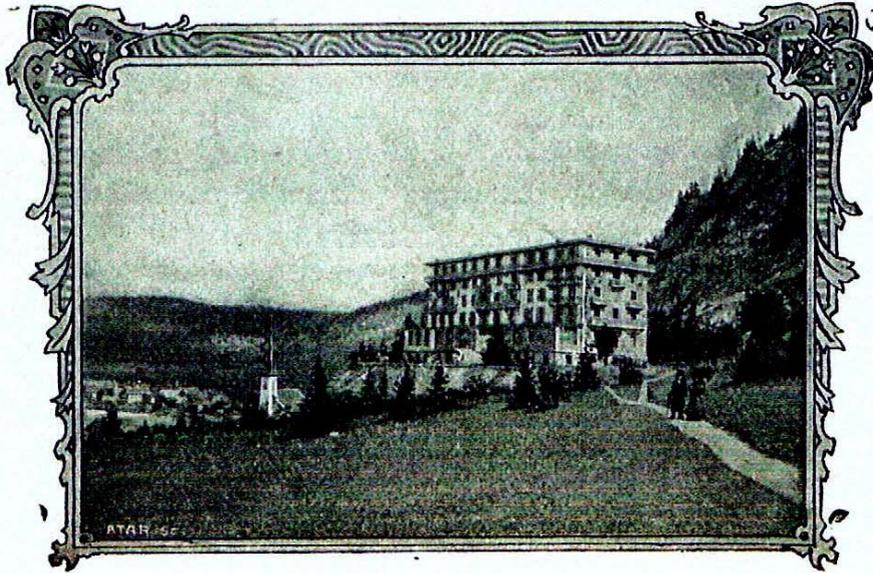


Entête de lettre, 1902



Etiquette pour valise. Début du Grand Hôtel.

# GRAND HOTEL DU LAC DE JOUX



(SUISSE) **LE PONT** (VAUD)

J. BURKHARDT, Directeur.

Altitude 1050 m. — Station de Chemin de fer.

Spécialement recommandé comme station  
d'hiver : Piste de patinage de 8 km.

Belles promenades plates.

Beaux ombrages.

Téléphone. — Télégraphe.

Bains. — Hydrothérapie.

Cures d'air. — Massage.

Confort moderne.

Cuisine excellente. — Café-  
Restaurant.

Véranda-Terrasse.

Lumière électrique.

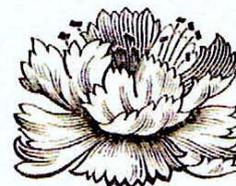
Omnibus à la gare et au  
débarcadère.

Situation unique. — Ascenseur.

Hôtel incombustible.

Ouvert toute l'année.

Les tuberculeux ne sont pas admis.



*Le Pont de Joux*



SPLENDID GOLF LINKS  
 CURE D'AIR  
 FORÊTS DE SAPINS  
 HYDROTHERAPIE ETC.  
 LUMIÈRE ÉLECTRIQUE  
 CHAUFFAGE CENTRAL  
 CONFORT MODERNE  
 ASCENSEUR  
 EAU DE SOURCE  
 BAINS DU LAC  
 PÊCHE  
 SPORT NAUTIQUE  
 PROMENADES VARIÉES  
 ASCENSIONS  
 EGLISES CATHOLIQUE,  
 PROTESTANTE ET  
 ANGLAISE

Les personnes atteintes de  
 tuberculose ne sont pas  
 admises.

120 LITS

# GRAND HÔTEL DU LAC DE JOUX

LE PONT VALLÉE DE JOUX, CANTON DE VAUD (SUISSE)

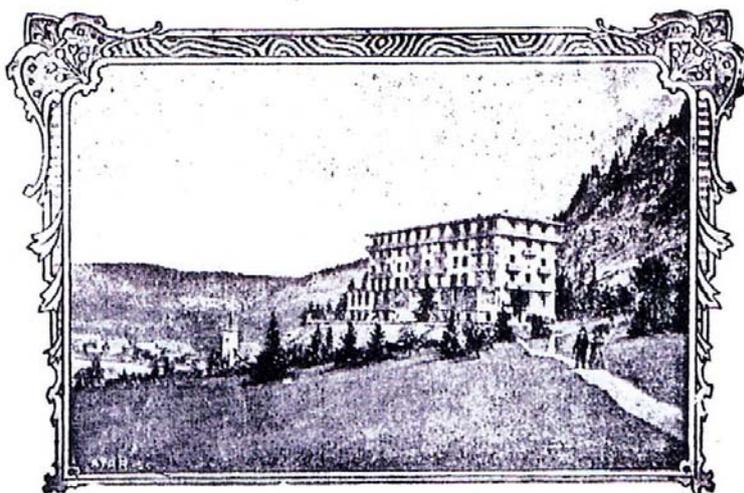
STATION D'HIVER □ STATION D'ÉTÉ

Ch. Brägger, propriétaire      Dr. Yersin, médecin

*Le Pont, le 25 Juin 1908.*

*Monsieur Ernest Rochat  
 Président du Pont  
 Le Pont.*

Télégrammes:  
 GRAND HOTEL LE PONT  
 TÉLÉPHONE



**LE PONT** JURA (VAUD) SUISSE  
 Ligne de chemin de fer Paris-Lausanne  
 Altitude 1050 m. Station climatérique de 1<sup>er</sup> ordre

## **G<sup>d</sup> Hôtel du Lac de Joux**

Maison de tout 1<sup>er</sup> ordre

Confort moderne.

Lawn-Tennis — Croquet. — Golf Links

BAINS DU LAC — PÊCHE  
 BATEAUX A RAMES

Hydrothérapie — Massage

Grand parc et Forêts de sapins

Garage automobile à la gare  
 CULTE CATHOLIQUE A L'HOTEL

**HIVER — Piste de luges et de bobsleighs. Magnifique  
 ■ terrain pour skis. Patinage ■**

Orchestre — Pension à partir fr. 9.—

A. GEHRIG, directeur.

P. BRÄGGER, propriétaire.

Prospectus 1911.

## **GRAND HOTEL DU LAC DE JOUX**

**LE PONT s/VALLORBE (SUISSE)**

**ALTITUDE 1050 M.**

**LIGNE PARIS-VALLORBE**

**P. BRÄGGER-BAUMEISTER, Prop.**

Entête 1912.



Télégrammes : GRANDHOTEL LE PONT  
Téléphone N° 4

# LE GRAND HOTEL LE PONT

Alt. 1050 m. (Vallée de Joux) Alt. 1050 m.

Ligne **VALLORBE-PONT-BRASSUS**

SAISON D'HIVER

SAISON D'ÉTÉ

R. CAILLE & A. SPIESS  
prop.d.r.

*Le Pont, le 15 Mai 1929.*



G. L. REISS  
ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR

Téléphone N° 4  
Télégrammes: GrandHôtel LePont

# LE GRAND HOTEL LE PONT

Alt 1050 m.

LAC DE JOUX

Alt. 1050 m.

LIGNE VALLORBE-PONT-BRASSUS

Saison d'Hiver

Saison d'Eté

Le Pont, le 14 Aout 1933



H. MONNOT  
G. L. REISS  
Directeur-Propriétaire

Téléphone N° 4  
Télégrammes: GrandHôtel LePont

# LE GRAND HOTEL LE PONT

Alt 1050 m.

LAC DE JOUX

Alt. 1050 m.

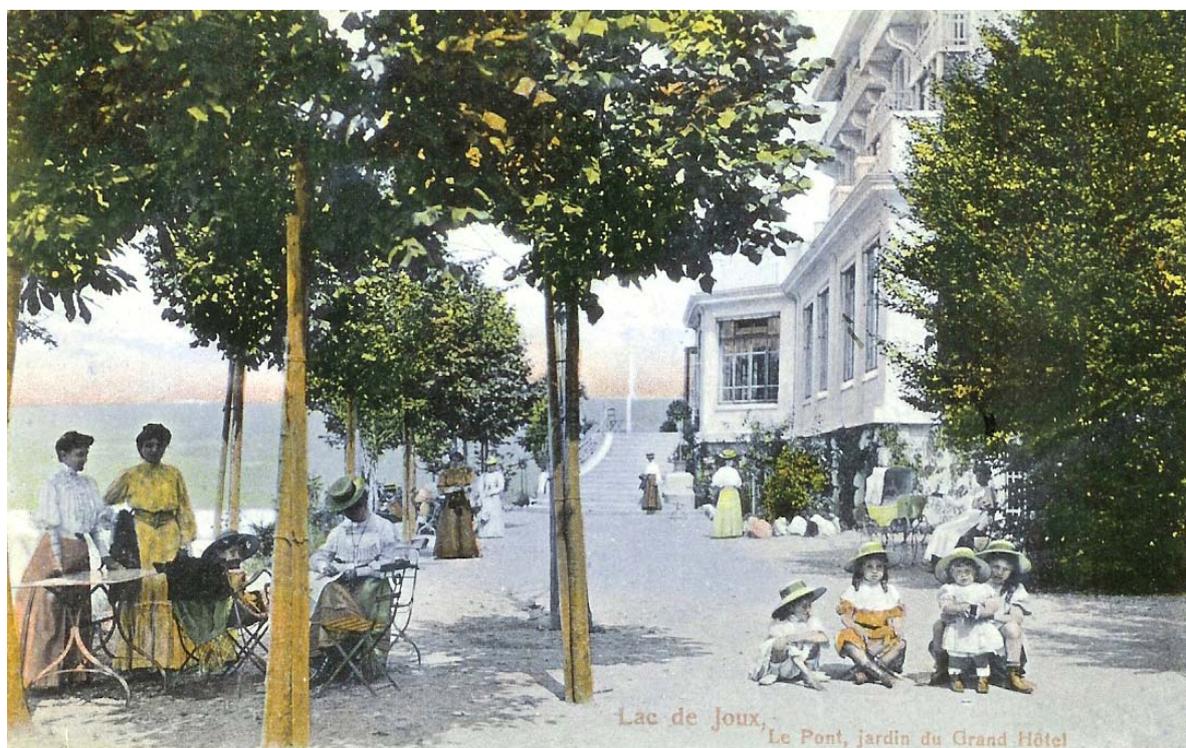
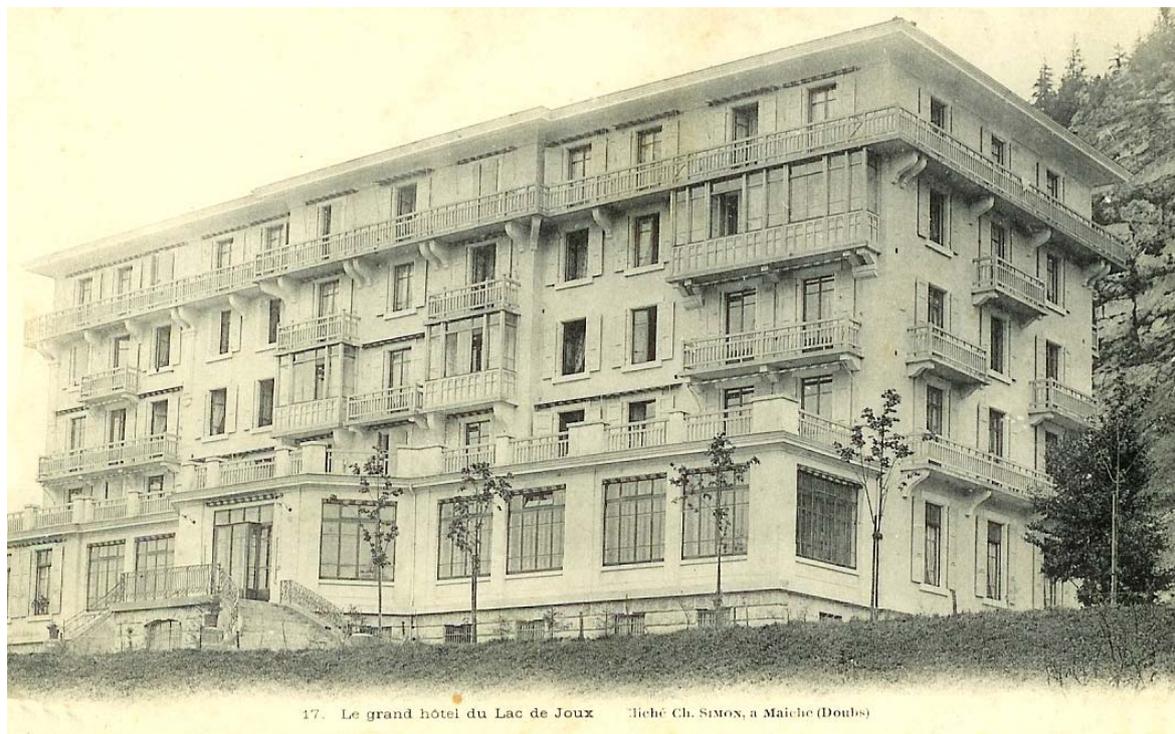
LIGNE VALLORBE-PONT-BRASSUS

Saison d'Hiver

Saison d'Eté

Le Pont, le 28 décembre 1936.

**Une iconographie d'une richesse incomparable avec les cartes postales...**

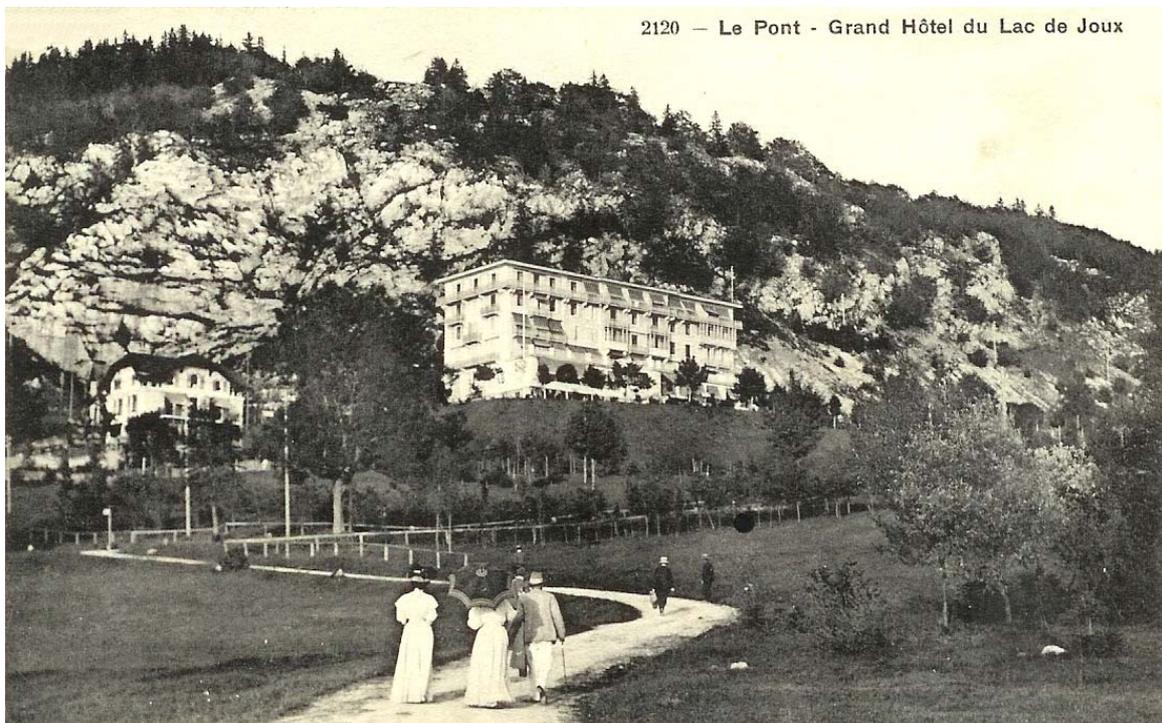




Pour l'hiver, un coup de pinceau et le tour est joué !



En fait les abords du Grand Hôtel du Lac de Joux étaient au départ très rocheux. Ce n'est que peu à peu avec la poussée impressionnante de la végétation que les chemins de proximité sont devenus véritablement romantiques. La revitalisation actuelle de ces lieux de loisirs, sous l'enseigne de La promenade romantique et Belle époque du village du Pont, projet de la Société de développement de cette même agglomération, permettra de retrouver tous le charme de cet environnement.



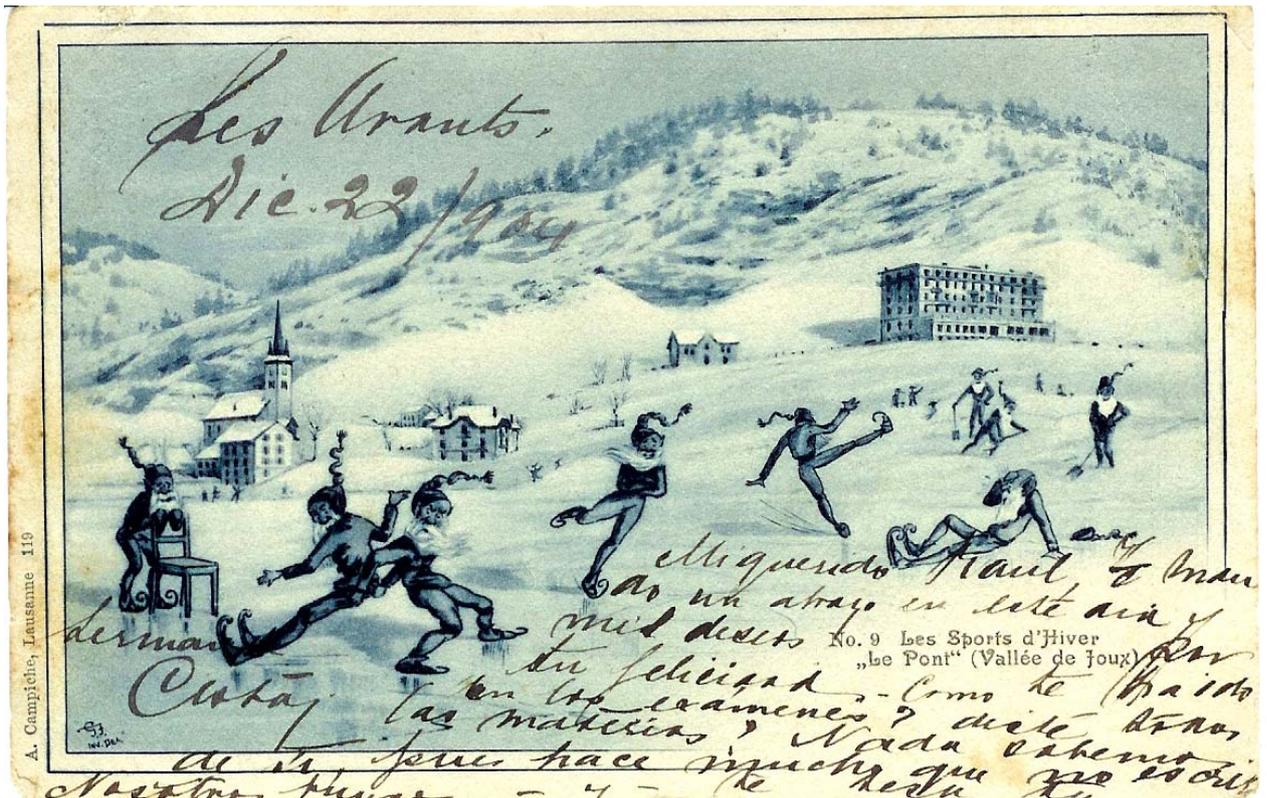
On est allé se promener au bord du lac. Il fait bon rentrer au bercail pour prendre le thé sur la terrasse.



Le Caprice entra en service (1889) bien avant la construction de l'Hôtel. Il fut cependant un atout indéniable pour celui-ci. C'est ce qu'on appelle la Belle Epoque !



Le Dr Yersin, qui avait pu pratiquer une vingtaine d'année au Sentier à la fin du XIXe siècle, entra en fonction au Grand Hôtel du Lac de Joux dès son inauguration. Il devait décéder en 1909. Il avait construit la belle villa que l'on voit ici au premier plan, sous-jacente au Grand Hôtel. Elle existe encore et garde de sa splendeur des temps passés.



La fantaisie n'était pas interdite !





L'une des plus belles affiches propre au développement touristique de la Vallée de Joux. Celle-ci proposée par la compagnie de chemin de fer Pont-Brassus. Années vingt.

On a pu découvrir par ce qui précède, dans quelles conditions fut construit le Grand Hôtel du Lac de Joux et quels furent les premiers aléas.

L'Hôtel fut construit en moins de deux ans. Une seule photo témoigne des travaux en cours.



Ces dames se promènent à proximité de l'édifice en construction. Nous sommes en 1900. Au centre, parapluie noir, Fanny Rochat-Golay, dont le mari fut fortement impliqué dans l'achat des terrains pour la Société de Morsier frères.

L'inauguration de ce monumental édifice, le 14 juillet 1901, fut relatée par la FAVJ du 18 juillet 1901, article précédé par une note sur le Dr. Yersin du Sentier qui serait désormais rattaché au Grand Hôtel du Lac de Joux.

*M. le Dr Yersin, qui aura pratiqué la médecine pendant vingt ans dans la contrée, va nous quitter pour se consacrer désormais au service médical du Grand Hôtel du lac de Joux, au Pont. La résolution de M. Yersin est connue depuis longtemps dans le public, nous ne l'apprenons donc à personne, mais nous ne saurions assister à son départ sans lui adresser quelques mots d'affectueux et sincères remerciements.*

*M. le Dr Yersin peut en être certain, il emporte les regrets de la population toute entière. Il jouissait à juste titre d'une réputation d'excellent praticien, aimant sa profession au-dessus de tout, portant un vif intérêt à ses malades et déployant toutes les ressources de son savoir et de son intelligence pour diminuer leurs souffrances.*

*Dans les affaires publiques, M. Yersin s'est également donné sans compter ; à plus d'une reprise il a fait preuve d'un dévouement et d'une énergie sans bornes pour le triomphe d'idées et de choses qui lui tenaient au cœur. Les écoles lui doivent beaucoup, car il a énormément travaillé au développement de la gymnastique scolaire et à l'amélioration des conditions hygiéniques dans les classes.*

*Vous nous quittez, M. le Docteur, mais nous ne vous oublierons pas et c'est avec un sincère et chaleureux merci ! que nous prenons congé de vous.*

### ***L'inauguration du Grand Hôtel du lac de Joux au Pont.***

*Commencée au printemps 1900, la construction du Grand Hôtel du lac de Joux a été rondement menée et dimanche 14 juillet, au terme fixé, on inaugurerait cet immense bâtiment, un vrai palais édifié dans une situation splendide et dont à juste titre, nous avons sujet d'être fiers.*

*Le temps est beau, un peu chaud cependant, et c'est blanchis par la poussière du chemin que MM. les invités de la société arrivent à l'Hôtel, précédés par la Jurassienne du Sentier qui joue un brillant allegro.*

*Le Grand Hôtel du lac de Joux est situé au pied des rochers et pentes abruptes à l'est du Pont. On y jouit d'une vue étendue et reposante : le regard embrasse toute la Vallée, les noirs sapins et les vertes prairies qui couvrent ses flancs ; au premier plan, c'est le lac, dans les eaux duquel se réfléchissent les rochers de la rive occidentale. Cette vue est idéale et féeriques seront en hiver les couchers de soleil observés depuis la terrasse.*

*De plus, l'Hôtel est protégé efficacement contre les vents du nord et la mauvaise bise de mars, la bise qui glace les appartements y sera peut-être inconnue.*

*L'Hôtel du lac de Joux construit par MM. de Morsier frères & Weibel, architectes à Genève, contient 120 lits, des salles spacieuses et confortables, une grande véranda vitrée sur la face sud, de nombreux balcons aux chambres à coucher d'où la vue est tout simplement merveilleuse, une vaste salle à manger, un salon de lecture, un salon de musique, des installations de bains et d'hydrothérapie, etc., etc., ainsi qu'un restaurant indépendant pour les visiteurs de passage.*

*L'Hôtel est éclairé à l'électricité et pourvu d'un ascenseur ; d'autre part, il est d'une incombustibilité presque complète.*

*Ainsi situé dans une station ravissante, au milieu d'une nature agreste et muni de toute le confort moderne désirable, le Grand Hôtel du lac de Joux sera évidemment un lieu de séjour aimé des étrangers et recherché par les neurasthéniques, les personnes anémiées, surmenées et qui ont besoin du repos que donne la montagne.*

*Les invités qui s'étaient dispersés dans l'Hôtel pour admirer la vue, la distribution intelligente des pièces, la menuiserie qui fait le plus grand honneur*

à M. Julien Meylan (de bois), qui en a dirigé l'exécution, etc., en étaient là de leurs réflexions quand soudain le son du gong retentit joyeux dans les vestibules et invite chacun à prendre place dans la spacieuse salle à manger occupant, en largeur, toute l'aile droite du rez-de-chaussée.

Disons tout de suite que le menu et le service sont de premier ordre. Les plats se succèdent avec une telle rapidité que c'est à peine si entre deux, nous avons le temps de jeter quelques regards à une élégante plaquette : La Vallée de Joux et le Hameau du Pont, dont le Conseil administratif a fait part à ses hôtes. A côté de renseignements intéressant purement l'Hôtel, des vues photographiques très réussies, elle renferme une foule de données diverses regardant La Vallée toute entière, donnée topographiques, industrielles – exclusives et insuffisantes malheureusement – climatologiques, sportives, botaniques, - fantaisistes, soit dit en passant, - zoologiques, etc., qui font de cet opuscule une intéressante histoire en son genre de la Vallée.

Au dessert la série des discours et toasts est ouverte par celui de M. Benjamin Lecoultré, président du Conseil d'administration. Le dévoué président fait l'historique de la construction et remercie les nombreuses personnes qui ont aidé à la construction de l'édifice, particulièrement à MM. les docteurs Demiéville et Yersin, de Morsier, architecte, Emery, directeur de l'Association des hôtels de Montreux, etc. Il dit tous les avantages et toutes les facilités dont jouiront MM. les pensionnaires de l'hôtel.

M. de Morsier, architecte, rappelle les conditions climatériques favorables qui ont grandement accéléré les travaux de construction. Il remercie tous ses collaborateurs et particulièrement son personnel technique.

M. Nicole, administrateur à Genève, porte en termes élevés un toast à la patrie suisse et à nos voisins français.

M. Vincent Golay, préfet, voit d'un bon augure l'industrie nouvelle qui prend pied à La Vallée de Joux. Il boit aux institutions démocratiques du canton de Vau.

M. Peyronnet, présent du Conseil d'administration du Petit Marseillais salue la Suisse et sa démocratie.

M. L.-M. Meylan, président du Tribunal, souhaite la réussite complète de l'entreprise.

M. Noguét, au nom des invités de Vallorbe, boit à La Vallée de Joux et remercie M. Benjamin Lecoultré pour la part très large qu'il a prise à la réussite de l'œuvre.

M. Sendrier, chef de gare à Pontarlier, remercie des paroles aimables prononcées à l'adresse de la France. La musique joue la Marseillaise.

M. le Dr Larguier, de Lausanne, dit l'impression qu'il a gardée de La Vallée de Joux lors de l'entrée des Français en 1871, à laquelle il a pris part comme médecin suisse et celle qu'il ressent aujourd'hui. Il porte son toast au succès médical de l'entreprise.

*M. Ernest Rochat, au Pont, au nom des habitants de ce village, applaudit à la construction du Grand Hôtel.*

*M. John Capt, député, porte son toast aux dames présentes et à la Jurassienne.*

*M. Cuénoud, directeur du Grand Hôtel de Vallorbe, lit une statistique de l'industrie hôtelière en Suisse qui dénote des chiffres monstrueux.*

*Nous ne manquerions à notre devoir si nous ne disions pas que pendant toute la durée du banquet, dont la partie officielle a été excellemment dirigée par M. Cuénoud de Genève, major de table, la Jurassienne du Sentier a régalé les invités d'un splendide concert de belle et bonne musique qu'elle a exécuté avec le talent, l'ensemble et l'harmonie qui sont depuis longtemps son habitude.*

*Et nous arrivons à la fin de notre tâche. Au Conseil d'administration du Grand Hôtel du lac de Joux, merci ! pour la belle et charmante journée que vous avez procuré à vos invités.*

X<sup>3</sup>

Chose amusante, la Patrie Suisse, dans son numéro 204 du 17 juillet 1901, avait précédé la FAVJ dans l'évocation de l'inauguration, il est vrai, en quelques mots seulement.

L'article était illustré de cinq photos que nous ne reproduirons pas ici :

- Un sapin de trois cents ans
- La Dent de Vaulion, vue prise des Charbonnières
- Ravin de la Lionne
- Le Grand Hôtel du Pont
- Au bord du Lac de Joux (en réalité il s'agit d'un autre lac que celui de Joux !)

### ***La Vallée de Joux***

*Pour nos amis du canton de Vaud, quand on dit la Vallée, tout court avec une majuscule, cette expression désigne la vallée du lac de Joux, une des plus belles et des plus intéressantes du Jura. Elle possède, en effet, cet élément primordial de nos paysages suisses, un lac et des forêts. Et n'allez pas croire qu'il s'agisse d'une de ces petite « gouilles » des Alpes qui se décorent pompeusement du nom de lac. C'est bien d'un lac qu'il s'agit, le seizième en étendue que nous avons en Suisse. Il a 10 kilomètres carrés de superficie, à peu près le tiers du lac de Brienz, et il est desservi par un bateau à vapeur, qui fait en été un service régulier entre les cinq ports qu'il possède. L'hiver, le Caprice ne fonctionne pas – et pour cause – chaque année le lac gèle et forme pour les patineurs le plus beau champ de glace que sportsmen puissent rêver.*

---

<sup>3</sup> Qui n'est autre que Samuel Aubert, rédacteur.

*La Vallée, dont l'altitude dépasse légèrement 1000 mètres, a 18 kilomètres de long sur 3 à 8 de large. Elle possède des localités pittoresques : le Pont, l'Abbaye, le Sentier, le Brassus, habitées par une population intelligente et industrielle qui a trouvé dans l'horlogerie un supplément aux faibles ressources que l'agriculture peut donner à pareille altitude.*

*La Vallée est entourée de montagnes dont les plus connues sont la Dent de Vaultion qui domine le Pont et le Mont Tendre, le plus haut sommet du Jura suisse, un des points de vue les plus beaux de la plaine du Léman et des Alpes. Elle possède de merveilleuses forêts de sapins, comme le prouve le bel exemplaire donné par une de nos gravures, des pâtures verdoyants, des routes excellentes, une voie ferrée qui traverse la Vallée dans toute sa longueur, et la ressource du confortable qu'assure au touriste la présence de bons hôtels.*

*Tout récemment, dimanche d3ernier, on a encore inauguré le Grand Hôtel du Pont dans une merveilleuse situation qui domine toute la Vallée. Amateurs de villégiature d'été et des plaisirs d'hiver, patins, skis, luge, etc., y trouveront leur compte.*

*Un élément de succès de plus pour cette charmante région du Jura vaudois<sup>4</sup>.*

Un visiteur passa à **la Vallée du Lac de Joux** – titre de l'article, et donna ses impressions sur notre région comme aussi sur le Grand Hôtel où il eut l'occasion de passer une journée. Ce témoignage heureux nous semble digne d'intérêt :

*Il y a longtemps, longtemps, longtemps ! Le Jura, séjour sauvage, couvert de forêts impénétrables où les grands ours régnaient en maîtres, présentait un dédale inextricable de rochers et de végétation.*

*Un pèlerin, cependant, Saint-Norbert, vint vers 1126 fixer son domicile dans ce pays jusqu'alors inconnu de l'homme et choisit la pittoresque et charmante Vallée de Joux au fond de laquelle les lacs minuscules miroitent au soleil, reflétant dans leurs eaux limpides et pures les forêts de sapins qui lui font un couronnement de verdure.*

*Les temps ont changé dès lors ; aujourd'hui cette riante contrée est parsemée de villages propres dont les populations s'adonnent à l'agriculture et à l'industrie, les lacs sont sillonnés par les bateaux de pêche ou de plaisance, voire même un yacht à hélice, le Caprice, qui fait en été un service régulier. Les forêts, par contre, seul vestige de la végétation d'antan, estompent harmonieusement de leur note sombre les prairies émaillées de fleurettes.*

*C'est dans ce cadre gracieux et calme, à l'extrémité septentrional de La Vallée, dans une situation abritée des vents du nord par les premiers contreforts de la Dent de Vaultion, que s'élève aujourd'hui, au Hameau du Pont dont les maisons étalées en bordure sur la rive du lac semble se mirer dans ses eaux*

---

<sup>4</sup> Ce texte serait d'un correspondant local de la Patrie Suisse que nous n'en serions pas étonné. Et pourquoi pas Benjamin Lecoultre ?

*bleues, un vaste et spacieux hôtel, aménagé pour rester ouvert en toute saison et pourvu du plus grand confort.*

*Nous avons eu le privilège, il y a quelques temps, de passer une journée à la Vallée de Joux. Le soleil était, ce jour-là, radieux ; l'air pur et embaumé fleurait cette bonne odeur de sapin et de foin coupé qui semblait dilater les poumons. Après un repas admirablement ordonné et servi au Grand Hôtel du Lac de Joux, nous prenions le café sur la spacieuse terrasse de cet établissement de laquelle la vue domine La Vallée et ses lacs, cependant que, devant nous, dans le parc à peine achevé, s'ébattait une troupe joyeuse de bébés roses sous l'œil vigilant de leurs mères et que, plus loin sur le lac, les coquets bateaux de l'hôtel traçaient leur sillon argenté. Les grands bois, car l'automne avait déjà jeté sur les frondaisons ses coloris si chauds et si variés, mettaient des taches rouges, vertes, jaunes et dorées sur la verdure sévère des sapins et, confortablement installés dans notre « roking-chair », un cigare aux lèvres, en main un livre que nous ne lisions pas, nous laissions notre regard errer sur ce paysage reposant et notre esprit se délasser au milieu de ce grand calme que troublait seul le rire égrené des bébés roses et, quelquefois, au loin, le son argentin d'une cloche ou le beuglement prolongé des troupeaux paissant sur le flanc des montagnes.*

*Et nous songions avec joie, avec un peu de tristesse aussi, car le train qui devait nous ramener dans le brouillard et l'air vicié de la ville allait passer dans quelques heures, combien il serait agréable, fortifiant, calmant, pour les nerfs surexcités, de passer dans ce séjour délicieux de longs jours de flânerie reposante, tantôt sous les épais ombrages des forêts touffues, tantôt sur les petits lacs aux vagues minuscules, à cette saison où le soleil est si rare dans la plaine, ou, plus tard, encore, dans l'hiver, si clair et si salubre dans cette région, alors qu'elle aura revêtu son blanc manteau de neige, que, sur le lac gelé, la foule des patineurs dessinera ses folles arabesques et que, sur les pentes voisines de l'hôtel, glisseront légers les luges ou les skis aux pointes recourbées.*

*Et nous songions encore combien, pour tous ceux qui viendront chercher dans ces agrestes parages la santé et la force, pour tous les anémiés, les surmenés, les neurasthéniques, sera sans doute salutaire et profitable ce séjour où tout se trouve réuni, air salubre, altitude favorable, installations spéciales, médecin expérimenté, distractions variées et saines, pour leur rendre les forces et la vigueur qu'ils viendront y chercher,.*

*(Journal des Etrangers.)*

Note : presque trop beau pour être vrai. Ne s'agit-il pas ici d'un article publicitaire pondu par quelque promoteur touristique de la région ?



S'endormir et rêver à deux pas du monumental escalier d'accès.



Plusieurs cartes postales témoignent de tentes positionnées à proximité. Couvrent-elles des travaux en cours ? Tout à gauche, dans les hauts au-delà le lac Brenet, les vieilles maisons de l'Épine-Dessus et de l'Épine-Dessous.

## Le grand livre des étrangers

On trouvera plus bas quelques photos de ce livre fameux, en possession actuelle du propriétaire de l'Hôtel, M. Andres Bircher, que nous remercions de nous avoir autorisé à consulter le gros volume en question, véritable pièce d'archives comme aussi vénérable antiquité. Malheureusement ces photos peuvent être considérées comme parfaitement « loupées », ce que nous regrettons, en invitant le chercheur à retourner à la pièce originale pour des consultations plus approfondies plutôt que de puiser dans les reproductions et notes qui suivent et que nous reproduisons telles que nous les avons prises au printemps 2005.

Grand Hôtel du Lac de Joux, Le Pont, LIVRE DES ETRANGERS, gros volume de 40 x 30 cm environ, entièrement rempli, non paginé, près de 500 pages.

Nationalités rencontrées en 1901 : russes, anglaises, françaises, allemand + italiennes en 1902.

1902. Janvier 4, M. et Mme Lecoultre, président du Conseil d'administration de l'hôtel. Zvananoff, russe. 6 janvier, Mme et Mr. Galopin. Le 11, Mr. de Morsier – architecte du bâtiment-. 28 janvier : Mme Secrétan. 30, M. le général Hesse. Mme et fils, russes. Le 21 février, Mr. et Mme Horace, Washington consul. Le 23, M. RoCHAT, Suisse ! Le gros de la clientèle alors fourni par les Anglais et les Suisses, peu d'Italiens.

9 juin 1904, Amiral Hermann, France. 3 juillet, Mme de Coppet, Suisse. 4 juillet, général Vestropp, Angleterre. 16 juillet, général Hermann, France. 18 juillet, Mr. et Mme de Morsier. Le 29, M. le marquis de Castillo, Italie accompagné de Mme la marquise. Le 11 VIII, Gibson, Angleterre, Cook, idem. Le 29 VIII Mme Dreyfus, France. Décembre 1904, énormément d'Anglais, à vrai dire presque que ça. Avec entre autres miss Plumkett !

23 juillet 1905, S. E. la maréchale de Gourko, Russie. Elle reste jusqu'au 3 août. Décembre, le 21, cap. H. da Costa, Angleterre.

28 juillet 1906, Mme la marquise de Boisé de Courtenay.

7 février 1907, M. le Dr. Soldati, juge fédéral à Lausanne. Juin 1907, prince & princesse de Ruspoli, Madrid. Juin 1907 toujours, Mme la vicomtesse de Cavalconti, Paris, M. Aug. de Padue Fleury, Paris, Mlle E. de H. Cavalconti d'Albuquerque, Paris.

5 février 1908, pensionnat Dedie, 20 personnes, de Rolle, du 5 au 9. 19 juin 1908, Vicomtesse de la Redorte, avec femme de chambre, Paris. M. Arnold Sandoz, Neuchâtel, le 22 juin, avec Mme Sandoz + femme de chambre. Mr. et Mme Clémenceau de Paris en juin, reviennent en décembre 1909. 4 juillet, Mme Fermé et 4 enfants avec institutrice et bonne, restent jusqu'au 4 août. Le 31 juillet, M., Hugot avec valet, restent jusqu'au 9 août. 27 août (sauf erreur) Mme la Comtesse de Valencia et sa suite, venue de Paris, restent jusqu'au 29 octobre.

3 juin 1910, S.A. Princesse Scherbaton et femme de chambre, de St-Petersbourg. Restent jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet. Tandis que le lendemain 4 juin arrive S.A. le prince Scherbaton avec domestique. Le 7 août, M. Zineide de Jakodeff avec famille qui reste jusqu'au 31 août. Le 20 août, S.A. Princesse Meihe... Ismail et sa suite, le Caire, pour demeurer à l'hôtel jusqu'au 8 septembre. Le même jour arrivée de M. Tahir Bey, aussi du Caire qui repart de même le 8 septembre. Le 24 août, arrivée de M. Santos Molinari, d'Argentine. Le 23 XII M. et Madame René Cramer de Genève. Le 27 XII, comte et comtesse Henri de Muri, avec famille et suite pour rester jusqu'au 30 XII. Suit une vingtaine de noms différents.

19 janvier 1911, Madame Bunau-Varilla et femme de chambre, pour rester jusqu'au 25 janvier. Arrive de même M. Varilla. Beaucoup de Français, moins d'Anglais. Le 6 août, Mme Bunau-Varilla et fils pour rester jusqu'au 25 du même mois (c'est probablement en cette époque que cette famille décide de construire une villa en dessus du Pont tant le coin plaît.

12 janvier 1913, M. Churchill de Londres, Mme du 22 au 28. Août 5, toujours en 1913, M. Hennebique de Paris (qui n'est autre que l'architecte de la future villa Bunau-Varilla) . Ce même 5 août, M. et Mme Bunau-Varilla et son fils. Restent jusqu'au 13 août.

1914, le registre se termine le 29 juillet.

1915, dès le 21 juin, plus beaucoup d'Anglais, pratiquement plus du tout même.

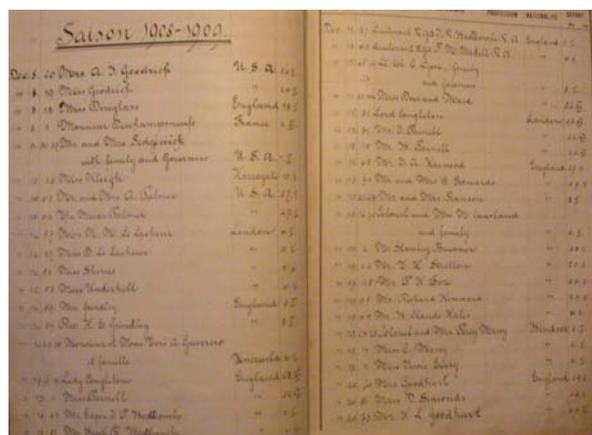
Arrêt du registre du 14 septembre 1915 à 1919. Angleterre, France, surtout de Paris.

22 décembre 1922, Madame la comtesse d'Ursel, enfants et domestiques, Bruxelles. 28 décembre, M. le comte Pierre d'Ursel.

13 janvier 1923, M. et Mme Audemars, de Dole.

Le registre désormais a moins de tenue qu'aux débuts où les écritures sont superbes.

Arrêt de septembre 1939 à avril 1943. Le registre dès lors sera malmené, pour ne pas dire saligoté. Les mœurs dans la tenue d'une écriture évoluent. Passent aussi des écoliers peu respectueux du vénérable volume.





Un livre fameux que nous regrettons de n'avoir pas recopié intégralement en son temps.

Il est revenu, le joli temps du Grand Hôtel !

### **Grand Hôtel du Pont.**

Nous apprenons que le Grand Hôtel du Pont, ancienne propriété de M. Stucki, tenancier de l'Hôtel du Signal de Chevre, vient d'être vendu à MM. Calke et Spiess, les tenanciers du « Perroquet » à Montreux. Les nouveaux propriétaires ont déjà reçu de nombreuses demandes de séjour au Pont. La saison s'annonce bonne et si l'hiver se passe dans des conditions favorables, l'animation sera grande au Pont, pour le meilleur profit de la contrée.

FAVJ du 6 décembre 1923

## **GRAND HOTEL, LE PONT**

Samedi 24 janvier, dès 20 heures

# **BAL COSTUMÉ**

## **CONCOURS DE COSTUMES**

ENTRÉE : FR. 2.—.

ENTRÉE : FR. 2.—.

FAVJ du 22 janvier 1925.

## **Bal masqué du Grand Hôtel**

### **LE PONT**

**Costumes sur place.**

**Coiffures, Grimage, etc.**

**COTTIER, Coiffeur de Théâtre,  
VALLORBE.**

FAVJ, vers 1925.

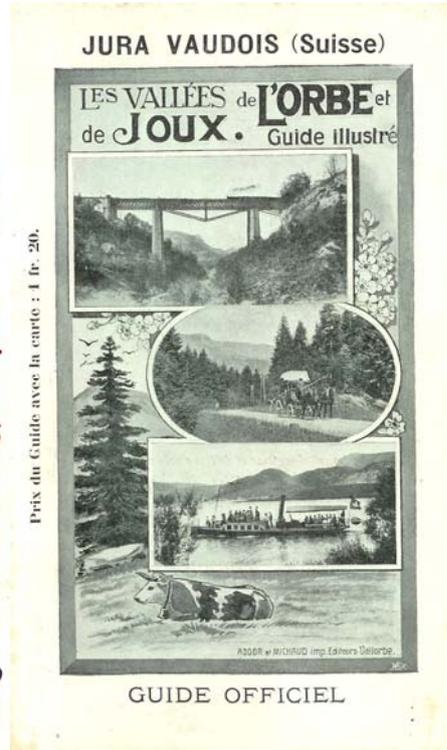
## **Le Grand Hôtel du Lac de Joux**

### **AU PONT**

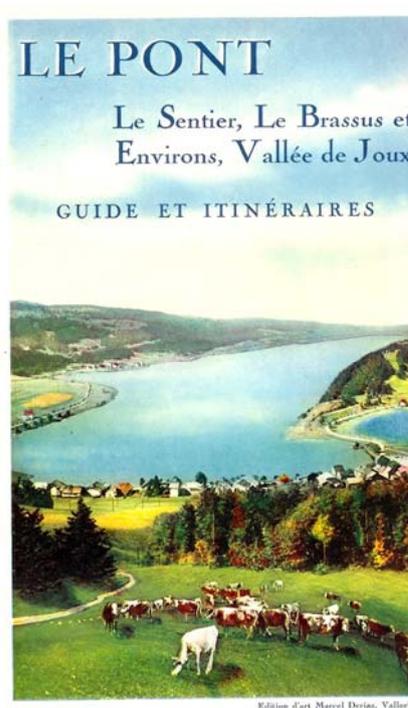
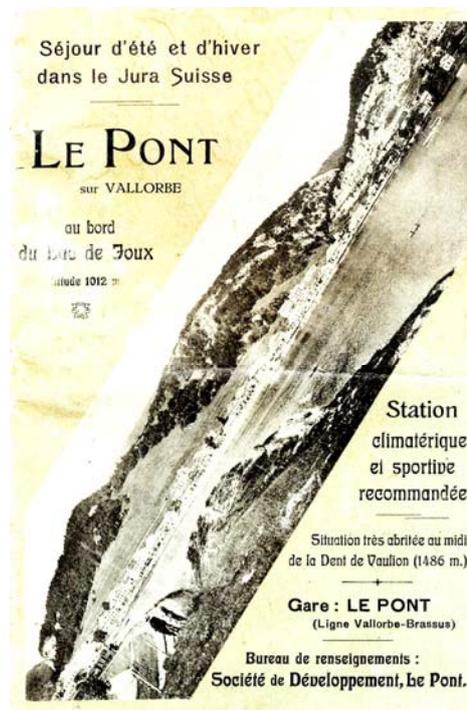
a ouvert ses portes le 15 juin. Il offre à la clientèle de la Vallée, par des prix modérés, de grandes facilités pour l'exécution de menus soignés.

FAVJ du 20 juin 1935.

## Quatre publications d'époque



A gauche, publication faite par le Grand Hôtel en 1901, Editions Atar. A droite le guide officiel Addor & Michaud, imp.édit. Vallorbe, de 1905.



A gauche le guide de la Société de Développement du Pont, de 1911, et à droite le guide Dériaz de Vallorbe de 1929. Ces guides firent les beaux jours des villégiateurs du Grand Hôtel et de toute la région. Veendus en particulier au kiosque et bazars du Pont.

Une autre publication, de l'Album Panorama, de 1902, allait aussi contribuer à faire connaître la région. Nous ne donnerons ici que le texte et une ou deux photos, réservant l'ensemble de cette production pour nos brochures sur L'industrie des étrangers au Pont et La grande épopée des sports de neige à la Vallée de Joux.

# Le Hameau du Pont et la



**Q**UI, de nos lecteurs, ne connaît cette riante et tranquille vallée, si gracieuse avec ses lacs minuscules, ses forêts de sapins se mirant dans les eaux limpides, sa chaîne de montagnes boisées et ses pâturages verdoyants et animés ?

La facilité des moyens d'accès, l'air excellent qu'on y respire, l'altitude favorable (1000 m.), les multiples distractions qu'on y trouve, en ont fait depuis longtemps déjà une station privilégiée. L'animation est grande, en été, dans cette paisible vallée ; les hôtes en séjour, les touristes de passage, la parcourent en tous sens ; sur les routes, excellentes et bien entretenues, passent les bicyclettes, les voitures et même les automobiles ; le lac est sillonné par les bateaux de pêche et de promenade. C'est la vie sportive et joyeuse des lieux de villégiature avec son charme et son entrain.

Moins connue encore est cette contrée comme station hivernale, car, depuis un an à peine, il existe au Hameau du Pont un hôtel pourvu de tout le confort moderne et conçu pour rendre agréables et fortifiants les longs séjours d'hiver, dans une position abritée des vents du nord et jouissant d'une vue merveilleuse sur les lacs et toute la vallée. Seuls, les amateurs de patinage, attirés par cette piste unique qu'est le lac de Joux, avec ses 9 kilomètres de longueur et sa glace d'une solidité telle que l'artillerie y passerait sans danger, s'y rendaient des villes voisines.

La Vallée de Joux, cependant, par son altitude, son orientation, ses pentes propices aux exercices de la luge et du ski, ses belles routes pour le traîneau, son climat hivernal enfin, très favorable et exempt des brouillards qui couvrent souvent nos plaines en cette saison, présente toutes les qualités requises pour une station d'hiver tant au point de vue sportif que curatif. C'est un « Davos » moins les hautes cimes des Alpes, mais un Davos sans poitrinaires, car le Grand Hôtel du Lac de Joux, qui n'est nullement un sanatorium, refuse rigoureusement les personnes atteintes de





# Vallée de Joux en Hiver

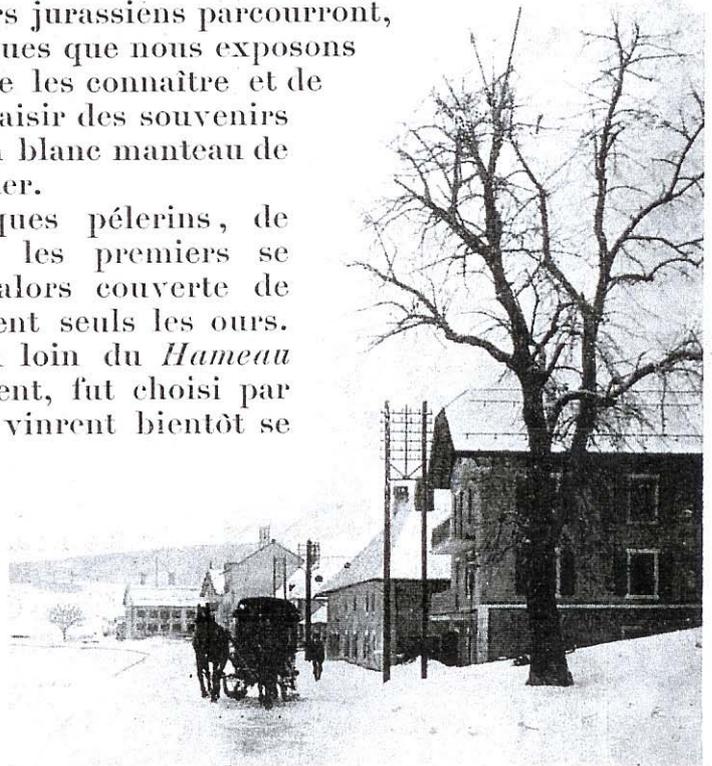


Concours de ski. Le retour.

tuberculeuse, et n'accepte, comme malades, que les anémiés, les neurasthéniques du premier degré auxquels l'altitude et le climat conviennent tout spécialement.

C'est donc à la vallée de Joux en hiver, et spécialement au hameau du Pont et ses environs, où se rencontre en cette saison la vie sportive, que nous avons voulu consacrer cette livraison. Ceux de nos lecteurs qui ne connaissent pas les beaux hivers jurassiens parcourront, nous l'espérons, avec intérêt, les vues que nous exposons ici; ceux auxquels il a été donné de les connaître et de les apprécier retrouveront avec plaisir des souvenirs de ces sites aimés que recouvre un blanc manteau de neige scintillant au soleil de janvier.

C'est vers 1126 que quelques pèlerins, de l'ordre des Prémontrés, vinrent les premiers se fixer dans cette contrée, jusqu'alors couverte de forêts impénétrables que peuplaient seuls les ours. Le petit village de l'Abbaye, non loin du *Hameau du Pont* et au bord du lac également, fut choisi par ces premiers habitants auxquels vinrent bientôt se joindre de nouveaux arrivants qui, peu à peu, peuplèrent ce petit pays. Plus tard fut fondée l'Abbaye qui donna son nom au village, et dont les derniers vestiges sont encore visibles aujourd'hui. La petite colonie, perdue



La poste de la vallée.



Préparation de la piste pour le jeu du Hockey.

dans un coin de terre ignoré du monde, prospéra, se développa; autour d'elle vinrent se grouper bientôt quelques colons, artisans et bûcherons, qui se joignirent aux courageux moines; des forges (aujourd'hui

disparues) furent installées sur le cours de la Lionne, et la civilisation peu à peu prit possession de cette vallée, jadis inhabitée et si longtemps impénétrable, maintenant parsemée de villages riants. Depuis longtemps déjà les habitants de la vallée se livrent, en dehors de l'agriculture et de l'élevage du bétail, à des industries variées dont l'horlogerie fine et le sertissage des pierres sont de beaucoup les plus répandues. Il existe, en outre, d'importantes industries renommées et prospères dans ce charmant coin de pays, entr'autres les glaciers du Pont, dont l'exportation est considérable et dont nous donnons ici quelques vues, des scieries, etc. La fabrication des fromages tient une place importante dans l'industrie locale, et la vallée de Joux a la spécialité de ces excellents vacherins qui paraissent en bonne place sur nos tables. Les arts d'agrément sont aussi en honneur dans cette agreste vallée et nulle part peut-être ne voit-on une telle profusion de sociétés chorales, instrumentales, lyriques ou littéraires.

Les mœurs des « Combiens » (c'est ainsi qu'on nomme dans le pays les habitants de la vallée de Joux) sont douces et paisibles et semblent s'être pour ainsi dire imprégnées de cette sérénité ambiante et de cette grande douceur du paysage qui caractérise ce petit pays. Les « Combiens » sont essentiellement philosophes, contents de peu, prenant le temps comme il vient et le vent comme il souffle; ils sont serviables, courtois et polis avec tous.



Au patinage.

Située dans la partie montagneuse et boisée du Jura vaudois, la Vallée du Lac de Joux est formée de plusieurs vallons parallèles et occupe une longueur de 18 kilomètres sur 3 à 8 de largeur. Son altitude est de 1008 mètres au dessus de la mer. De Vallorbe, station de la ligne Paris-Lausanne par Pontarlier, un chemin de fer de montagne à voie normale conduit le voyageur en quarante minutes environ au Hameau du Pont, pittoresque village gracieusement étalé sur la rive septentrionale du lac de Joux et non loin du lac Brenêt, qu'une étroite langue de terre sépare seule du précédent.

Cette partie de la vallée, abritée des vents du Nord, et jouissant d'une vue étendue sur toute la région a été à juste

titre, choisie pour la création d'une station d'hiver et le confort de son hôtel en fait un séjour des plus agréables. La voie ferrée, à partir du Pont, traverse la vallée de Joux dans toute sa longueur, se dirigeant vers le sud-ouest pour se terminer au Brassus. Le touriste qui se rend de Genève à la Vallée de Joux en hiver, pourra, à son gré, ou utiliser la voie ferrée, par Renens, Cossonnay, la Sarraz et la bifurcation du Day ou traverser (l'état de routes le permet en général) le Jura par Nyon, Saint-Cergues et les Rousses, par Rolle, Gimel et le Marchairuz ou encore par Morges, l'Isle, Mont-la-Ville et le Mollindruz.

Pour l'amateur de skis, l'un et l'autre de ces trois itinéraires constitue une course des plus agréables avec des pentes excellentes pour la descente des cols à la vallée. Ces passages peuvent aussi s'effectuer en traîneau.

Le climat de la vallée de Joux en hiver est, nous l'avons dit, excellent ; son altitude, assez élevée pour agir efficacement sur l'organisme ne dépasse cependant pas la limite au-delà de laquelle sont à craindre, dans certains cas, l'oppression et les maux dus à la raréfaction de l'air.

Voilà de quoi, n'est-il pas vrai, justifier la vogue rapide de cette nouvelle station ? De la galerie vitrée du Grand Hôtel du Lac de Joux, la vue s'étend au loin et le coup d'œil est vraiment merveilleux lorsque la neige a recouvert tout le paysage où seules, émergent les forêts sombres. Sur les pentes qui s'étendent jusqu'au lac glissent les luges rapides et les longs skis aux pointes recourbées ; les patineurs sillonnent le lac de leurs gracieuses arabesques, et ce sont alors, sur les pentes



Pêcheurs sur la glace.

neiguses, sur la glace unie, des courses folles, de gais propos échangés au passage, des éclats de rire provoqués par les chutes anodines que la neige amortit, tous les joyeux entrains des sports sains et vivifiants qui reposent, fortifient et réconfortent. Les courses de montagnes dans les environs sont des plus intéressantes en cette saison et presque toutes praticables en skis, en raquettes à neige où même à pied. *Le Marchairuz, la Dent de Vaulion*, surtout, d'où la vue est incomparable, attirent les amateurs — et ils sont nombreux — de ces beaux paysages d'hiver si purs, si calmes, si reposants.

L'extraction de la glace, pratiquée sur le lac Brenêt, est un spectacle des plus intéressants ; nous en donnons ici quelques vues.

Les lacs sont très poissonneux et la chasse au brochet, en hiver, dont nos lecteurs trouveront plus loin une vue, se pratique souvent. C'est là un exercice des plus mouvementés et qui n'est pas, au surplus, sans danger. Ce sport exige une grande agilité et beaucoup d'entraînement de la part des patineurs qui s'y adonnent.

Nous avons dû nous borner à donner ici un aperçu du Pont et de ses environs immédiats ; nous publierons, plus tard, une série de vues de la Vallée de Joux présentant un intérêt qu'apprécieront sans doute nos lecteurs.



921. — Le Pont



927. — Le Pont et le Grand-Hôtel du Lac de Joux. Pente pour les skis

LA VALLEE DU LAC DE Joux  
 et le HAMEAU DU BON

ALTITUDE 1008 MÈTRES  
 STATION CLIMATERIQUE  
 DU JURA  
 CANTON DE VAUD **SVISSE**  
 SAISON D'ÉTÉ SAISON D'HIVER

ATARS

TYPOGRAPHIE « ATAR ». — GENÈVE

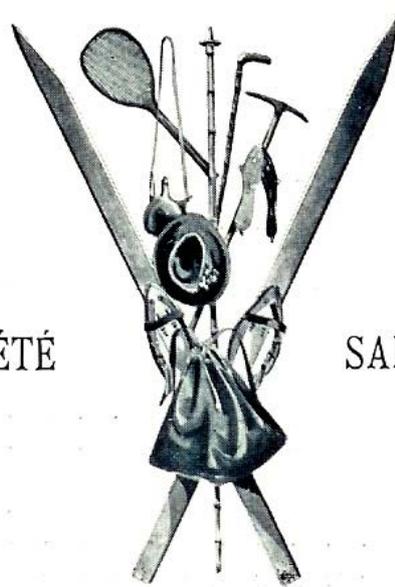
LA  
Vallée du Lac de Joux  
ET LE  
HAMEAU DU PONT

---

STATION CLIMATÉRIQUE DU JURA

Canton de Vaud (Suisse)

SAISON D'ÉTÉ



SAISON D'HIVER

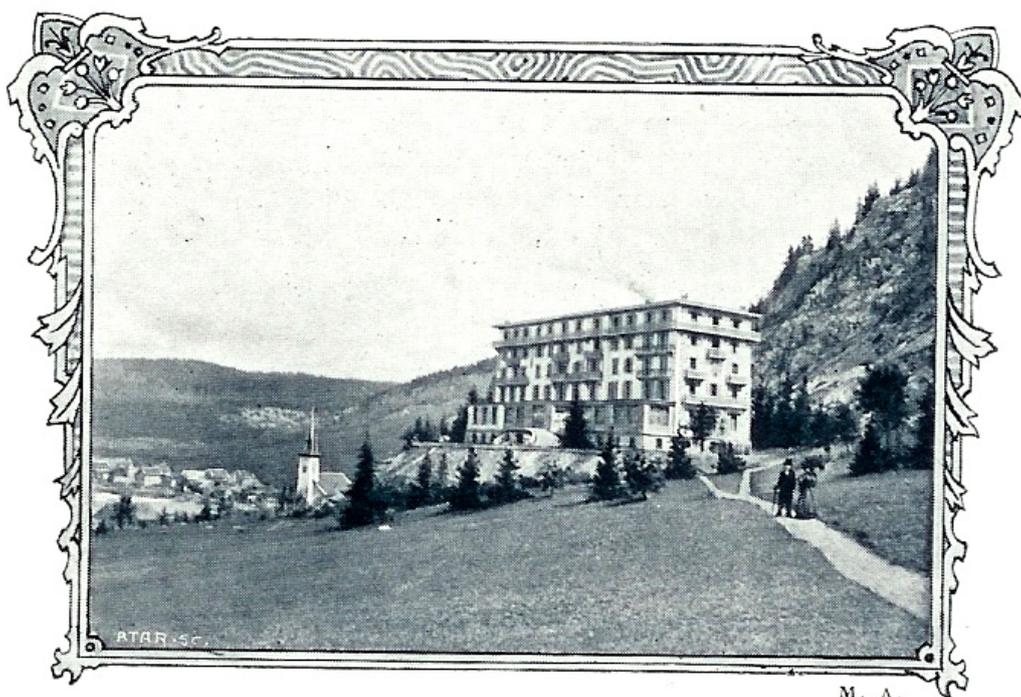
Texte de JAN DES BIOUX  
Photographies de MM. ANDREOSSI et ALFRED NICOLE  
Clichés de la SOCIÉTÉ GENEVOISE D'ÉDITION  
Considérations météorologiques par M. LE D' YERSIN

Reproduction interdite

## SOMMAIRE

---

	<i>Pages</i>
<b>Renseignements utiles</b> . . . . .	3
<b>I. La Vallée du Lac de Joux :</b>	
Carte des environs du Pont . . . . .	6
Introduction . . . . .	7
Moyens d'accès . . . . .	8
Description générale . . . . .	11
Aperçu historique . . . . .	26
Mœurs, habitants, industries . . . . .	27
Climat . . . . .	30
Promenades, ascensions, jeux, sports . . . . .	34
Flore, minéralogie, faune, chasse, pêche . . . . .	36
Vue panoramique . . . . .	42
Ressources naturelles du pays . . . . .	43
<b>II. Le Grand Hôtel du Lac de Joux :</b>	
Emplacement . . . . .	45
Construction . . . . .	45
Saisons . . . . .	50
Clientèle . . . . .	51
Cure d'air, hydrothérapie, massages. Effet curatif pour les cas de fatigue cérébrale, anémie, dyspepsie, neurasthénie au premier degré, etc. . . . .	51 52
Opinion des médecins . . . . .	52
Liste des promenades et ascensions (voitures, cycles, auto- mobiles, bateaux, skis, lugeage, patinage) . . . . .	55 62-63
Plans de l'Hôtel . . . . .	62-63
Tarifs de l'Hôtel . . . . .	64
Carte générale des chemins de fer (couverture).	



VUE DE L'HOTEL DU LAC DE JOUX

# La Vallée du Lac de Joux

## et le Hameau du Pont



### Renseignements utiles

**Poste, télégraphe, téléphone.** — Les bureaux sont situés dans le village, près de la gare. Le service des levées postales est fait à l'hôtel pour chaque courrier. Le téléphone est installé à l'hôtel même.

**Moyens de communications.** — La gare du chemin de fer du Jura-Simplon est située à l'extrémité ouest du village. Quatre trains par jour dans les deux sens, se dirigeant soit sur Pontarlier ou Lausanne, par Vallorbe, soit sur l'extrémité sud de la vallée du lac de Joux (village du Brassus) par le Lieu et le Sentier.

Trajet pour Vallorbe : 40 minutes ; pour Pontarlier : 1 h. 40 ; pour Lausanne : 2 h. 1/2 ; pour le Brassus : 30 minutes.

Un bateau à hélice, *Le Caprice*, fait en outre le service régulier, en été, entre le Pont et le Rocheray, desservant les stations de l'Abbaye, du Lieu, des Bioux et du Rocheray (port du Sentier).

Le visiteur trouvera à l'hôtel des voitures et des chevaux de promenade ainsi que des traîneaux en hiver.

L'omnibus de l'hôtel fait le service sur commande pour la gare du Pont.

**Cultes.** — Pendant la saison, l'administration du Grand Hôtel du Lac de Joux prendra les mesures nécessaires pour assurer à l'hôtel même un service du culte catholique, et, autant que possible, du culte anglican. Vallorbe (40 minutes), a une chapelle catholique régulièrement desservie. Pour le culte protestant, l'église du hameau est à côté de l'hôtel. Service chaque dimanche.

**Consulats.** — Lausanne (trajet en chemin de fer en 2 h. 1/2) est la localité la plus rapprochée dans laquelle se trouvent des consulats de France, Angleterre, etc.

**Médecin, pharmacie.** — M. le D<sup>r</sup> Yersin est spécialement attaché à l'hôtel. Il habite à proximité immédiate. Il n'existe pas au Pont de pharmacie mais on trouvera les principaux médicaments d'usage courant chez le D<sup>r</sup> Yersin aux prix ordinaires. Il y a, en outre, une bonne pharmacie au Sentier.

**Fournitures diverses.** — Les magasins du hameau du Pont sont pourvus de toutes les marchandises courantes. Au surplus il sera aisé de faire venir de Lausanne, rapidement et à peu de frais, ce qu'on ne pourrait se procurer au Pont.

**Langues.** — On parle à l'hôtel le français, l'anglais, l'allemand et l'italien.

**Ecuries, remises, garages.** — MM. les voyageurs arrivant en voitures ou en automobiles trouveront les écuries et remises nécessaires pour leur équipage, ainsi qu'en cas de besoin, un charron et un mécanicien. Un spacieux garage a été réservé aux bicyclettes et motocycles.

**Photographie.** — Une installation spéciale pour les amateurs a été aménagée dans l'hôtel avec toutes les ressources désirables.

**Bateaux de promenades et de pêche.** — Un petit port appartenant à l'hôtel a été construit devant la propriété, et contient des bateaux à rames ou à voiles, solides, légers et visités avec la plus grande régularité.

**Bains, douches, massages.** — Les installations de bains et de douches de l'hôtel ont été faites avec le plus grand soin sous la surveillance d'un médecin expérimenté.

Des masseurs et masseuses sont à disposition de MM. les étrangers; ils sont placés sous le contrôle de M. le D<sup>r</sup> Yersin. Bains du lac: près de l'hôtel.

**Ateliers de travaux manuels.** — Les travaux manuels sont souvent recommandés par MM. les médecins comme excellent moyen thérapeutique aux personnes atteintes de neurasthénie; l'administration a fait installer des ateliers où les visiteurs qui le désireront pourront se livrer à tous les travaux d'amateurs recommandés en pareil cas.

**Chambre de jeux pour les enfants.**

**Salle de gymnastique.**

**Skis, patins, luges.** — S'adresser à la direction de l'hôtel qui tient pendant toute la saison d'hiver ces différents articles à la disposition de ses clients.

**Restaurants.** — Il existe à l'hôtel un excellent restaurant dans lequel MM. les étrangers de passage trouveront à toute heure un menu varié et de choix. MM. les clients de l'hôtel qui se rendent en excursion dans les environs trouveront de bons restaurants du pays (cuisine simple) dans les principaux villages de la vallée et des environs.

**Ouvrages à consulter sur la Vallée de Joux.** — Il existe une carte remarquable de la région (atlas Siegfried), en vente à l'hôtel.

Lire : *Histoire de la Vallée du Lac de Joux*, par Jaques David Nicole, juge, 1840.

*Notice sur la Vallée du Lac de Joux*, par Lucien Reymond, 1864, rééditée en 1887. G. Bridel, Lausanne. *La Vallée de Joux*, par Roger Dombréa. Les différents ouvrages sur la flore du Jura, etc.

**Distractions.** — Des jeux de lawn-tennis, de croquet, etc. ont été installés dans les jardins de l'hôtel. Un excellent billard, des journaux illustrés et autres en nombre suffisant, une bibliothèque choisie assurent un passe-temps intérieur agréable.

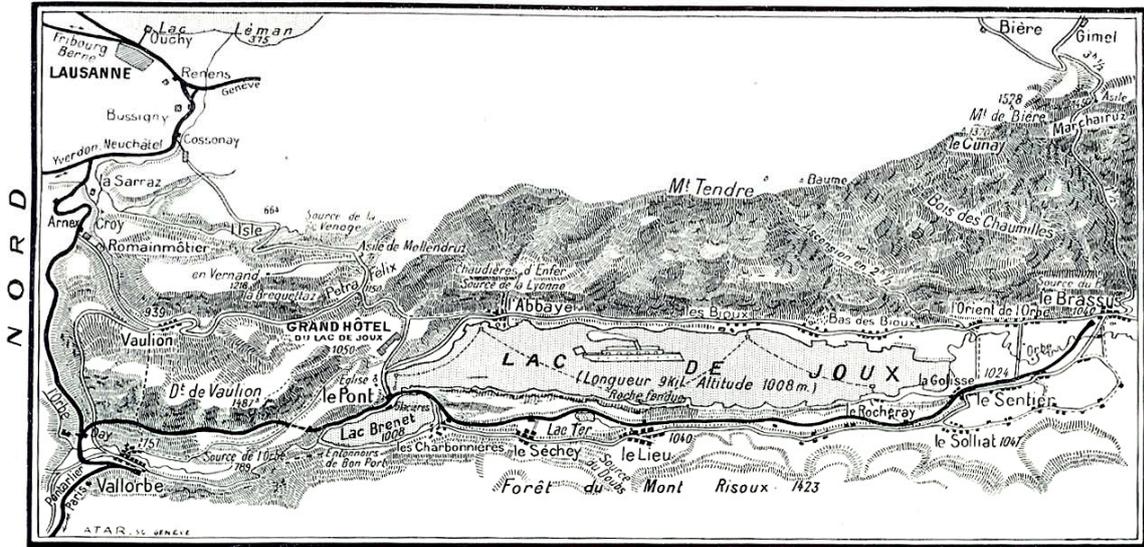
**Clientèle de l'hôtel.** — Les personnes atteintes de maladies contagieuses et notamment de tuberculose ne sont *en aucun cas admises*. La clientèle ordinaire de l'hôtel se compose de familles suisses, françaises, allemandes et anglaises pour la plus grande partie. Dans la saison d'hiver; la clientèle anglaise domine, attirée par la vie sportive aussi bien que par l'excellent air des montagnes.

Le séjour de la vallée de Joux est tout spécialement recommandé par MM. les médecins comme cure d'air et station de repos. Pour toute personne affaiblie, anémiée, dyspeptique, nerveuse, neurasthénique, le climat, l'altitude, l'air de cette région conviennent tout spécialement bien et les effets du séjour sont indiscutables et rapides : dans beaucoup de cas le résultat est surprenant. La variété des distractions de tous genres en est sans doute une des causes.



SPORTS D'HIVER

SPORTS D'ÉTÉ



CARTE DES ENVIRONS DU PONT



Cliché de M. M. Andreossi,  
photographe, Genève

VUE GENERALE DE VALLORBE



M. A.

## VUE GÉNÉRALE DU PONT

### I

# La Vallée du lac de Joux

## Introduction

Parmi les multiples stations de montagnes qui font le charme de la Suisse et attirent chaque année plus nombreux les étrangers venus de tous les points du globe, la **Vallée du lac de Joux**, si pittoresque, si charmante avec ses lacs minuscules et sa couronne de forêts de sapins est sans contredit l'une des plus favorisées à tous les points de vue et, devons-nous ajouter, l'une des plus salubres et des plus vivifiantes.

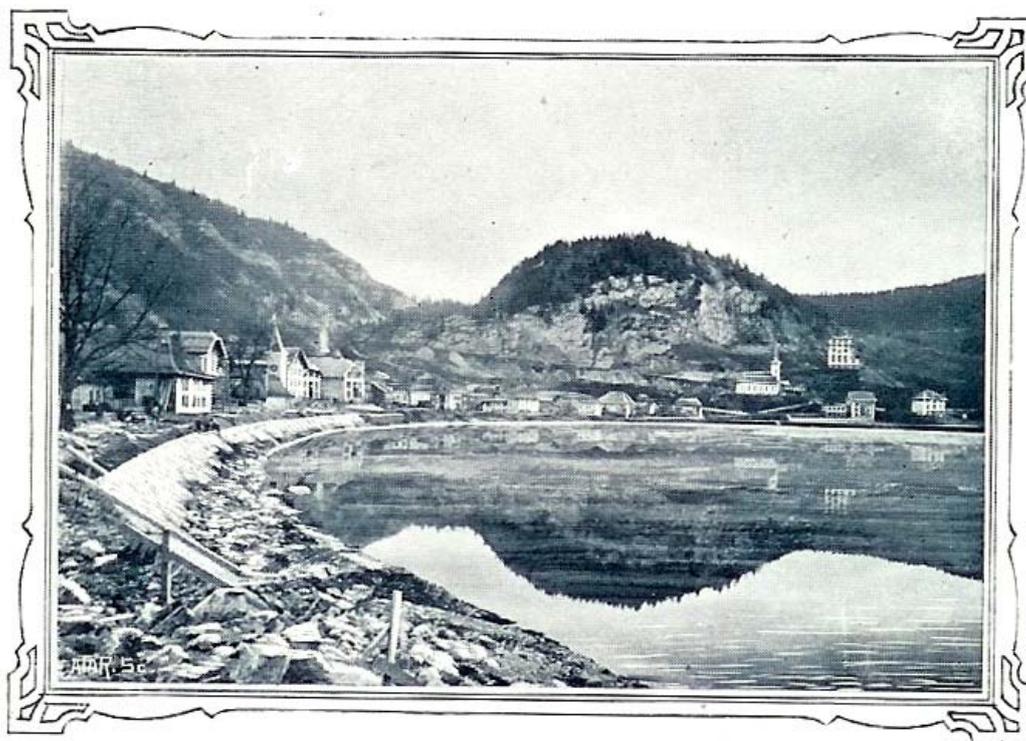
**La Vallée du lac de Joux**, située dans la partie montagnueuse et boisée du Jura vaudois, à 1008 mètres d'altitude, est formée de plusieurs vallons parallèles et occupe une longueur de 18 kilomètres sur 3 à 8 de largeur.

De Vallorbe (station de la grande ligne de Paris à Lausanne par Pontarlier) un chemin de fer de montagne, à voie normale, conduit le voyageur en 40 minutes, à peine, au **Hameau du Pont**, pittoresque village gracieusement étalé en bordure du lac de Joux et non loin du lac Brenet séparé du premier par une étroite langue de terre.

Cette partie de la vallée abritée contre les vents du nord par les contreforts de la dent de Vaulion, entourée de forêts et de paysages verdoyants, est à la fois la plus riante et la plus salubre de cette belle et pittoresque contrée. C'est au hameau du Pont, à quelques minutes du village dans une situation abritée et d'où la vue s'étend au loin sur les lacs et les forêts qu'est placé **le Grand Hôtel du Lac de Joux**.

## Moyens d'accès

Le touriste qui se rend à la vallée de Joux, à pied, à bicyclette, en voiture ou en automobile, a le choix s'il vient de la direction de Genève, entre deux passages du Jura tous deux curieux et intéressants.



M. A.

LE PONT

1. **LE MARCHAIRUZ**, pour franchir lequel on quitte la grande ligne ferrée Genève-Lausanne à la station de **Rolle**. La route s'élève, dès lors en pente douce jusqu'au petit village de **Gimel** (725 m.) l'une des stations du Jura les plus fréquentées en été. De Gimel, elle serpente, très bien entretenue, à travers bois la plupart du temps, sur le flanc du Jura et atteint le **Marchairuz**, point culminant du col de ce nom (1450 m.) où le botaniste trouvera une flore des plus intéressantes et d'où la vue est fort belle (auberge-restaurant).

Du **Marchairuz** la descente commence (route de montagne, forte pente) et bientôt se dessine en détail devant l'œil du touriste ce petit joyau qu'est la vallée du lac de Joux. A ses pieds : le village du **Brassus** ; plus loin, au nord-est, cette tache bleue sur le vert sombre des forêts de sapins et le vert plus tendre des prairies, c'est le **lac de Joux**, qui scintille au soleil.

Une excellente route longeant la rive méridionale, parsemée de villages coquets et d'une propreté remarquable, conduit le voyageur au **hameau du Pont** situé à l'extrémité est de la vallée.

2. **LE MOLLENDRUZ** : pour passer le col du Mollendruz on quitte la grande ligne (Genève-Lausanne) à **Morges**. De là, un chemin de fer à voie étroite conduit le voyageur à **Apples**, **l'Isle** et **Mont-la-Ville**, la route s'élève doucement et, de cette dernière localité, par une pente plus accentuée et à travers bois, arrive au sommet du col (1181 m.) pour descendre ensuite en lacets, toujours sous bois jusqu'au bord du **lac de Joux** à son extrémité est. **Le Hameau du Pont** avec ses maisons alignées au bord de l'eau dans laquelle elles semblent se mirer, ce qui lui donne certaine ressemblance avec les villages de pêcheurs de Normandie, est là, à la droite du voyageur et à un kilomètre à peine.

L'un et l'autre de ces passages sont, nous l'avons dit, très intéressants et nous ne saurions trop les recommander au marcheur et au vélocipédiste en particulier.

Pour le voyageur qui craint la fatigue, qui est pressé ou accompagné de bagages, qu'il vienne de Suisse par Lausanne, ou de France par Pontarlier, c'est à **Vallorbe** qu'il quittera la grande ligne (ou à la bifurcation du **Day** suivant les horaires).

**Vallorbe** est un gros village industriel situé au fond d'un cirque que contourne le train. C'est un séjour d'été apprécié et le voyageur fera bien de s'y arrêter une heure

ou deux, ne serait-ce que pour déguster les excellentes truites qui sont une de ses attractions.

De **Vallorbe** (trajet en 40 minutes) le train suit une route très pittoresque, s'élevant d'abord en une courbe immense



M. A.

### LIGNE DE VALLORBE AU PONT

du fond du cirque où Vallorbe est situé et pénétrant ensuite dans la forêt après la halte **du Day**. Un tunnel à traverser puis, sous l'œil émerveillé du voyageur, **le lac Brenet** apparu soudain sur la droite, au bord même de la voie ferrée, agite ses petites vagues sautillantes ou miroite calme et paisible au soleil, alors que, plus loin, le village des **Charbonnières** étale ses maisons blanches se détachant sur le vert des sapins.

## Description générale

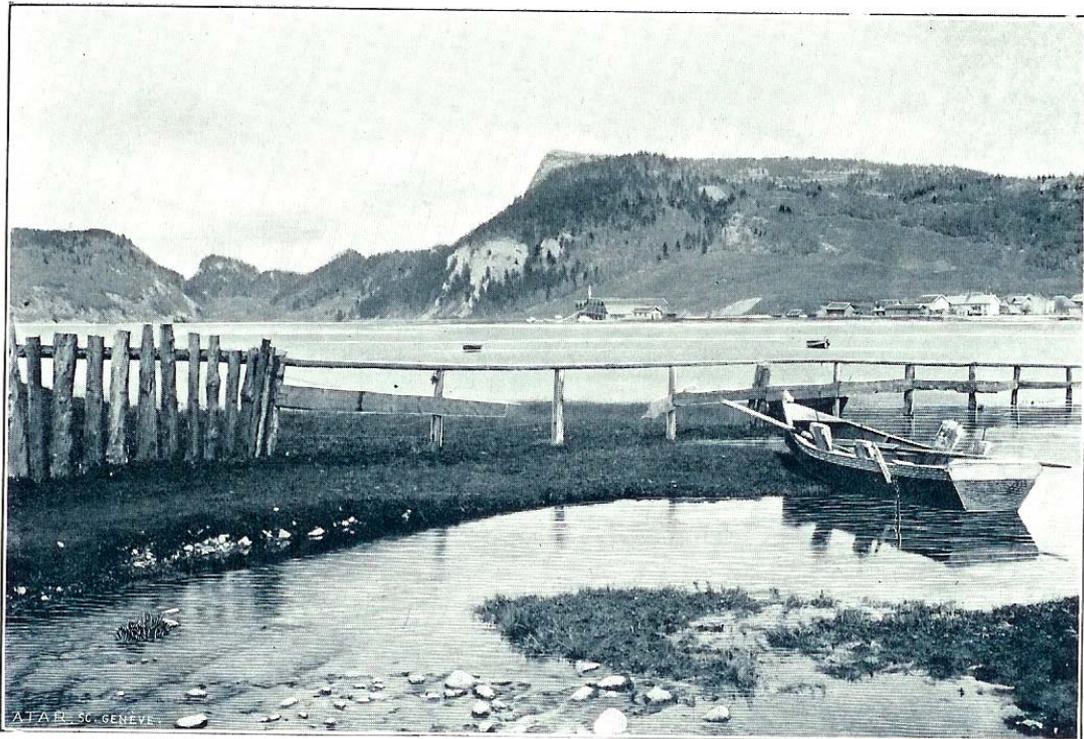
Le train stoppe bientôt et nous voici au **Hameau du Pont**. Un omnibus confortable de l'hôtel attend les voyageurs ; prenons-le ; en quelques minutes il nous transportera à l'**Hôtel du Lac de Joux** dont la silhouette s'élève sur un terre-plein, au pied de collines verdoyantes à l'autre extrémité du hameau.

Installons-nous confortablement sur la spacieuse terrasse qui se trouve devant l'hôtel et regardons devant nous, à droite, à gauche ; nulle part du reste nous ne



*Cliché de M. M. Andreossi,  
photographe, Genève*

VUE DE L'ABBAYE



*Cliché de M. M. Andreossi, Genève*

LA DENT DE VAILLON (VUE PRISE DES CHARBONNIÈRES)

saurions être mieux placés pour admirer la vue et nous faire une conception générale de ce petit pays merveilleux qu'est la vallée de Joux.

A nos pieds : **le lac de Joux**, dont les eaux bleues baignent le hameau, s'étend dans toute sa longueur dans la direction du sud-ouest. De nombreux petits bateaux, à rames ou à voile, le sillonnent en tous sens : bateaux de plaisance, bateaux de course, bateaux de pêche, bateaux coquets de l'hôtel, bateaux plus lourds des pêcheurs du pays ; taches blanches, taches brunes sur le bleu verdâtre du lac.

La rive orientale est parsemée de petits villages : ici, tout près, **l'Abbaye**, berceau de la vallée avec sa petite rivière, **la Lionne** dont les eaux, à peine au sortir de leur source se déversent dans le lac, ses ruines, et **les chaudières d'Enfer**, antre mystérieux et sauvage ; plus loin, **les Bioux**, **le Bas des Bioux** et, tout au fond, dans la brume, **l'Orient de l'Orbe**.

**Le Jura**, derrière ce premier plan, estompe le paysage de ses forêts foncées, et profile sa silhouette derrière laquelle se trouve **le Mont Tendre** (1680 m.), son sommet le plus élevé.

La rive occidentale, plus rocheuse, plus sauvage, plus

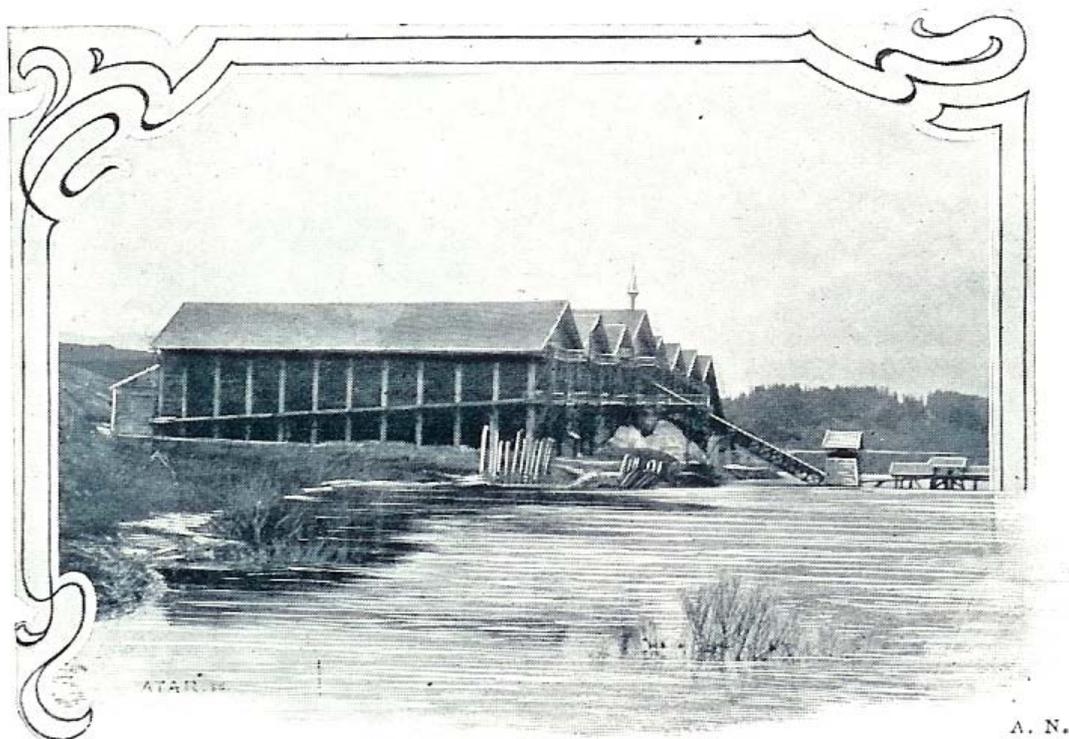


LE ROCHERAY

accidentée, s'élève brusquement en une longue suite de collines qui nous masquent les villages du **Séchay**, du **Lieu** et du **Solliat**.

■ Au loin, vaguement apparaît un point brillant; c'est le « **Rocheray** » lieu de villégiature desservi par un débarcadère et une halte de chemin de fer. La rive ombragée est charmante, on y rencontre en outre une collection unique et naturelle de saules de toutes espèces; plus loin des entonnoirs sous bois, très intéressants et si l'on monte la côte, on trouve de pittoresques pâturages parsemés de sapins et de hêtres, du plus joli effet. La vue s'étend au loin des deux côtés et embrasse toute la vallée de Joux, des Rousses au Pont et de la Dôle à la Dent de Vaulion. La gorge au-dessus des entonnoirs est assez intéressante. (très fraîche en été).

Le Rocheray est l'endroit favori de promenade des habitants de la partie supérieure de la vallée de Joux, les promeneurs s'y pressent en foule le dimanche, souvent accompagnés de leurs excellentes sociétés de musique ou chorales. Il n'est pas possible de passer plus agréablement les heures de l'après-midi à l'abri du soleil qui se couche



LES GLACIÈRES

derrière la colline. On y trouve un petit hôtel avec café-restaurant.

Le Rocheray par sa situation exceptionnelle, est appelé à devenir un jour un endroit très fréquenté, déjà on y a construit des chalets-villas à louer, installés confortablement pour les saisons été et hiver et tout fait présumer que ce ne sont là que des débuts.

Si nous nous tournons maintenant vers la droite, nous voyons, au delà de la petite **église du Pont** perchée sur la hauteur non loin de l'hôtel, **le hameau** avec ses maisons en bordure sur la rive nord du lac; ces grandes constructions à l'extrémité du village, ce sont **les glacières**; très intéressantes installations que le voyageur ne manquera pas de visiter.



A. N.

ENTONNOIRS DE BON PORT

**Le lac Brenet**, minuscule nappe d'eau séparée du lac de Joux par une étroite bande de terre où passe la voie ferrée, le village des **Charbonnières** déjà cité et, sur la rive opposée du lac Brenet, **les Entonnoirs de Bon Port**, une des curiosités les plus remarquables de la vallée.

La rivière de **l'Orbe**, au sortir du lac de Joux, traverse le lac Brenet et là, dans ces mystérieux entonnoirs, s'engouffre à des profondeurs insondables, entre les parois de rochers abrupts pour ressortir, près de Vallorbe, au lieu appelé (bien improprement) « **la Source de l'Orbe** ».

Plus loin, enfin, bordant l'horizon à l'ouest, la splendide **forêt du Mont Risoux** qui s'étend sur une longueur de plus de 30 kilomètres. Cette forêt, qui offre au promeneur des buts d'excursions variées à l'infini, est une des richesses



SORTIE DE L'ORBE A VALLORBE

et des gloires du pays. On évalue à plus de 30 millions de francs la valeur intrinsèque de ses sapins âgés le plus souvent de deux à trois cents ans et dont le tissu serré et fin est bien connu et apprécié dans le commerce.

Si nous nous tournons maintenant du côté de l'est, nous avons au premier plan la grande route qui se bifurque un peu plus loin pour conduire, soit au passage du **Mollendruz** dont nous avons parlé plus haut, soit au **Village de Vaulion** et, de là, à **Romainmotier** sur la ligne Lausanne-Vallorbe.

C'est là, sur ces pentes qui semblent avoir été créées tout exprès, qu'en hiver, sous le soleil qui fait scintiller le blanc tapis de neige, s'ébattent les amateurs de skis pendant que glissent rapides les luges légères et que, sur la glace unie du lac, les patineurs parcourent en tous sens la piste immense. Et ce sont alors des cris joyeux d'appel et des rires égrenant leurs notes argentines.

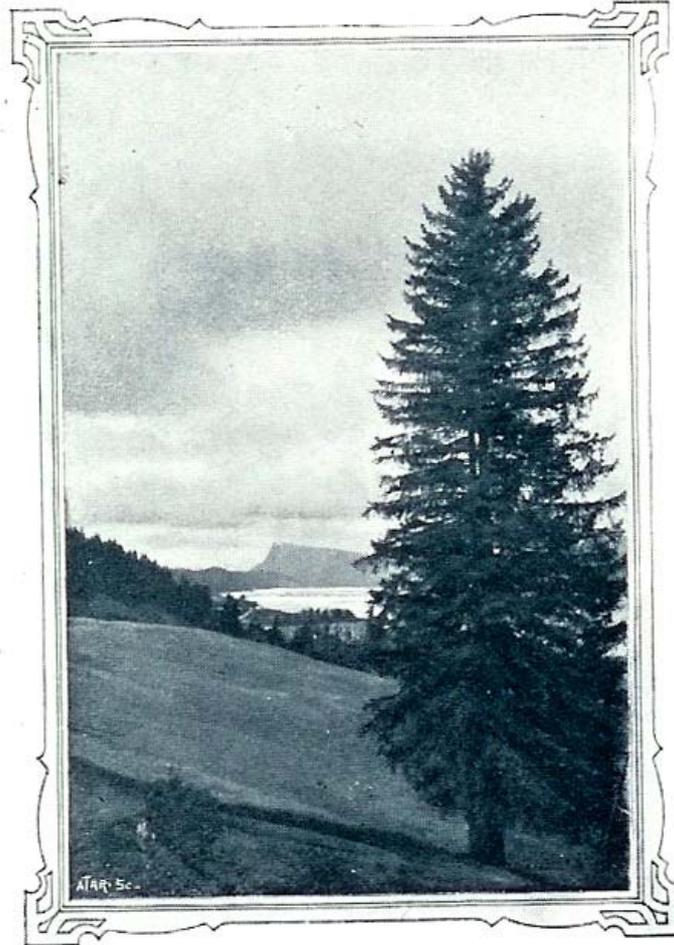
Les belles forêts qui tapissent la pente du Jura entre **le Pont** et **l'Abbaye**, à quelques pas de l'Hôtel, sont un lieu de promenade privilégié pour les étrangers, qui trouvent là, sans fatigue, d'épais ombrages et des sites délicieux.



*Cliché de M. Alf. Nicole, Genève*

LA FORÊT DU MONT RISOUX

Derrière nous, enfin, masquée par les constructions de l'Hôtel, **la Dent de Vaulion**, but d'ascension bien connu du touriste, dont les premiers contreforts, confinant à l'Hôtel même, présentent des terrasses naturelles, vrais belvédères où le visiteur, en quelques minutes de marche, pourra venir se reposer et jouir de la vue incomparable qui en fait le charme, à l'ombre des bouquets de sapins, au



A. N.

UN SAPIN DE TROIS CENTS ANS

milieu d'une flore des plus variées, des anfractuosités de rochers sauvages et fraîches en toute saison, des pâturages enfin, verdoyants et riches.

Mais, soudain, pendant que nous admirions un des plus beaux points de vue qu'il soit possible de trouver, un coup de sifflet a retenti sur le lac, répercuté par les échos voisins ; c'est « **le Caprice** », gracieux petit yacht à hélice,



M. A.

VUE DE L'ESPLANADE DE ROCHERS DERRIÈRE L'HÔTEL

qui fait le service régulier entre le Pont et Rocheray, à l'autre extrémité du lac de Joux. Il arrive, léger et rapide, et, après quelques instants de repos au Pont, va reprendre sa course, bercé par les lames minuscules du lac. Saisissons cette occasion qui se présente si à propos et hâtons-nous de monter à bord ; le port n'est pas loin et en quelques minutes à peine de descente au travers des jardins nous l'atteindrons.

Que le ciel est bleu, que l'air est frais et vivifiant dans ces parages jurassiens !

Le petit bateau, vaillant et gracieux, évolue avec aisance ; on sent qu'il offre, malgré sa taille exiguë, toute sécurité et doit se comporter bravement quand, d'aventure, le vent soulève les petites vagues bleues ; c'est qu'il sort des ateliers bien connus de la maison Escher, Wyss & C<sup>e</sup> de Zurich, le petit yacht « le Caprice », et c'est un plaisir de se laisser bercer mollement sur sa coque solide alors que, à droite, à gauche, se déroule ce paysage charmant que nous avons aperçu de la terrasse de l'Hôtel et que nous allons revoir dans tous ses détails attrayants.

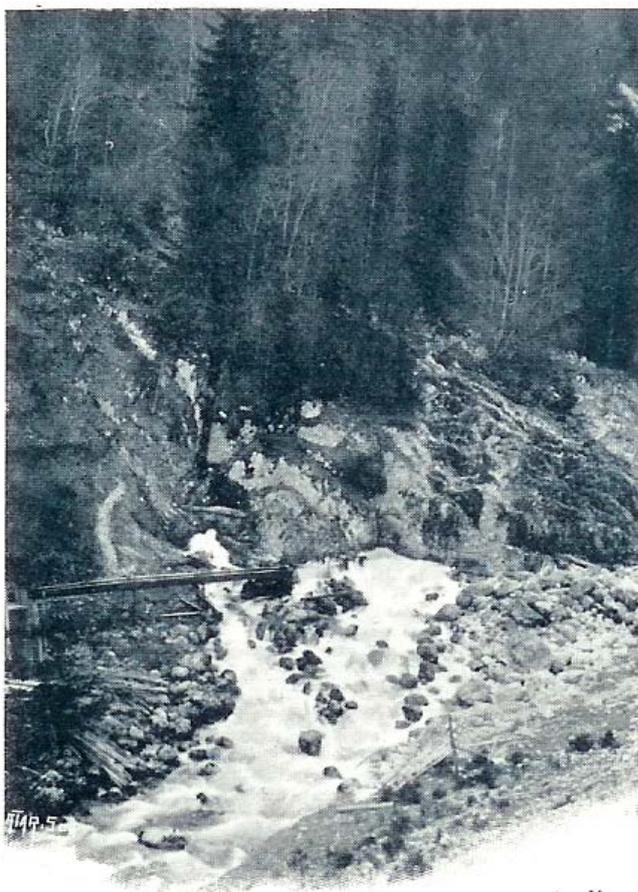
Voici l'**Abbaye**, avec sa vieille tour et le sauvage ravin de **la Lionne**, ses scieries, ses usines ; puis, après avoir traversé le lac, **la Roche fendue**, station d'arrivée pour le Lieu ; nouvelle traversée et le « Caprice » stoppe **aux Bioux**, que domine une

petite église, bien vieille, bien rustique, mais combien aussi intéressante et curieuse, dernier vestige des temps qui ne sont plus, avec son grand toit de «tavillons» descendant en pente rapide jusqu'à moins de deux mètres du sol. Des prairies que les ormes et les frênes parsèment de bouquets verts ou argentés s'étalent coquettes au bord du lac, et plus haut, sur les pentes de la montagne, dégringolent, gazouillants et rapides, de petits ruisseaux aux frais murmures.

De nouveau, le bateau reprend sa course, traverse pour la troisième fois le lac et arrive **au Rocheray**, station terminale d'où, en vingt minutes, une excellente route nous conduit **au Sentier**.

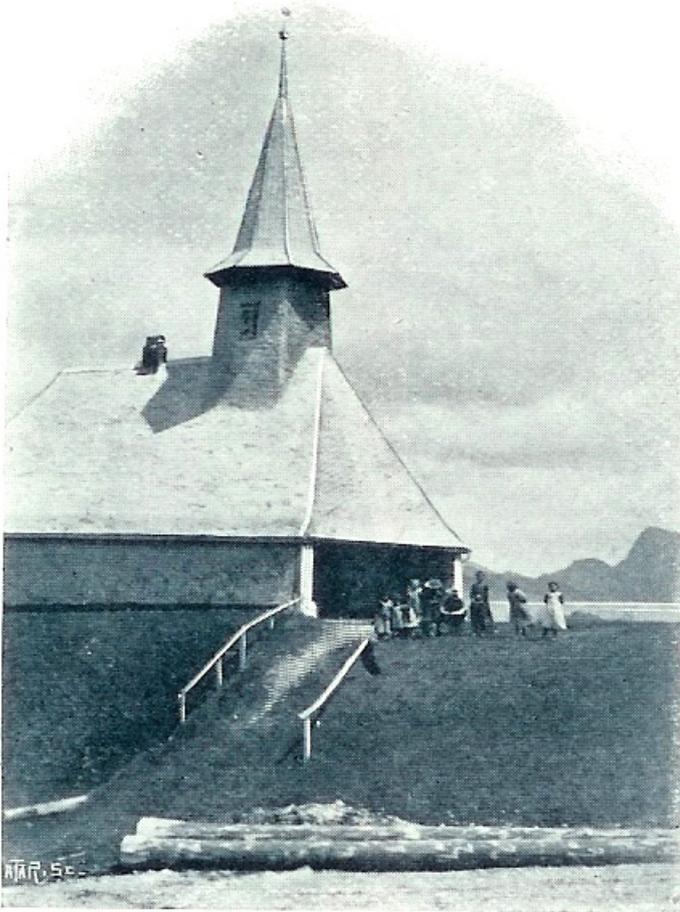
**Le Sentier** est un riche et beau village, aux maisons spacieuses et propres, avec des magasins, des industries, de belles rues (une petite ville dirait-on), sur la pente de la colline et dominant l'embouchure de **l'Orbe** que nous avons vu s'enfouir dans les entonnoirs de Bon-Port après avoir traversé les lacs de Joux et Brenets.

Devant nous, vers l'est, barrant la route droite et large, **l'Orient de l'Orbe**; plus loin, au sud, le village du **Brassus**, situé à l'extrémité de la Vallée de Joux, au pied du **Col du Marchairuz**. Et, serpentant en lacets capricieux, au milieu de la plaine entre les saules et les roseaux, **l'Orbe** jette une note argentée et, paisiblement, tranquillement comme à regret, gagne par des



A. N.

RAVIN DE LA LIONNE



L'ÉGLISE DES BIOUX

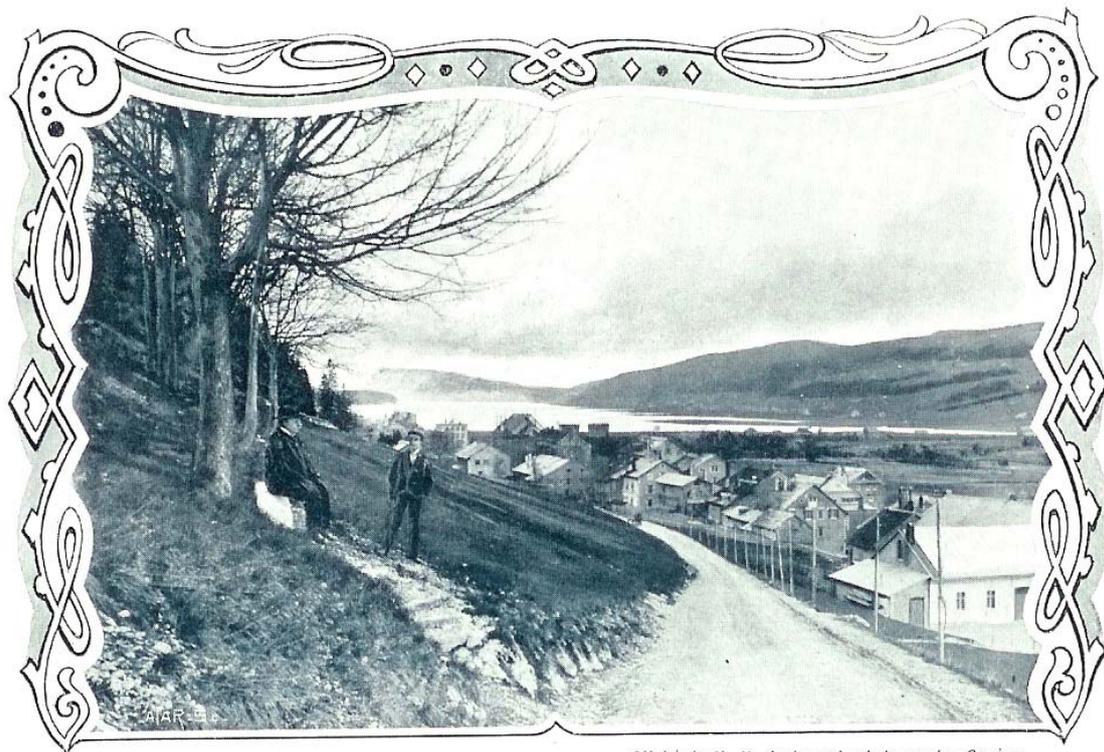
A. N.

méandres multiples le lac dont ses eaux troublent à peine le bleu.

Prenons, si vous le voulez bien, le train qui, du Sentier, nous ramènera à l'Hôtel en longeant du sud au nord la chaîne des collines qui sépare la voie ferrée du lac ; cela nous permettra un rapide coup d'œil sur les villages du Lieu et du Séchey que nous masquaient les rochers du rivage dans notre trajet sur eau.

A gauche, ce petit village à quelque distance de la voie ferrée et non loin du Sentier, c'est **le Solliat** ; puis voici **le Lieu** avec son petit lac, **le Lac Ter**, un étang très poissonneux où se reflètent les collines boisées, **le Séchey**, **les Charbonnières** et bientôt **le Hameau du Pont** où nous quittons le train et regagnons **l'Hôtel du Lac de Joux**.

Sur la terrasse, car le soir est venu, l'ombre des rochers et des arbres s'allonge et s'étend ; le soleil, globe de feu, se couche là-bas, sur la forêt du Risoux, tintant de pourpre et d'or le ciel et les eaux du lac, et, dans ce site paisible d'un beau soir d'été sur le Jura, une poésie douce et reposante vous étreint et vous fait rêver. Loin des villes, loin du bruit, à l'air pur des hauteurs vivifié par l'arôme des sapins et des foin, dans la tranquillité douce du soir que trouble seul le tintillement d'une sonnette de chèvre dans le lointain ou l'appel du pâtre sonnant le départ, l'âme et l'esprit se vivifient, les nerfs se calment, le corps se repose.



*Cliché de M. M. Andreossi, photographe, Genève*

VUE GÉNÉRALE DU SENTIER



*Cliché de M. M. Andreossi, photographe, Genève*

VUE GÉNÉRALE DES CHARBONNIÈRES



VUE GÉNÉRALE DU BRASSUS

M. A.

Rien n'est sain, rien n'est beau comme cette grande sécurité des soirs radieux dans cette vallée jurassienne, tour à tour riante et sévère, animée et paisible.

Certes, les majestueux sommets de nos Alpes, cou-



RENTRÉE DU TROUPEAU

ronnés de neige éternelle, ont leur attrait et leur charme, mais à la poésie qu'ils inspirent se mêle nous ne savons quel sentiment d'inquiétude et de crainte ;

l'homme se sent bien petit, bien faible devant ces géants de pierre.

Ici, au contraire, devant ce miroir du lac où se profilent les forêts et les collines,

c'est un sentiment de paix et de confiance qui pénètre et délasse l'esprit et le corps et qui, peu à peu, envahit tout l'être d'une douce sensation de calme et de repos, inoubliable pour qui l'a une fois éprouvé.



EGLISE DE L'ABBAYE

A. N.

## Aperçu historique

Roger Dombrea, dans son très intéressant ouvrage sur la Vallée du Lac de Joux (*La Vallée de Joux, par Roger Dombrea. Attinger Frères, éditeurs, Neuchâtel*), nous apprend que, vers 1126, un pèlerin, saint Norbert, allant de Cologne à Rome, après avoir franchi au prix de bien des fatigues et des dangers les plateaux « sibériens » du Jura, s'arrêta sur les bords du lac de Joux à l'endroit où s'élève aujourd'hui le village de l'Abbaye et résolut de grouper dans ce lieu sauvage et désert quelques religieux de l'ordre des Prémontrés.

Ce fut vraisemblablement le premier homme qui pé-

nétra dans cette contrée alors couverte de forêts inextricables dont les ours étaient les seuls hôtes.

Plus tard fut fondée l'Abbaye qui donna son nom au village et dont les derniers vestiges sont encore visibles aujourd'hui.

La petite colonie, perdue dans un coin de terre ignoré du monde, prospéra, se développa; autour d'elle vinrent se grouper bientôt quelques colons, artisans et bûcherons qui se joignirent aux courageux moines, des forges furent installées sur le cours de la Lionne (aujourd'hui disparues), et la civilisation peu à peu prit possession de cette vallée, jadis inhabitée et si longtemps impénétrable, aujourd'hui parsemée de villages riants.

## Mœurs. Habitants. Industries

Celui qui supposerait que les habitants de ces villages sont des paysans illettrés et incultes commettrait une grande et profonde erreur. Les habitants de la Vallée, « les Combiens » (c'est ainsi qu'on les nomme dans le pays) sont, tout au contraire, en général, remarquablement instruits et cultivés. A côté de l'agriculture et de l'élevage du bétail, les habitants de la Vallée se livrent à des industries variées dont l'horlogerie fine et le sertissage des pierres sont de beaucoup les plus répandues.

Dans la plupart des maisons, à bon droit vantée pour sa blancheur et sa propreté, le père, la mère, les fils et les filles ont leurs « établis » sur lesquels ils s'attellent aux travaux méticuleux et délicats de l'horlogerie et du sertissage, partant de leur métier et de leur bétail et de leur agriculture, et de leur devoir ces braves gens conservent malgré les durs labeurs de la terre les mains agiles



Un intérieur

d'horloger

nécessaires pour le maniement des pierres délicates et des pièces presque microscopiques qui entrent dans l'horlogerie.

En dehors de ces industries « à domicile », il existe dans la Vallée de Joux d'importantes fabriques renommées et prospères. Citons la maison d'horlogerie Le Coultre & C<sup>ie</sup>, au Sentier, bien connue et appréciée ; la fabrique de rasoirs Jacques Le Coultre, au Sentier également <sup>(1)</sup>, qui possède le secret d'une fabrication et d'une trempe spéciale et exporte ses produits renommés dans le monde entier. A mentionner encore les Glacières du Pont dont nous

avons déjà parlé et considérable, un certain nombre de scieries et enfin, de fromageries installées au Pont.

La fabrication des fromages tient, elle aussi, une place importante dans l'industrie locale et dans la Vallée a le monopole de ces succulents vanes cherins connus du reste sous le nom de « Vache-Vallée », dont les habitants voisins, de Genève et de Lausanne en particulier, font une consommation plus réjouissante.

On cultive à la Vallée les arts et nulles part voit-on une telle profusion de sociétés chorales, instrumentales, lyriques ou littéraires.

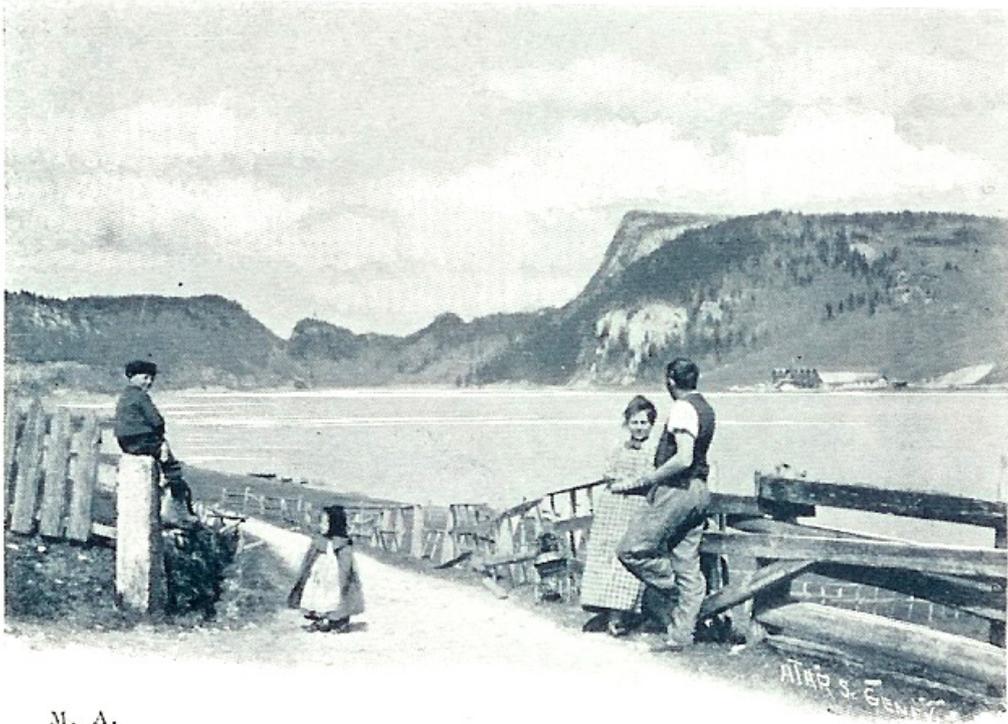
Nous nous souvenons à ce propos avoir assisté, il y a quelques années, au Hameau du Pont, à une grande solennité théâtrale dans laquelle on représentait, sur une estrade dressée sur la place du Hameau, « Le



Un intérieur d'horloger

M. A.

(1) Il est à noter que, dans la Vallée de Joux, quelques noms tels que : Rochat, Meylan, Piguet, Aubert, Le Coultre, etc., sont si répandus que l'usage du « sobriquet » et du prénom, voire même de plusieurs prénoms ou de l'adjonction du nom de la femme à celui du mari, est absolument nécessaire pour distinguer entre eux les homonymes. Ce fait démontre clairement que la colonie fut composée au début d'un nombre très limité de familles qui se sont développées rapidement et considérablement.



M. A.

### GROUPE D'HABITANTS

Sire d'Aigremont», un drame populaire à grand spectacle, s'il vous plaît, agrémenté d'orchestration et de chœurs, composé et interprété par des habitants de la Vallée, et nous ne faisons aucune difficulté pour reconnaître que la pièce valait bien certaines œuvres à succès de nos grands théâtres. Elle avait en outre ce mérite, très réel à notre avis, de représenter un épisode de l'histoire du pays et ses interprètes ne paraissaient ni trop gauches ni trop empruntés dans leurs rôles difficiles.

Les mœurs des habitants de la Vallée sont douces et paisibles et semblent s'être empreintes de la sérénité des sites et de la grande tranquillité de ce paysage. Vif, le « Combier » en général ne l'est pas, et le « time is money » anglais n'aurait pas ici d'adeptes bien nombreux.

Courtois, polis, serviables, tous le sont, et c'est un plaisir d'avoir affaire à ces braves gens, contents de peu, philosophes, optimistes, prenant le temps comme il vient et le vent comme il souffle.



## Climat

L'altitude de la Vallée de Joux (1050 mètres à la terrasse de l'Hôtel) est bonne et convient en général à tous les tempéraments. Assez élevée pour agir efficacement sur l'organisme, elle ne dépasse pas cependant la limite au delà de laquelle certaines personnes, spécialement dans le cas de maladies de cœur, souffrent d'oppression et de malaises dus à la raréfaction de l'air. (Il est à remarquer au surplus



B. L. C.

### SPORT D'HIVER. COURSE DE SKIS

que l'altitude de 1000 mètres dans le Jura correspond à 1200 mètres dans les Alpes.)

L'air est sain, vivifiant, parfumé par l'arôme des sapins.

En hiver, malgré le froid, vif à cette altitude, grâce à la sécheresse de l'air, remarquablement bien supportée, du reste, le séjour de la Vallée est agréable et salubre ; le soleil, si rare en cette saison dans nos pays de plaines, y brille souvent dans un ciel sans nuage. Les sports du patin, du ski et de la luge dont nous parlerons plus loin en font une station hivernale de premier ordre.

La différence d'altitude, agent important dans les cures d'air, produit d'excellents résultats et, pour l'étranger qui vient des grandes villes de la plaine, c'est-à-dire qui s'élève

de 600 mètres et plus, les effets du climat ne tardent pas à se faire sentir.

Ses premiers symptômes sont une recrudescence très marquée de l'appétit, une plus grande facilité de marche qui permet de faire sans fatigue de longues promenades, une impression de bien-être, de légèreté, une respiration plus aisée et plus large : « à pleins poumons », comme s'exprime une locution familière, mais rendant très exactement l'impression ressentie.

Au surplus, nous ne pouvons mieux faire que de relater ici la très intéressante publication de M. le docteur Yersin intitulée : « *Considérations météorologiques sur la Vallée de Joux* ». Emanant d'un homme compétent et impartial, d'un médecin connu et apprécié, qui a séjourné vingt ans dans cette région, ce petit ouvrage ne peut manquer, croyons-nous, d'offrir un réel intérêt au lecteur auquel nous demandons la permission de le relever ici « in extenso ».

## CONSIDÉRATIONS MÉTÉOROLOGIQUES SUR LA VALLÉE DE JOUX PAR M. LE DOCTEUR YERSIN

La Vallée de Joux (1008 mètres d'altitude), limitée de tous côtés par des chaînes de montagnes couvertes d'épaisses forêts, possède un climat plutôt spécial.

L'été est en général beau et chaud, quelquefois pluvieux et orageux. Les plus fortes chaleurs ont lieu en juillet et août. Le maximum thermométrique observé à l'ombre a été de 30° centigrades. La température ordinaire d'été oscille entre 18 et 22°.

Mais il y a lieu de faire observer que tous les jours chauds sont suivis, sans exception, de nuits fraîches, qui permettent un sommeil agréable et réparateur.

L'automne est, comme dans toute la chaîne du Jura, quelquefois pluvieux, mais le plus souvent beau, sec et chaud. La chaleur ne dépasse plus 20° ; le léger brouillard du matin, disparaît régulièrement vers 8 ou 9 heures, et laisse briller un soleil radieux.

Le printemps est la saison la moins agréable et la moins salubre à cause de la couche de neige à fondre, qui est quelquefois considérable, et des « rebuses » qui sont fréquentes.

La neige fait son apparition, en moyenne, à fin novem-

bre ou au commencement de décembre et reste jusqu'au milieu de mars. Les chutes de neige sont abondantes ; la couche moyenne est de 60 à 70 centimètres environ.

(Pendant ces dernières années, elle est restée bien au-dessous de ce chiffre.)

Cependant, l'hiver est souvent la saison la plus agréable de l'année ; les brouillards sont très rares, tandis qu'ils couvrent le plateau suisse et se maintiennent à une altitude de 800 à 900 mètres. Pendant des jours, voire des semaines et même des mois, nous jouissons d'un soleil magnifique et bienfaisant. Les nuits sont froides, mais aussitôt le soleil levé, la température s'adoucit et s'élève d'une façon remarquable.

Lorsque le temps est calme, la température est de plus en plus élevée à mesure que l'on monte. Les stations météorologiques de la forêt du Risoux (1400 mètres) n'enregistrent jamais de minima aussi bas que dans le fond de la Vallée.

Ce phénomène de l'inversion, c'est-à-dire de la présence de la chaleur dans les régions supérieures et du froid dans les régions inférieures, s'observe à la Vallée de Joux tous les hivers, à de très rares exceptions près. Pendant ces curieuses périodes hivernales de beau, les petits oiseaux sifflent dans les grands bois (on en a même vu nicher), et on peut cueillir, par-ci par-là, la pâquerette et la gentiane bleue.

Les chutes de neige, ai-je dit, sont abondantes mais de courte durée.

Généralement après une forte « neigée », le ciel s'éclaircit, la température s'abaisse et nous avons une série de jours très beaux et froids.

Ce froid est sec, tonifiant et bien plus facilement supportable que celui d'en bas, qui est amené par le brouillard et la bise.

L'hiver est généralement, d'après mes observations faites pendant un séjour de dix-huit ans dans la contrée, la saison la plus saine de l'année (les mois de novembre, décembre, janvier et février sont ceux où le nombre de malades est le plus faible).

Les minima les plus faibles observés sont de — 30 et — 32. Une seule fois, de mémoire d'homme, le thermomètre est descendu (en 1888) à — 40<sup>o</sup>, mais près de l'Orbe, au niveau le plus inférieur et toujours le plus froid de la Vallée.

Le village du Pont et ses abords étant garantis des

vents du nord par des collines escarpées et un rideau d'épaisses forêts et jouissant en outre de la réflexion de la chaleur à la surface du lac, le climat y est plus doux que dans le reste de la Vallée. Il y tombe une quantité de neige moins considérable (un tiers environ) et le printemps s'y installe quinze jours plus tôt.

*Résultat des observations météorologiques faites au Pont, pendant les années 1896 à 1900, et déposées au Département des Travaux publics, à Lausanne.*

ANNÉES	BEAU	DOUTEUX	PLUVIEUX OU NEIGEUX	BROUILLARDS TOUT LE JOUR
1896	210	55	98	2
1897	243	36	83	3
1898	240	52	72	1
1899	221	40	101	3
1900	206	51	98	10
Totaux	1120	234	452	19

Les matinées, soirées et fractions de journée de brouillards donnent un total d'environ 30 jours pour les trois années, soit 10 jours par an.

Ce tableau indique clairement que, malgré quelques sauts brusques de température, le climat de la Vallée, et spécialement celui du Pont, est sain (peu ou point de brouillard) et qu'il peut soutenir la comparaison avec d'autres régions similaires qui jouissent d'une réputation méritée comme station hivernale. Mes longues années de pratique médicale dans la contrée me permettent d'affirmer que tous les malades qui ont besoin d'être stimulés, tonifiés, trouvent dans la Vallée de Joux un air oxygéné vigoureux, qui peut convenir à leur état maladif et contribuer à leur rendre la santé.

Sentier, le 3 février 1901.

D' YERSIN.

Ajoutons que les tables officielles de statistique donnent pour la Vallée de Joux une durée de vie très supérieure à la moyenne.



M. A.

EGLISE DU PONT

## Promenades Ascensions Jeux. Sports

Tous les avantages, toutes les distractions qui se trouvent en général disséminés dans les stations de montagne en vogue sont réunis dans ce petit pays privilégié, à la seule exception des grandes ascensions de nos Alpes.

### Pour le piéton :

Promenades charmantes et variées au bord des lacs, à travers les forêts de sapins, sur le

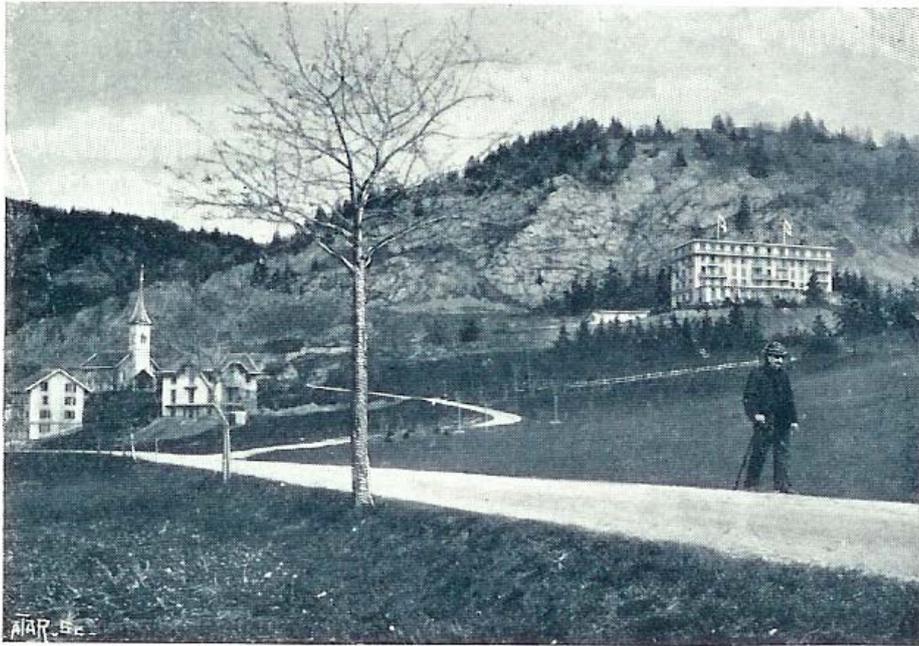
flanc des collines d'où les points de vue les plus pittoresques abondent.

Nulle part peut-être le promeneur qui craint la fatigue des montées ne trouve autant de buts d'excursions. Les routes du bord du lac sont plates et très bien entretenues et permettent de faire de longues et intéressantes promenades sans fatigue.

Pour l'alpiniste : Plusieurs buts d'ascensions qui, tout en ne présentant aucun des dangers de nos Alpes, offrent un exercice salubre et des points de vue d'une rare beauté. (Citons : **la Dent de Vaulion** (1486 m.), **le Mont Châtel** (1436 m.), **le Mont Tendre** (1680 m.), **le Mont d'Or** (1463 m.), **le Suchet** (1595 m.), **la Dôle** (1678 m.), etc.).

### Pour la bicyclette, le cheval, les voitures, les automobiles :

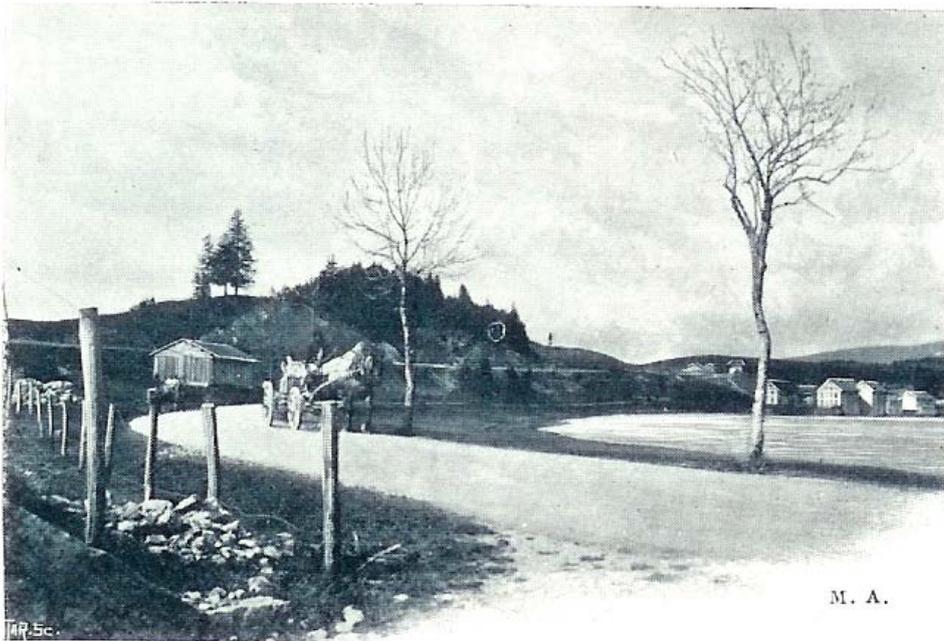
Des routes agréables et faciles qui sillonnent la Vallée dans toute sa longueur, longeant le lac de Joux sur la rive orientale, parcourant le fond de la Vallée jusqu'au Brassus et se dirigeant de là vers le nord par le Sentier, et plus loin en suivant le fond du petit vallon latéral formé entre les



M. A.

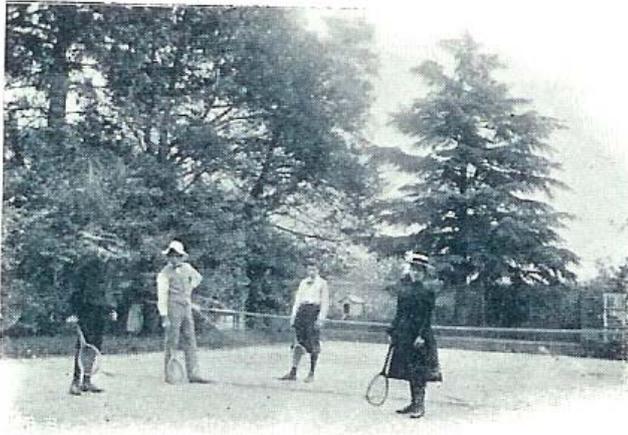
### ROUTE DU BORD DU LAC

collines bordant le lac à l'ouest et la forêt du Mont Risoux.  
Pour l'amateur de sports nautiques : Les bateaux à rames ou



M. A.

### ROUTE DU BORD DU LAC (DU PONT AUX CHARBONNIÈRES)



A. N.

LAWN-TENNIS

à voile, la pêche (dont nous parlerons plus loin), les bains du lac (confortable installation devant les jardins mêmes de l'Hôtel).

Ajoutons, pour être complets, **les jeux de tennis, de croquet, de foot-ball, etc.**, installés par l'administration de l'Hôtel toujours soucieuse de pro-

curer à ses visiteurs tout le confort et tout l'agrément désirables, et, pour l'hiver, un emplacement de **patinage** unique (8 kilomètres de longueur), une **piste pour les luges et le ski**, tout cela devant l'Hôtel même, et enfin **les courses en traîneaux**.

(NB. — Pour tous détails sur les promenades, courses et ascensions, consulter les renseignements que nous donnons à la fin de cette notice, pages 55 et suivantes.)

Flore  
Minéralogie  
Faune. Chasse  
Pêche

Des renseignements quelque peu complets sur la flore, la minéralogie et la faune du Jura sortiraient, nos lecteurs le comprendront, du cadre de cette notice et nous les prions de consulter les ouvrages qui ont paru à ce sujet.



EDELWEISS

Nous nous bornerons donc à en dire quelques mots en passant.

**LA FLORE DU JURA** et spécialement de la Vallée du Lac de Joux et de ses environs, qui participe à la fois de celle des plaines et de celle des Alpes, est riche et variée. (Lire à ce sujet l'article que le *Scottish Geographical Magazine*, dans son numéro de novembre 1900, consacre à la Vallée de Joux, et les ouvrages très intéressants sur la flore du Jura; J. Turmann, Antoine Magnin, Fr. Hétier, de Rahm, Vetter, Durand et Pittier, Bertholet, etc.)

Dans le fond de la Vallée, les fleurs des prés et des bois abondent et sont d'une richesse et d'une variété remarquables.

Les **trolles**, les **reines des prés et des bois**, les **fougères**, les **campanules**, le **chardon blanc**, les **gentianes**, l'**erinus alpinus**, les **linaires** et, d'une façon générale, la presque totalité des espèces de cette altitude se trouvent dans les pâturages rocaillieux du bord du lac, dans les prairies ou dans les forêts.

Plus haut, sur les pentes du Jura et spécialement pour les espèces alpestres, au Mont Tendre, au Marchairuz et à la Dent de Vaulion, le botaniste trouvera en assez grande abondance l'**anémone narcissifolia**, les **piroles**, le **lycopode**, les **véroniques** et les **potentilles de montagne**, les **androsaces**, le **daphné cneorum**, l'**orchis niger**, l'**ophris vanillé**, et enfin à la Dôle ces reines de nos Alpes, le **rhododendron** aux riches couleurs et l'**edelweiss** velouté.

La famille des **cryptogames** est représentée par ses variétés les plus appréciées parmi les champignons comestibles, et bien des visiteurs ne dédaignent pas de se livrer à la recherche des **morilles**, des **mousserons**, des **bolets** succulents, de l'**agaric** délicieux et des **chanterelles** qui, conservées au vinaigre, sont excellentes (choisir les jeunes champignons et les récolter par un temps sec).

De nombreux et remarquables spécimens de **conifères**, plusieurs fois séculaires, se trouvent, nous l'avons dit, dans la splendide forêt du Risoux.



RHODODENDRON

**LA MINÉRALOGIE ET LA GÉOLOGIE** du Jura sont intéressantes (voir les ouvrages spéciaux). Les **blocs granitiques** sur le versant oriental sont nombreux et quelquefois de dimensions très grandes.

Quelques **cristaux** sur les sommités, des **fossiles** à la Dôle. On trouve dans certaines carrières, et plus spécialement sur le versant est du Jura, des « **pierres dessinées** » sur l'origine desquelles les spécialistes ne sont pas d'accord. Ces fragments de pierres, qui sont souvent extraits des parties centrales du rocher, présentent des dessins d'arabesques très nettement tracés et affectant la forme de certaines algues ou de fougères. On dirait un dessin très fin au crayon.

Le touriste qui ne craint pas la marche en montagne fera bien de visiter la très curieuse **Glacière de Saint-Georges** (par le Marchairuz).

**LA FAUNE DU JURA** n'est, nous devons le dire, ni très riche ni très variée. Depuis longtemps les ours, anciens hôtes des forêts jurassiques, ont totalement disparu ; le sanglier ne s'y rencontre que très rarement. Par contre, le **chevreuil** qui, grâce à la protection efficace du

Département de l'agriculture du canton de Vaud, s'était beaucoup multiplié, est encore assez commun, bien que de nouveau en déclin. Le **lièvre** n'est pas rare. Les animaux nuisibles sont représentés par le re-



BOLETS



GRAND TÉTRA

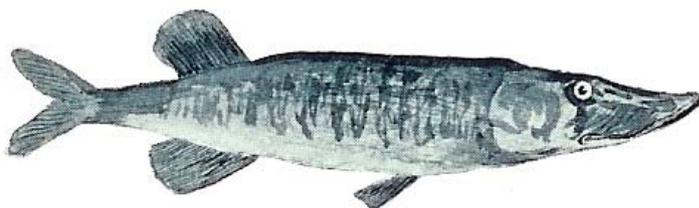
nard, la martre, la fouine, la loutre et la belette. — Le gibier à plume, plus abondant, comprend les **grands tétaras**, **coqs de bruyère**, **gelinottes**, les **canards sauvages** et **poules d'eau**, les **bécassines**, les **cailles** et la **grive** en abondance.

La chasse est ouverte en général du 1<sup>er</sup> septembre au 15 décembre, sauf restrictions. (Permis de chasse nécessaire. Coût fr. 25 à 30.)

(On peut facilement de l'Hôtel aller chasser sur France.)

**LA PÊCHE** est une des ressources du pays et des distractions les plus appréciées des visiteurs.

**Pêche à la truite.** — Les truites de l'Orbe et du Lac de Joux se sont acquis, à leur détriment, une réputation qui n'est certes pas usurpée et constituent le plat de résistance de tout festin digne de ce nom. Comme partout ailleurs la pêche à la truite se pratique à la ligne volante de préfé-



BROCHET

rence et l'appât, suivant la saison, le temps et l'heure (car la pêche à la truite est un art et a ses mystères et ses ruses) consiste en mouches, sauterelles, polypes, etc.

La mouche artificielle, qui entre autres avantages a celui d'être plus propre à manier et d'éviter l'amorçage délicat et répugnant, s'utilise avec succès.

Les lacs fournissent en abondance **la truite**, **le brochet**, **la perche**.

Les professionnels, nous voulons dire les pêcheurs de la contrée, se servent beaucoup de la **nasse** et fort peu du **filet** dont les grandes herbes des bas-fonds gênent le maniement. **La ligne dormante** est aussi employée, pour le **brochet** en particulier. (Permis de pêche nécessaire pour ces engins.)

L'amateur utilisera de préférence **la ligne ordinaire** (pêche libre) avec le **liège** pour les petits poissons et **sans bouchons** pour la **perche** qui se prend en général par un grand fond et spécialement « **au pied du Mont** ». (On nomme ainsi

la limite où cesse la pente des hauteurs avoisinant le lac et se continuant sous les eaux. C'est, à proprement parler, le fond de la Vallée dont l'eau recouvre la partie inférieure.

L'amorce employée pour la perche sera le ver de farine (asticot) ou mieux le ver de terre rouge.

Nous connaissons pour l'avoir éprouvé certain emplacement entre la rive de l'Hôtel et le village de l'Abbaye, c'est-à-dire à trois cents mètres à peine du port de l'Hôtel, où suivant le temps et l'heure le pêcheur heureux fera rapidement une ample provision de ce poisson excellent.

Le petit lac Ter contient en outre une grande quantité de **carpes, tanches, brochets** et **perches**.

On trouve enfin l'**écrevisse** dans la plupart des ruisseaux du voisinage et spécialement dans l'Orbe, du Brassus à son entrée dans le lac.



A. N.

PÊCHE A LA LIGNE

Nous avons eu l'occasion d'assister, en hiver, à une chasse des plus curieuses et bien spéciales à cette contrée, c'est la chasse au brochet sous la glace. Voici comment on procède :

C'est généralement à la fin de décembre, lorsque le lac se congèle, que se

pratique ce sport exclusif à cette contrée ; il faut des patineurs exercés, agiles et que n'effraient pas les craquements de la glace encore mince, voire même l'éventualité d'un bain froid. Du reste, hâtons-nous de l'ajouter, c'est dans les parties peu profondes du lac que se fait cette chasse.

Après avoir essayé la glace, un premier patineur (le plus léger de l'équipe) suit le bord du lac à 30 ou 40 mètres de la rive en patinant très lentement et sans mouvements brusques ; un second patineur le suit à 10 mètres en arrière et plus près du bord.

Aussitôt que le premier aperçoit un brochet (le poisson se tient en général immobile, près du fond), il frappe

du bâton dont il doit être armé, la surface gelée, après avoir manœuvré pour placer le poisson entre lui et la rive. Le brochet se réveille alors et la chasse commence. Le but des deux patineurs qui s'efforcent de ne pas perdre de vue le poisson sera de le maintenir toujours entre la rive et eux, car, une fois rentré dans la partie profonde, il disparaîtrait bientôt et serait perdu pour les chasseurs.

Après des péripéties émouvantes et souvent comiques, le poisson se fatigue et, s'arrêtant au fond de l'eau, agite le sable de ses nageoires. C'est le moment de le harponner, car cet arrêt, pendant lequel il cherche à « se gîter », ne dure pas longtemps et doit être mis à profit. L'un des patineurs pratique un trou dans la glace, l'autre arme la perche dont il est muni d'un harpon, soit trident à trois ou quatre branches, que le premier introduit dans l'eau pendant que son partenaire (se reculant de quelques mètres, car de près la réflexion de l'eau ne permet pas de juger de la direction à faire suivre au harpon) le guide dans sa manœuvre. Lorsque le harpon se trouve au-dessus du brochet, le patineur qui tient la perche, averti par l'autre, presse vivement et le brochet se trouve transpercé, généralement à la naissance de la tête, pour éviter de le détériorer. On agrandit alors le trou pratiqué dans la glace et on amène le brochet à la surface.

Il arrive cependant souvent qu'il est trop gros et trop résistant pour qu'il soit possible de le lever avec un seul harpon, car des pièces chassées ainsi pèsent souvent 7 kilos et plus. Dans ce cas, pendant que le brochet est maintenu par le premier harpon, on le perce d'un second à la partie inférieure du corps.

On chasse de la même façon la truite ou le vengeron et même la perche, mais la poursuite du brochet est entre toutes la plus amusante et la plus fructueuse en même temps.

Lorsque la glace est peu épaisse, la perche que porte le patineur lui sera d'un grand secours pour éviter les « bains froids » ; il suffit en effet, dans la plupart des cas, de la poser à quelques mètres en avant dans les moments critiques et de s'appuyer fortement dessus pour alléger suffisamment le poids du corps et échapper au danger.

PANORAMA DE LA VALLÉE DU LAC DE JOUX

L'Hôtel

Lac de Joux

Le Pont

Lac Brenet



VUE PRISE AU-DESSUS DU HAMEAU DU PONT

*Cliché de M. M. Andreossi, photographe  
Genève*



*Cliché de M. M. Andreossi, photographe, Genève*

LE GRAND HOTEL DU LAC DE JOUX

p. 45

## Ressources naturelles du pays

Le poisson abonde, nous venons de le voir, et fournit un appoint qui n'est pas à dédaigner à la cuisine de l'Hôtel. Les truites et les brochets en particulier constituent un met des plus appréciés et atteignent des proportions remarquables; il n'est pas rare de voir servir des brochets pesant jusqu'à 8 kilos et mesurant 1 mètre de longueur, ou des truites de 6 kilos.

Ajoutons que le poisson des lacs et des rivières de montagne a une saveur et une finesse de goût toutes spéciales et que connaissent bien les gourmets. Cela provient soit de la basse température de l'eau, soit de sa grande pureté!

La viande de boucherie est bonne et de belle couleur; le lait, que fournissent abondamment les nombreux troupeaux du pays, est délicieux; les fromages de la Vallée sont renommés.

(La vigne n'existe pas dans cette région dont l'altitude est trop élevée pour elle, non plus que les arbres fruitiers, si ce n'est quelques pommiers, pruniers et cerisiers.)

Au surplus, les grandes facilités de communications permettent de se procurer, en bonnes qualités de choix et de fraîcheur, tout ce que peut exiger le gosier le plus délicat, et la cuisine de l'Hôtel du Lac de Joux jouit d'une



M. A.

LES SOURCES

réputation qu'il s'efforce de mériter, et que lui envieraient bien des hôtels de la plaine.

L'eau enfin, provenant de sources captées à grands frais par la commune, est fraîche et absolument pure.

L'analyse du laboratoire officiel a donné les résultats suivants :

*Copie de l'analyse chimique qualitative des eaux de source du Pont, faite par le Laboratoire officiel vaudois à la requête de M. E. Rochat, au Pont. — Désignation de l'échantillon à analyser : I, eau de source.*

Aspect . . . . .	Limpide.
Couleur . . . . .	Nulle.
Odeur . . . . .	Nulle.
Résidu sec à 105° . . . . .	235 milligr. par litre.
Résidu calciné . . . . .	190 » »
Alcalinité . . . . .	190 » »
Matières organiques . . . . .	30,2 » »
Ammoniaque . . . . .	0
Acide azoteux . . . . .	0
Azotates . . . . .	Très faibles traces.
Chlorures . . . . .	0
Sulfates . . . . .	Très faibles traces.

**Conclusions :** Cette eau n'est presque pas chargée en principes minéraux. **C'est une excellente eau potable** qui n'a presque pas de dureté permanente. Elle paraît ne pas contenir d'eaux d'infiltration et présente, au point de vue chimique, **tous les caractères d'une eau très saine.**

JAN DES BIOUX.



*Cliché de M. M. Andreossi, photographe, Geneve*

VUE DE L'HOTEL  
PRISE DE L'ESPLANADE DES ROCHERS

L'hôtel est éclairé à l'électricité et pourvu d'un ascenseur. Les plus grandes précautions ont été prises pour assurer le confort dans la saison d'hiver, les murs sont revêtus de parois en planches, il existe dans toutes les pièces des doubles fenêtres et le chauffage central.

Enfin, l'hôtel, par l'emploi du ciment armé remplaçant les poutres et les faux planchers, présente toutes garanties contre le feu.

D'une façon générale, l'administration n'a reculé devant aucun sacrifice pour offrir à ses clients tout le confort et l'agrément nécessaires pour un séjour prolongé en quelque saison que ce soit.

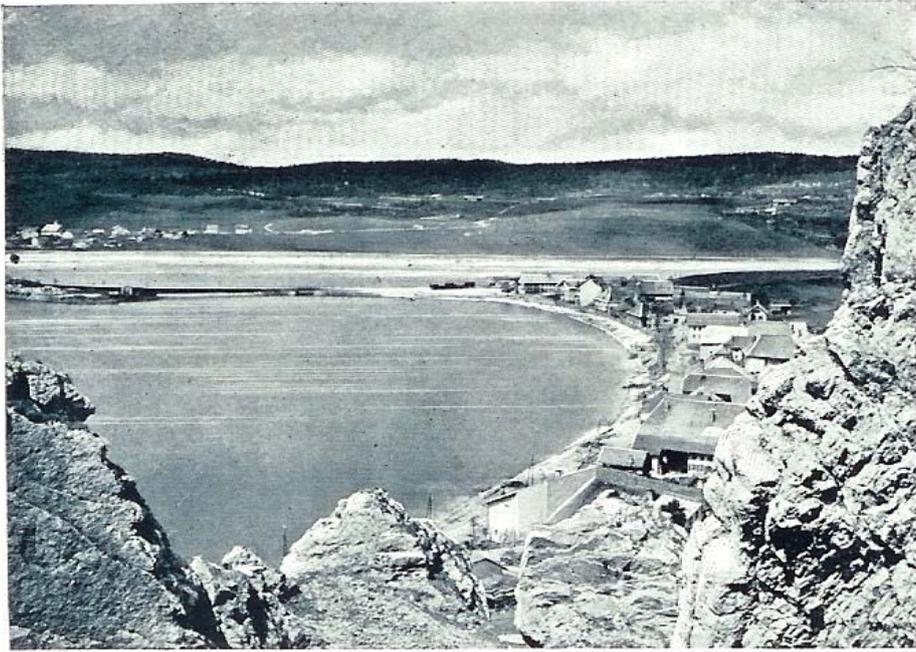
Les terrains dépendant de l'hôtel mesurent près de cent mille mètres carrés, et s'étendent jusqu'au bord du lac où ont été installés le port et les bains.

Outre la terrasse dont nous avons parlé déjà, des installations confortables ont été aménagées partout dans les abords de l'hôtel ; ici, à l'ombre d'un bouquet d'arbres et en face de la vue, là, entre deux rochers qui projettent leur ombre et garantissent du vent ; plus loin, sur les hauteurs boisées qui dominent les constructions du côté nord et d'où la vue est de toute beauté.

Des promenades avec bancs et kiosques enfin, ont été aménagées dans les forêts d'alentour, par l'administration de l'hôtel pour l'agrément de ses clients.



ROCHERS BOISÉS DERRIÈRE L'HOTEL



VUE PRISE DES ROCHERS DERRIÈRE L'HOTEL

Les jeux (tennis, croquets, etc.) ainsi que les pistes pour lugas et skis sont à proximité immédiate et en vue des bâtiments.

Le logement de M. le D<sup>r</sup> Yersin, médecin attaché à l'hôtel, est à quelques pas.

## SAISONS

Le Grand Hôtel du Lac de Joux est ouvert toute l'année. Les saisons d'été et d'hiver sont les plus fréquentées.

Cependant bien des familles font des séjours très prolongés dans cette région et y viennent au printemps déjà pour y rester jusqu'à l'arrière-automne. Dans cette dernière saison la chasse amène une clientèle de passage assez régulière.

Les journées de septembre et octobre en particulier sont souvent très belles dans le Jura. L'air est, à ce moment de l'année, d'une pureté remarquable et le feuillage se

teinte de riches couleurs qui donnent aux bois des environs un caractère très particulier et bien fait pour tenter le pinceau de l'artiste.

## CLIENTÈLE

La clientèle habituelle d'été est en majeure partie composée de familles de la Suisse romande habitant Lausanne, Genève, etc. La facilité des moyens de communications, le fait que le téléphone est installé à l'hôtel même, présentent pour cette clientèle le grand avantage de rester en contact fréquent avec ceux des membres de la famille retenus à leur domicile habituel par leurs occupations ; il est facile à ces derniers de passer au Pont la journée du dimanche. La clientèle française est, elle aussi, très nombreuse en général dans la saison des vacances principalement. La préférence dont elle favorise cette station provient de diverses causes : la grande facilité d'accès, la langue, la faculté de suivre le culte catholique ou protestant, et, enfin, les excellents résultats du climat du Jura au point de vue du changement d'air.

La clientèle anglaise et américaine aime et apprécie cette station et le fait qu'elle y trouvera tous les sports et toutes les distractions qu'elle recherche en général, ne peut que l'engager à venir toujours plus nombreuse au Pont.

En hiver, cette clientèle domine, attirée et retenue par la beauté des sites, la salubrité de la région et les sports du patin, du ski et de la luge.

Il est à remarquer du reste que, depuis quelques années, les stations alpestres sont beaucoup plus fréquentées en hiver que par le passé. On a constaté que l'air pur et vivifiant de ces altitudes convient tout spécialement aux personnes qui ont besoin de repos ou de changement d'air et, pour certains tempéraments, les résultats obtenus par des séjours hivernaux prolongés dans les montagnes ont été très efficaces et très durables. Cela est si vrai que, même dans les cas de maladies de poitrine (*nous rappelons ici que ces cas ne sont pas acceptés à l'Hôtel du Lac de Joux*) beaucoup de médecins très éminents recommandent maintenant la montagne en hiver. (Leysin, Montana, etc.).

## CURE D'AIR, HYDROTHÉRAPIE, MASSAGES, ETC.

Le Grand Hôtel du Lac de Joux est, avant tout, un hôtel d'étrangers et de séjour d'agrément; ce n'est donc pas un « *sanatorium* » et, nous l'avons vu, les maladies contagieuses et spécialement les cas de tuberculose sont rigoureusement exclus. Nous ne saurions même conseiller son séjour aux personnes sérieusement atteintes de neurasthénie grave, etc. auxquelles, du reste, conviennent mieux les cures d'isolement et de repos complet. Mais on cherche souvent dans un changement d'air autre chose qu'une simple distraction et bien nombreuses sont les personnes **anémiées, fatiguées, surmenées** par la vie des grandes villes et des affaires et qui, sans être précisément ce qu'on nomme des malades, ont néanmoins besoin de conseils médicaux et de thérapeutique. Les séjours les plus renommés comme lieux d'agrément et de plaisir : Aix, Evian, Montreux, Ragatz, Zermatt, sont fréquentés par cette catégorie de clients et l'administration a dû se préoccuper de leur fournir tout le confort et les soins désirables. Il n'existe en Suisse que très peu d'installations organisées en prévision des cures de repos et de distraction pour ceux que nous appellerons « **les neurasthéniques du premier degré** », c'est-à-dire, tous les hommes d'affaires surmenés par le travail d'esprit.

## OPINION DES MÉDECINS

Sur le conseil de médecins éminents, l'administration de l'Hôtel a tenu à prévoir toute l'installation désirable; elle s'est assurée le concours d'un médecin connu et estimé, M. le D<sup>r</sup> Yersin; une installation complète d'hydrothérapie a été aménagée dans l'Hôtel et des masseurs et masseuses, sous le contrôle direct du D<sup>r</sup> Yersin, sont à disposition des personnes qui en auraient besoin.

Nous joignons à ce chapitre quelques lettres émanant de médecins connus de la Suisse romande et émettant leur avis sur les avantages de cette station à ce point de vue spécial.

Messieurs,

Le nombre des « neurasthéniques » tend à augmenter de jour en jour. Dans notre pays, la création d'une station propre au traitement de cette catégorie de malades, vient combler une lacune importante.

A cet effet, le choix d'un site pittoresque sur les bords du lac de Joux, à une altitude moyenne, à proximité des forêts, dans une vallée ouverte et non encaissée, paraît des plus heureux.

*Genève, le 8 novembre 1898.*

*Signé: D<sup>r</sup> RUEL.*

---

Messieurs,

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt votre notice relative à un hôtel à construire dans la région du lac de Joux, au hameau du Pont. J'ai passé moi-même avec ma famille un été au Pont et ai pu apprécier ce charmant séjour.

Nous avons à cette époque avec nous un bébé qui n'avait pas quatre mois révolus, et comme nous tous, s'est fort bien trouvé de ce séjour et s'y est fortifié.

Le Pont, tout en étant d'un accès facile et peu éloigné de Lausanne, offre un séjour reposant et calmant.

Nous y avons beaucoup apprécié de superbes promenades dans les grandes forêts de sapins, facilement accessibles, même aux personnes qui ne peuvent pas beaucoup marcher.

Les bains du lac et la pêche sont aussi une grande attraction et donnent à un séjour dans cette contrée un intérêt et une variété que n'offrent pas à un degré pareil d'autres stations du Jura.

J'ai déjà souvent eu dans ma clientèle des familles étrangères qui ont passé l'été à la vallée de Joux et s'en sont bien trouvées.

Je crois que vous avez raison de chercher à développer aussi le côté médical de l'établissement que vous avez l'intention de créer, en confiant la direction médicale à un spécialiste connu et éprouvé.

Je ne puis ainsi que vous féliciter sincèrement de chercher à mettre en valeur ce joli point de notre patrie vaudoise, point trop peu connu et dont vous relevez avec justesse dans votre brochure les nombreux avantages.

*Veytaux, le 18 novembre 1898.*

*Signé: D<sup>r</sup> CHATELANAT.*

---

Messieurs,

C'est avec un intérêt tout particulier que j'ai pris connaissance du projet d'hôtel dans la vallée de Joux dont vous avez bien voulu me soumettre les plans d'étude.

C'est certainement avec raison que vous supposez qu'un séjour dans une station climatérique du genre de celle que vous voulez créer, et offrant autant de ressources de toutes espèces, ne pourra être que très favorable en toutes saisons aux personnes fatiguées, anémiées et nerveuses ayant besoin d'un changement d'air et de repos. Bon air, bonne eau, promenades agréables, pas fatigantes, presque toujours à plat, de magnifiques forêts de sapins et avec cela une facilité d'abord qu'on ne trouve pas partout. En un mot tous les avantages de la plaine et de la montagne réunis. Le choix de la vallée de Joux est très heureux, l'abord en est facile sans que pour cela vous ayez à craindre l'agitation, souvent

désagréable à des hôtes sensibles, d'un trop grand passage de promeneurs du dimanche, comme c'est souvent le cas dans d'autres stations.

A bien des reprises, j'ai cherché pour mes malades un établissement de ce genre dans *le Jura*, parce que j'estime que le climat du Jura est plus utile aux neurasthéniques (et quel citadin n'est pas neurasthénique au printemps ?) que celui des Alpes. J'estime que c'est une entreprise qui doit réussir parce qu'elle comble une importante lacune.

*Genève, le 18 décembre 1897.*

Signé: D<sup>r</sup> Ed. LARDY.

---

Messieurs,

Vous m'avez demandé hier mon avis sur l'affectation éventuelle au traitement des neurasthéniques de l'hôtel que vous projetez de construire au Pont.

Après réflexion, je suis partisan de cette affectation pour les raisons suivantes :

L'altitude de la vallée de Joux, ses conditions climatiques, la tranquillité de la contrée et surtout sa richesse en occasions de distractions musculaires, tout dans la situation de votre hôtel, en fait un séjour d'élection pour les nerveux.

La première condition d'un traitement efficace de la neurasthénie est d'avoir à son service une installation hydrothérapique complète. Rien de plus facile dans la construction projetée que d'aménager dans les sous-sols deux salles de douches et quelques cabinets de bains qui eussent été nécessaires quand même.

Un masseur et une masseuse seraient chargés non seulement des massages en général, mais des douches, bains, draps mouillés, maillots, frictions, etc.

*Genève, le 30 novembre 1897.*

Signé: D<sup>r</sup> C. REYMOND.  
Institut orthopédique.

Les exercices physiques, employés comme dérivatifs dans les cas d'excès de fatigue cérébrale, sont très recommandés et c'est pourquoi, sur le conseil des médecins qui ont bien voulu s'intéresser à cette création, l'Administration a non seulement utilisé tous les avantages qu'offre le pays dans ce but, mais encore organisé des jeux variés et sains et même des ateliers d'ouvrages d'amateurs qui permettront, pour les jours de mauvais temps en particulier, de se procurer un passe-temps à la fois agréable et salubre.



M. A.

### VUE DU LAC

PRISE DE L'ESPLANADE DE ROCHERS DERRIÈRE L'HOTEL

## Liste des Promenades et Ascensions

Dans nos précédents chapitres, nous avons indiqué brièvement les principales promenades et ascensions des environs. Il nous reste à en donner une liste la plus complète possible avec les indications du temps nécessaire et la hauteur des sommités de la contrée.

### PROMENADES A PIED

*Aller et retour, arrêts non compris*

- Sommet de l'Aouille, 1150, en dessus de l'Hôtel. 1 h.
- Stand, 1120, retour par l'ancienne route de Vallorbe. 1 h.
- Stand, 1170, retour par la route cantonale. 1 h.
- Pétrafélix, 1150, retour par le Stand, 1120. 1 h.
- Pétrafélix, 1150, retour par la route de Vallorbe. 1 1/2 h.
- Premier Chalet de la Dent de Vaulion, 1200. 1 1/2 h.
- Abbaye, retour par la route d'en haut. 1 1/2 h.
- Pointe des Agouillons, 1170, vue du Mont-Blanc. 1 1/2 h.

- Asile de Mollendruz, 1181, retour par l'ancienne route de Vallorbe. 2 h.  
Breguettaz, 1084, élevage de poulains. 2 h.  
Tour du lac Brenet. 2 h.  
Croisettes, 1326, communal du Pont, descente par l'Abbaye. 2 h.  
Roche Fendue, 1081, Lieu, suivre la côte occidentale, 1100. 2 1/2 h.  
Sommet du Risoux, 1201, frontière, chemin du Bureau. 2 1/2 h.  
Second Chalet de la Dent de Vaulion, 1349-1420, route de Vallorbe. 2 1/2 h.  
Vernand, 1190, par Asile de Mollendruz. 3 h.  
Croisettes, descente par Grosjean-Bioux. 3 1/2 h.  
Id. id. Eglise des Bioux. 4 h.  
Grotte aux Fées, 861, et source de l'Orbe, 789, par Echelle, retour Epoisats. 4 h.  
Roche Champion, 1354, et chalet Capt, 1343, départ du Brassus. 4 h.  
Rocheray par la Côte boisée Occidentale. 1080. 4 h.  
Montricher, 803, par Pétrafélix et Chardevaz. 4 h.  
Vallorbe, 757, par l'Echelle et retour par les Epoisats, 1097. 5 h.  
Poste des Mines, 1374, Ch. Bureau-Forêt du Risoux par ch. Gendarmes-Golisse-train. 5 1/2 h.  
Ballaigues, même route. 7 h.  
Marchairuz, 1450, Pré de l'Haut, 1372, Mazel, 1456, Racine, Grand Crozet. 7 h.  
Marchairuz, 1450, Pré de l'Haut, 1376, descente par la route du Marchairuz et visite à la source du Brassus. 7 h.  
Mouthe, 930, France, visite à la source du Doubs, 937. 7 h.  
L'Isle par le Mollendruz (train par Morges).

**COURSE AU RISOUX.** — La forêt du Risoux, célèbre par son étendue et ses magnifiques sapins, est une course peu fatigante et infiniment agréable dans les jours de grande chaleur. Suivre le chemin du Bureau, au-dessus des Charbonnières jusqu'à la frontière française, là, avec un peu d'attention, on découvre le « Sentier des Gendarmes » bien marqué et parcouru par ceux-ci chaque jour et toute l'année. Il ne reste plus qu'à le suivre; du côté sud on peut facilement le quitter soit en face du village du Lieu, soit du hameau de Combenoire et du Poste des Mines, ou, si l'on veut, le parcourir dans toute sa longueur jusqu'au chalet Capt, avec retour sur le Brassus. Cette longue course

toute en forêt, embaumée d'essence résineuse, est reposante au plus haut degré et sa solitude d'un charme infini.

Pour les autres courses, telles que le Mollendruz, Marchairuz, etc., consulter le guide des courses de l'Hôtel.

### SOURCES DE RIVIÈRES A VISITER

Source de la Lionne, 1050, et Chaudières-d'Enfer, 1100. 2 h.

Source de l'Orbe, 739, par Epoisats, 1097, et Pré à la Dame, 895, 4 h. Chalet-restaurant de la Source, truites renommées. 4 h.

Source du Nozon, 998, près de Vaulion, 939. 4 h.

Source du Brassus, 1056, près le Brassus, 1040, par le chemin de fer.

Source de la Venoge, près de l'Isle, 667. 5 h.

Source du Doubs, 937, près de Moutte, 930. 7 h.

Source de l'Orbe au Lac des Rousses, 1075. 10 h. avec chemin de fer jusqu'au Brassus. 5 h. de marche.

Source Bleue, par Malbuisson, près des Lacs de Rémoray St-Point, 853, chemin de fer pour Pontarlier, station Hopitaux. 3 h. de marche.

### ASCENSIONS

**LA DENT DE VAULION.** — Ascension facile et à proximité de l'Hôtel (1486 m.).

Deux itinéraires : 1° Monter la route de Vallorbe, traverser les tourbières, passer devant le premier chalet, suivre les lacets de la nouvelle route de montagne, passer devant le second chalet de la Dent. On atteint ainsi le sommet facilement et sans grande fatigue en une heure et demie de marche.

2° Suivre de l'Hôtel la route du Mont du Lac jusqu'au point nommé « la Croisée de Pétrafélix » ; de là, s'engager dans un chemin à gauche passant à travers une fort belle forêt de sapins. Arrivé à la sortie de la forêt, on peut gagner le sommet de la Dent sans passer devant le second chalet. Cet itinéraire nécessite une demi-heure de marche de plus que le premier, mais est plus agréable, surtout pendant la forte chaleur. Dans l'un et l'autre des itinéraires indiqués, le promeneur jouit en montant de charmants points de vue sur la vallée de Joux et ses lacs.

Du sommet, le panorama est merveilleux : C'est

d'abord le Mont-Blanc, ce géant de nos Alpes, puis le Grand-Combin, la Dent du Midi, les Diablerets, le massif de la Jungfrau, avec le Mœnch et l'Eiger, le Pilate, derrière lequel se trouve le Righi, puis les Alpes Glaronnaises et, lorsque le temps est très clair, le Sæntis.

La plaine, qui scintille au soleil, est semée de taches bleues, ce sont les dix lacs qu'on aperçoit du sommet de la Dent : le lac Léman, les lacs de Neuchâtel, de Biemme, de Morat, tout près, au pied du spectateur, le lac de Joux, puis le lac Brenet, d'un bleu tirant sur le vert, le minuscule lac Ter, près du village du Lieu, au loin le lac des Rousses, brillant comme de l'argent. Au pied de la Dent, le lac du Verâtre, un étang, enfin, le lac de Rémoray à peine visible entre les sapins.

L'ascension de la Dent de Vaultion, facile et peu fatigante, peut être faite par un temps couvert ; à défaut d'une vue panoramique aussi étendue que celle qui, par le beau temps, fait le charme de cette excursion, le promeneur sera largement récompensé par le coup d'œil varié et charmant qu'offrent les premiers plans, la Vallée de Joux couronnée par la forêt du Risoux, Vallorbe, Ballaigues, le Vallon de Vaultion.

Le lever du soleil sur la Dent est merveilleux et vraiment féérique. Il serait à souhaiter qu'un modeste hôtel-restaurant fût installé sur cette sommité, la perle du Jura, que Gœthe a décrite dans ses récits de voyages et que le visiteur ne se lassera pas de revoir.

**LE MONT CHATEL** (1436 m.). — On s'y rend par le col du Mollendruz, charmante course de 4 heures, aller et retour, avec vue de détails sur la plaine vaudoise et coup d'œil panoramique sur la chaîne complète des Alpes et du lac Léman.

**LE MONT TENDRE** (1680 m.). — On s'y rend aisément soit de la Croisée de Pétrafélix, soit en montant au-dessus de l'Abbaye en traversant une charmante contrée boisée et parsemée de pâturages ; on atteint ainsi le chalet de la Racine d'où l'ascension de cette sommité la plus élevée du Jura suisse n'est qu'une partie de plaisir. On peut même se faire transporter au pied de la montagne en voiture. La vue du Mont Tendre est à peu près la même que celle de la Dent de Vaultion, cependant les Alpes du Dauphiné se distinguent plus nettement, le Mont-Blanc se dessine encore mieux et l'ensemble de la chaîne des Alpes est imposant, plus que des autres sommités du Jura. En temps ordinaire,

on distingue très bien les quais de Genève et spécialement la colonne blanche du jet d'eau à l'entrée du Port. Par contre, le Mont Tendre n'a pas de premier plan et n'est pas à conseiller en temps douteux.

**LE MONT D'OR** (1463 m.). — Itinéraire : Suivre le lac Brenet, passer le col de la Tornaz et, devant le chalet du Mont de Cire, descendre le chemin débouchant sur la Gouille à l'Ours jusqu'à l'endroit dit l'Echelle, où l'on entend le bruit de l'eau de l'Orbe, on tourne à gauche en remontant un vallon évasé, aboutissant au pied des pentes douces en riches pâturages conduisant aisément au sommet. La vue plonge sur le val de la Ferrière et de Jougne, et une belle vue des Alpes récompense le touriste. Course en somme facile et agréable.

**LE SUCHET** (1595 m.). — Se rendre à Ballaigues et de là ascension en pentes douces à travers forêts et pâturages. Vue sur Sainte-Croix, Yverdon et le lac de Neuchâtel ; la vue sur les Alpes valaisannes est moins complète que celle du Mont Tendre.

**LA DOLE** (1679 m.). — Prendre une voiture depuis le Pont ou le Brassus, pour suivre le Bois d'Amont avec un léger arrêt à la Cure, on continue jusqu'au chalet des Dappes où la voiture est remise ; de là l'ascension s'opère facilement en une heure. Même vue sur les Alpes que du Mont Tendre, mais on distingue mieux Genève et le bout du petit lac. On voit Saint-Cergues à ses pieds ainsi que quelques villages de la plaine vaudoise.

### PROMENADES ET COURSES EN VOITURES, CYCLES OU AUTOMOBILES

*Aller et retour, arrêts non compris*

Eglise des Bioux, 1 1/2 h. 14 k.  
Le Lieu, par Charbonnières, Séchey. 1 1/2 h. 11 k.  
Second chalet de la Dent de Vaulion, un cheval. 2 h. 9 k.  
Asile de Mollendruz, 1181. 2 h. 10 k.  
Sentier, tour du lac de Joux. 2 h. 22 k.  
Brassus, visite de la source du Brassus. 3 h. 30 k.  
Brassus, par le Lieu, Solliat, Piguët-Dessous, 3 1/2 h. 31 k.  
Chalet, au pied du Mont Tendre, un cheval. 4 h. 25 k.  
Bois d'Amont, tour du lac de Joux. 5 h. 44 k.  
Vaulion par Premier et Vallorbe. 5 1/2 h. 30 k.  
Vaulion, Romainmotiers, Bretonnières et Vallorbe. 5 h.  
36 k.

Asile de Mollendruz, 1181, La Praz, Croy, Bretonnières,  
Vallorbe. 6 h. 35,5 k.  
Les Rousses, 1136, et tour du lac des Rousses, 1075.  
7 h. 60 k.  
Morez du Jura, 700, par les Rousses, 1136. 9 h. 80 k.  
St-Cergues, 1046, par Bois d'Amont et la Cure. 9 h. 75 k.  
Ballaignes, 858, par Pétrafélix, Vaulion, Orbe, Lignerolle.  
9 h.  
La Faucille — ascension de la Dôle, 1678, du chalet des  
Dappes — 10 h. 100 k.

**BATEAUX A RAMES.** — Altitude du lac de Joux 1008 m.

*Aller et retour, arrêts non compris*

Le Pont. 1/2 h. 2 k.  
Au Patin. 1 h. 3 k.  
Abbaye. 1 h. 3 k.  
Entonnoirs Bonport. 1 3/4 h. 8 k.  
Roche Fendue. 2 h. 9 k.  
Chez Grosjean. 2 h. 9 k.  
Eglise des Bioux. 3 h. 10 k.  
Rocheray. 4 h. 16 k.  
Bout du lac de Joux. 5 h. 18 k.

Pour les bateaux à rames, s'adresser à l'Hôtel.

### NAVIGATION A VAPEUR

sur le lac de Joux, par le yacht à hélice « **LE CAPRICE** »

*construit à Zurich par la maison Escher, Wyss et C<sup>ie</sup>*

Prix : Du port de l'Hôtel au Pont, 20 cent. — Abbaye,  
20 cent. — Roche Fendue, 40 cent. — Bioux, 50 cent. —  
Rocheray, 70 cent.

Il n'est pas délivré de billets aller et retour.

### SAISON D'HIVER

La plupart des courses à pied de l'été peuvent s'exé-  
cuter en hiver, les routes cantonales et communales étant  
ouvertes au triangle.

Les routes dans les bois sont rendues praticables aux  
traîneaux par la sortie des billes de sapins.

### COURSES EN SKIS

*Aller et retour, arrêts non compris*

Descente devant l'Hôtel. 1/2 h.  
Abbaye par le plateau. 1 h.  
Epinettes, 1031, par lac gelé. 1 1/2 h.  
Roche Fendue, id. 3 h.  
Asile de Mollendruz. 3 h.  
Dent de Vaulion. 3 1/2 h.  
Risoux par Charbonnières. 3 1/2 h.  
Frasse, 1110, par Séchey, 1045. 4 1/2 h.  
Mont Tendre par Racine. 6 h.  
Mont d'Or par Echelle. 8 h.  
Suchet par Vallorbe-train. 8 h.

### LUGEAGE

Devant l'Hôtel sur route.  
id. piste spéciale de l'Hôtel.  
Route de Vallorbe, côté du Pont.  
Route de Vallorbe, côté de Vallorbe.  
Route en dessus de l'Abbaye.  
Route du Grand Bois de l'Abbaye.  
Croisettes et communal du Pont.

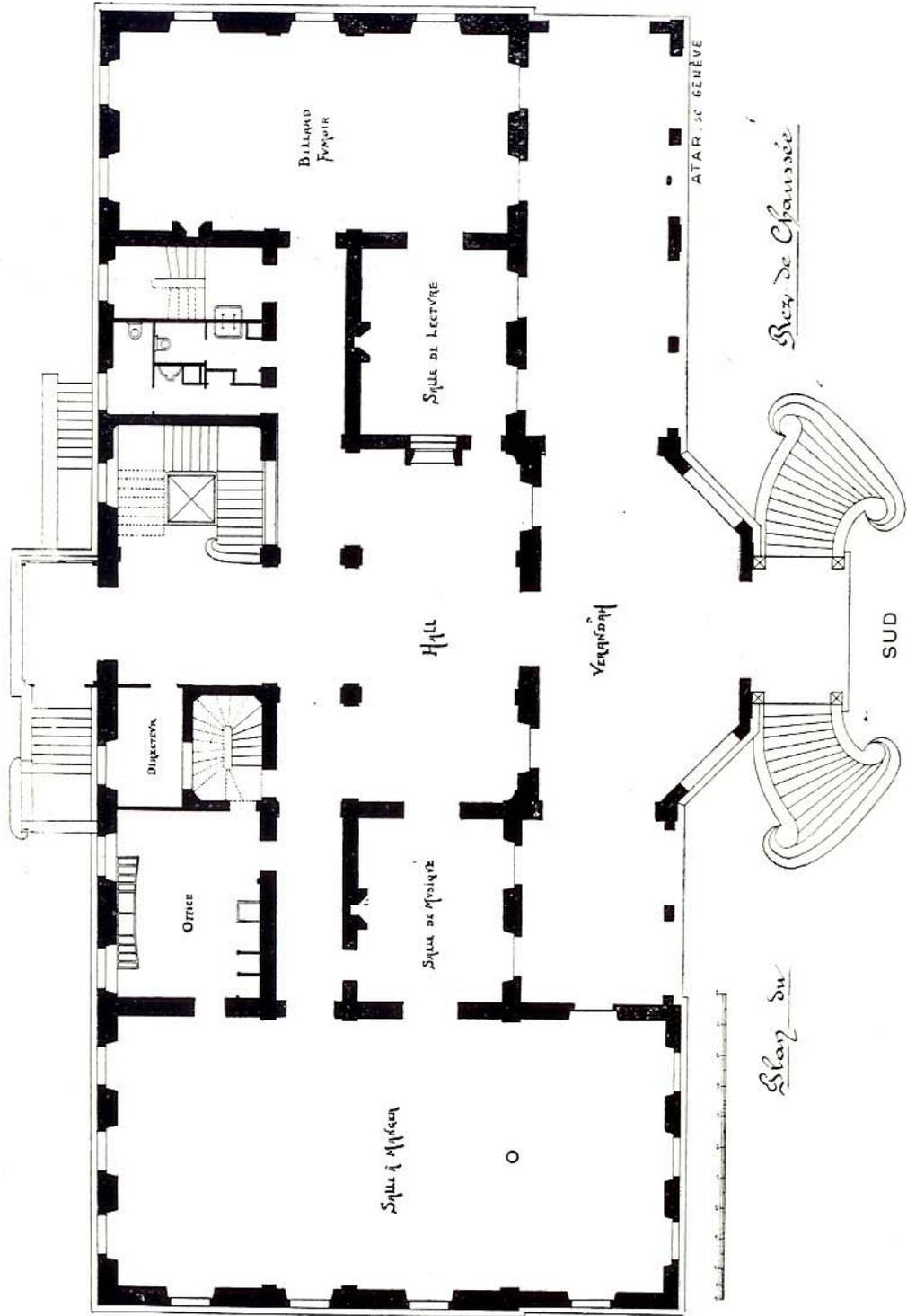
Pour location de skis ou luges s'adresser à l'Hôtel.

### PATINAGE

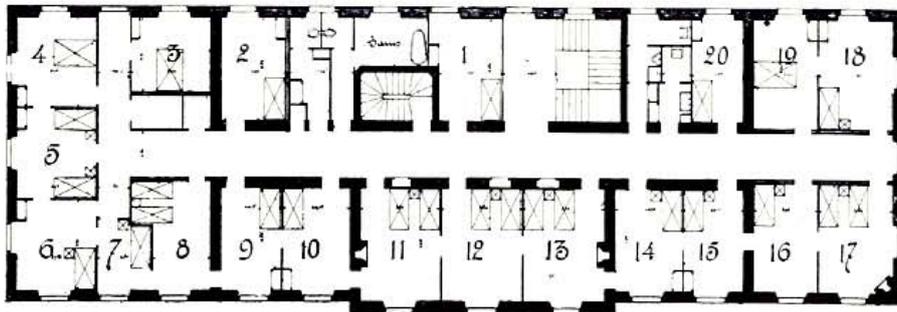
Piste de 8 kilomètres sur le lac de Joux.



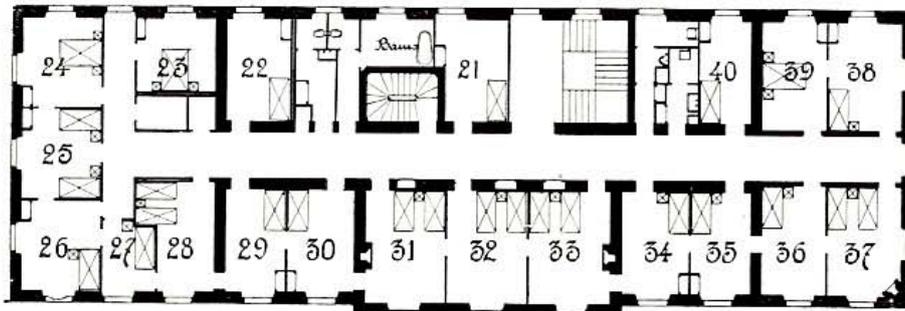
# GRAND HOTEL DU LAC DE JOUX



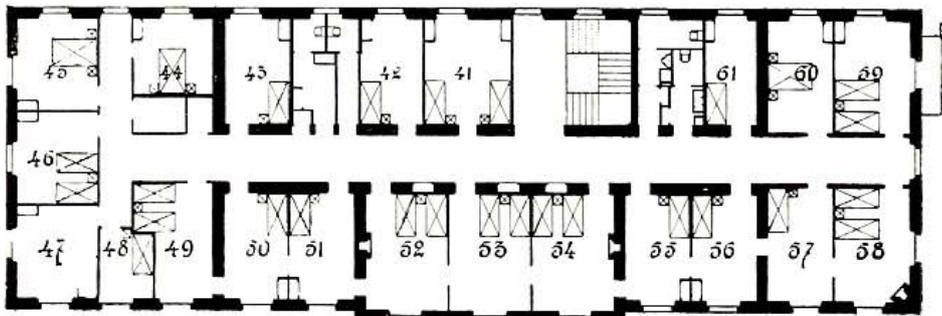
# GRAND HOTEL DU LAC DE JOUX



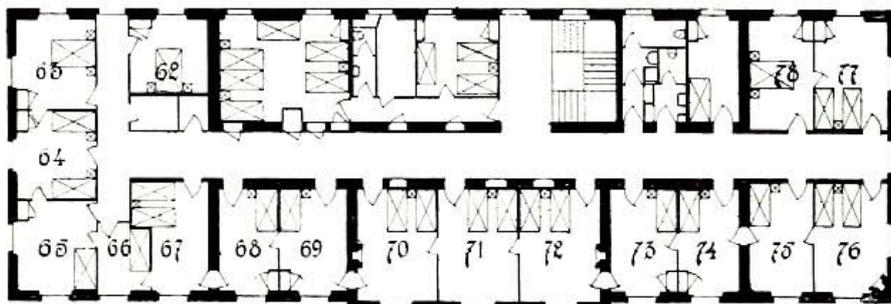
SUD  
PLAN DU PREMIER ÉTAGE



SUD  
PLAN DU SECOND ÉTAGE



SUD  
PLAN DU TROISIÈME ÉTAGE



SUD  
PLAN DU QUATRIÈME ÉTAGE

## TARIFS

**Saison d'Eté** : Les prix des chambres, service, lumière et chauffage compris sont de 2.50 à 8 francs suivant la situation, la grandeur de la pièce et l'étage.

**Saison d'Hiver** : 2 à 7 Fr.

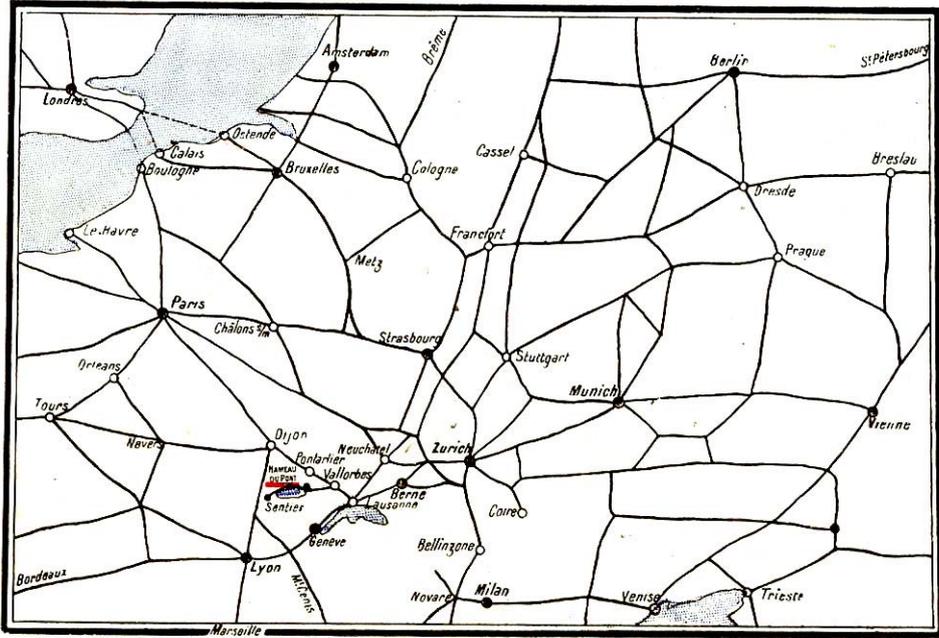
**Demi-saison** : 2 à 6 Fr.

Petit déjeuner : fr. 1.50 ; lunch : fr. 3.— ; dîner : fr. 4.50 (vins non compris). — Service par petites tables. — Restaurant à la carte.

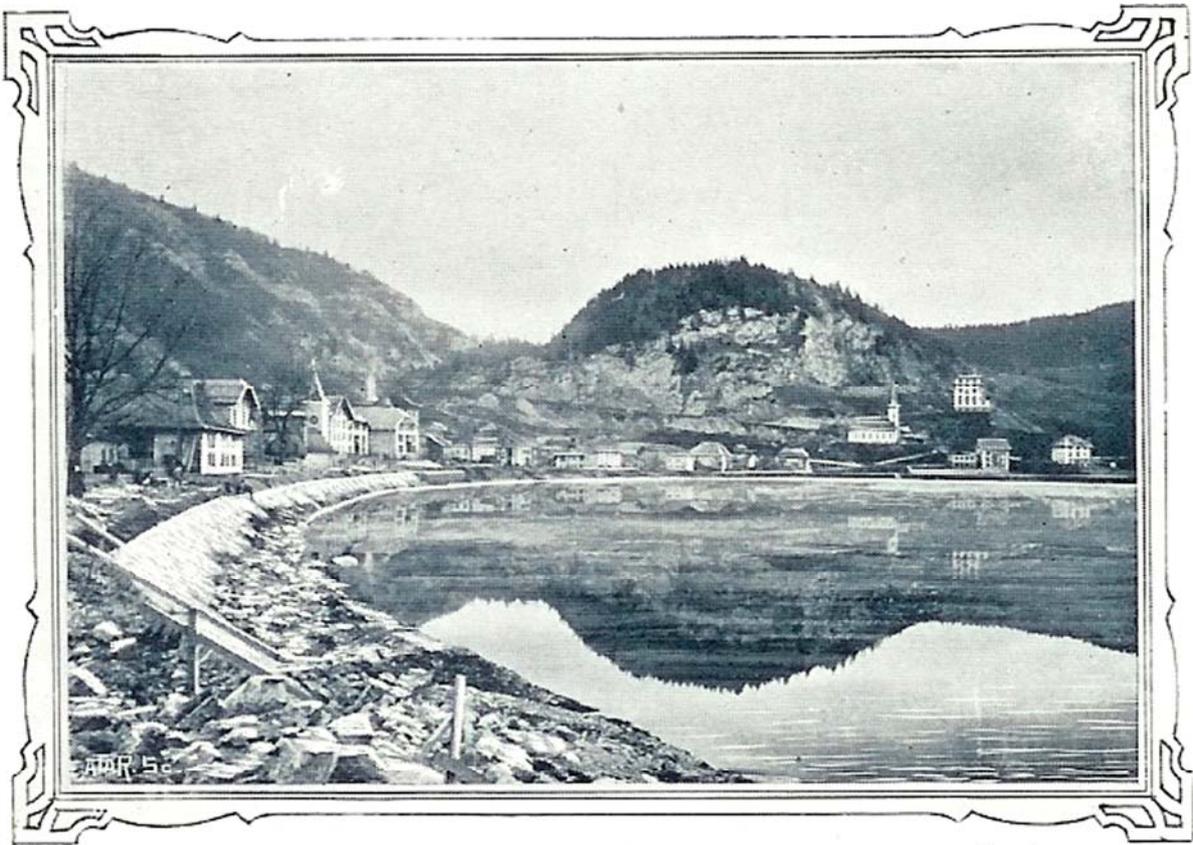
Pour les repas servis en chambre, il sera compté un supplément de Fr. 0.25 pour le petit déjeuner et Fr. 1.— pour le lunch ou le dîner.

**PENSION** : Les prix de pension s'entendent pour séjours d'au moins une semaine ; ils varient entre **Fr. 7** et **Fr. 14**. Il sera fait des réductions importantes sur ces prix pour les saisons de printemps et d'automne. Arrangements spéciaux pour séjours prolongés et familles. La pension comporte : Le premier déjeuner, le lunch, le dîner et la chambre (chauffage et éclairage, service compris). Les vins se paient à part.

Salons particuliers, par jour . . .	Fr. 10.—	à	Fr. 20.—
1 panier de bois . . . . .		»	2.—
Bougie . . . . .		»	0.50
Lampe, par jour . . . . .		»	1.—
Bain ordinaire à l'Hôtel avec linge	} Tarifs réduits pour abonnem <sup>ts</sup> }	»	1.50
Bain chaud avec linge . . . . .		»	2.—
Bain de siège. . . . .		»	1.—
Bain de pieds. . . . .		»	0.50
Bains médicamenteux . . . . .	Fr. 2.—	à	» 3.—
Douche froide . . . . .		»	0.75
Douche chaude . . . . .		»	1.—
Massage . . . . .	Fr. 1.—	à	» 3.—
Bains du lac . . . . .		»	0.50
Petits bateaux en location, l'heure . . . . .		Fr.	4.—
Luges . . . . .		»	0.50
Skis . . . . .		»	0.50
Patins . . . . .		»	0.50
Chevaux de promenade . . . . .			
Voiture à 1 cheval (ou traîneaux) . . . . .			
» à 2 chevaux . . . . .			

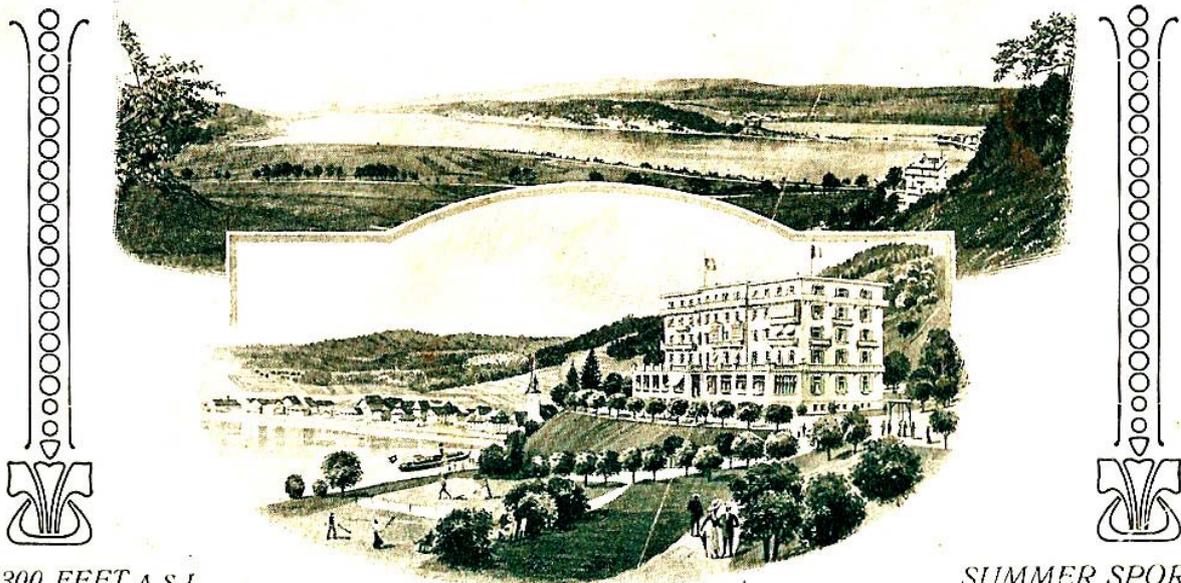


CARTE GÉNÉRALE DES CHEMINS DE FER



M. A.

LE PONT

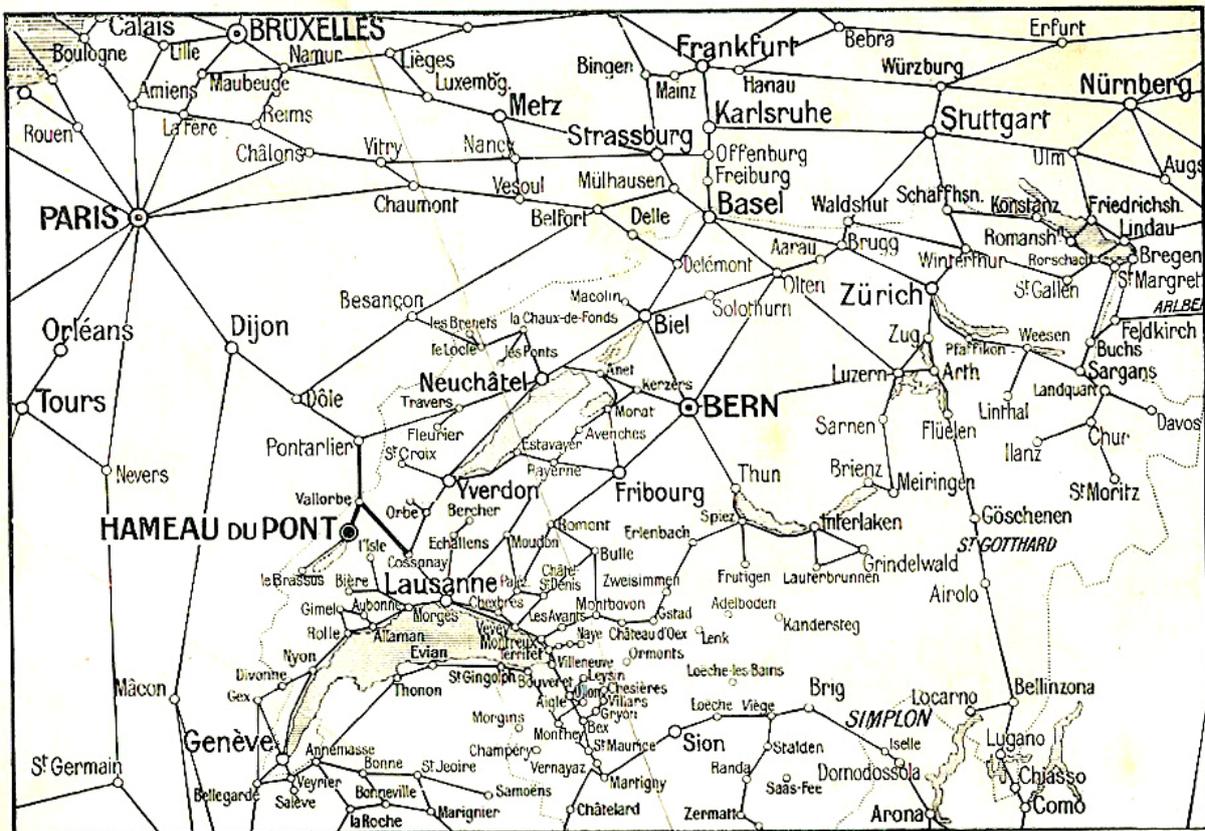


3300 FEET A.S.L.

SUMMER SPORT

# GRAND HOTEL DU LAC DE JOUX

AT THE HAMEAU DU PONT VALLEY  
DE JOUX  
JURA, CANTON DE VAUD, SWITZERLAND



## The Valley of the Lake of Joux.

Among the many mountain resorts which form the principal charm of Switzerland and attract large numbers of visitors from all parts of the world, the **VALLEY OF THE LAKE OF JOUX**, with its picturesque little lakes and its forests of pine and fir, is assuredly one of the most highly favoured, in every respect, and we may add, one of the most salubrious and health-giving.

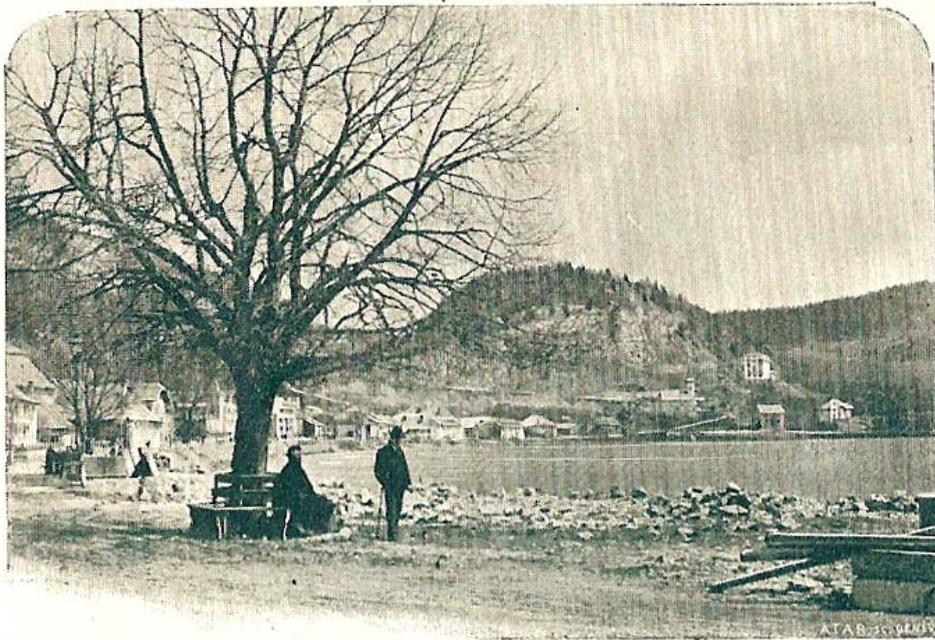
The Valley of the Lake of Joux, situated in the woody and mountainous part of the Jura, in the Canton de Vaud, 3307 feet above sea level, is made up of several smaller valleys parallel to each other, and is about 12 miles long, by from 2 to 5 wide.



From Vallorbe (a station on the main line from Paris to Lausanne, viâ Pontarlier) a mountain railway of the usual gauge conveys travellers, in 40 minutes at most, to **LE PONT**, a picturesque hamlet forming a graceful fringe to the Lake of Joux, and not far from Lake Brenet, which is separated from the former by a narrow strip of land.

This part of the valley is sheltered from the north winds by the lower slopes of the Dent de Vaulion, it is surrounded by forests and verdant scenery, and is the prettiest and most health-giving spot in this beautiful and picturesque country. The **GRAND HOTEL DU LAC DE JOUX** is situated here, at a few minutes' walk from Le Pont, in a sheltered situation and with a fine view of the lakes and forests.





LE PONT

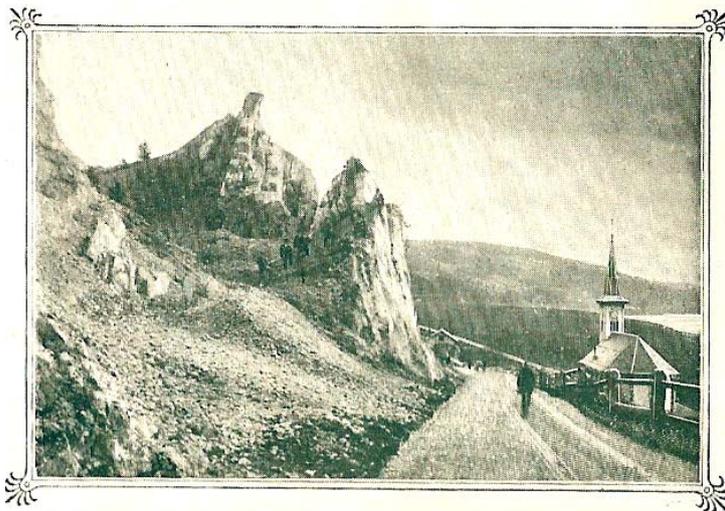
## LE PONT VALLEY OF JOUX . Canton de Vaud (Switzerland)

3300 FEET A.S.L.

*On main line PARIS-LAUSANNE*

**May be reached :** From PARIS viâ Pontarlier (junction Le Day), Le Pont.

From LAUSANNE viâ Vallorbe (junction Le Day), Le Pont.



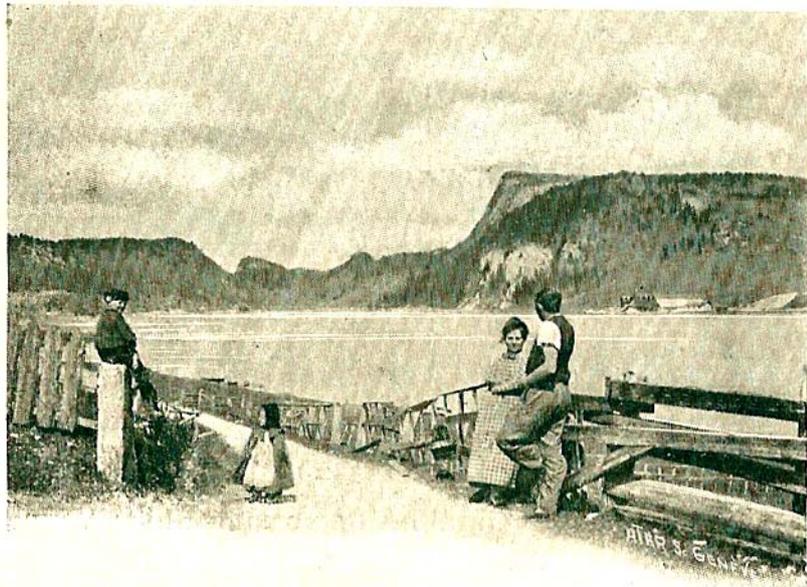
*Open in Summer:*  
MAY-OCTOBER

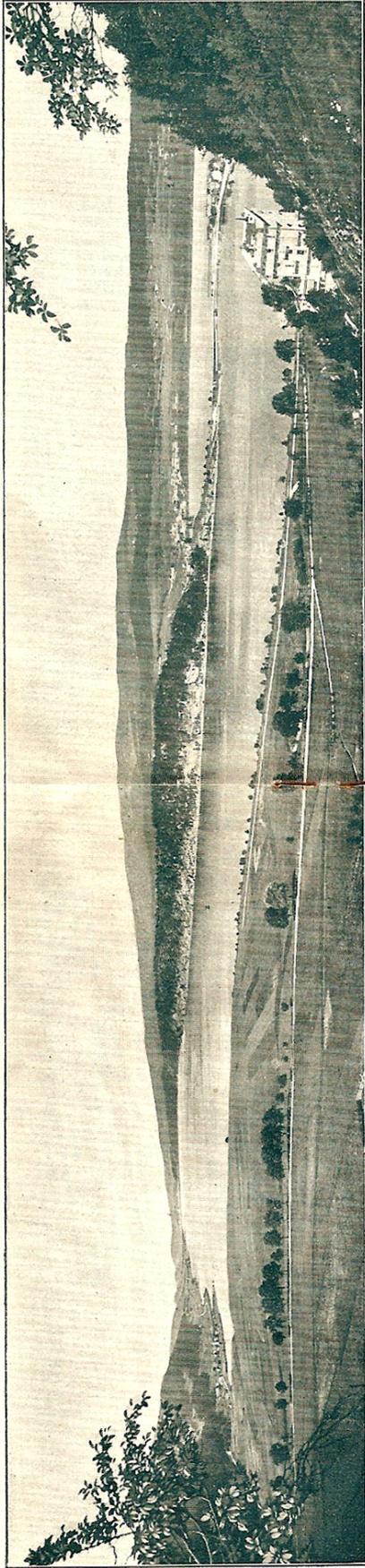
—  
*Open in Winter:*  
DECEMBER-MARCH

*Spring Water*  
*Air Cure*



The healthiest resort for Summer  
and Winter Sport,  
and the nearest to England.





GENERAL VIEW OF THE VALLEY OF THE LAKE OF JOUX. — View taken from the Hamlet Le Pont.

## GRAND HOTEL OF THE LAKE OF JOUX

Ideal first-class Family Hotel with modern comfort.

Large park and forest of pines.

Electric light . Central heating . Baths . Lift . Verandah . Terrace . Hall .  
English and French billiards . Reading-room . Room for music . Orchestra .

Room for photographic studio . French cooking . **RESTAURANT** .

POST . TELEGRAPH . TELEPHONE

Beautiful pine forests three minutes from the Hotel.

A resort highly recommended by physicians in cases of **OVERWORK**,  
**ANÆMIA**, **DYSPEPSIA**, incipient **NEURASTHENIA**. — Doctor in attendance.

*Massages . Douche . Hydrotherapy .*

Cases of tuberculosis are strictly excluded.

Omnibus to order at Vallorbe.

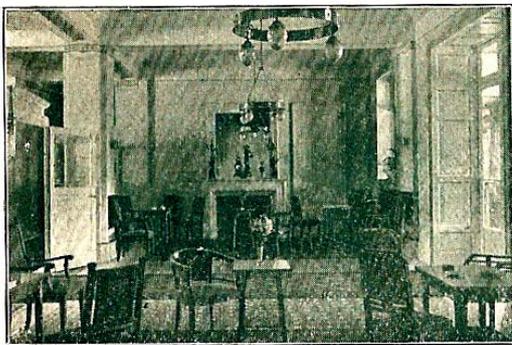
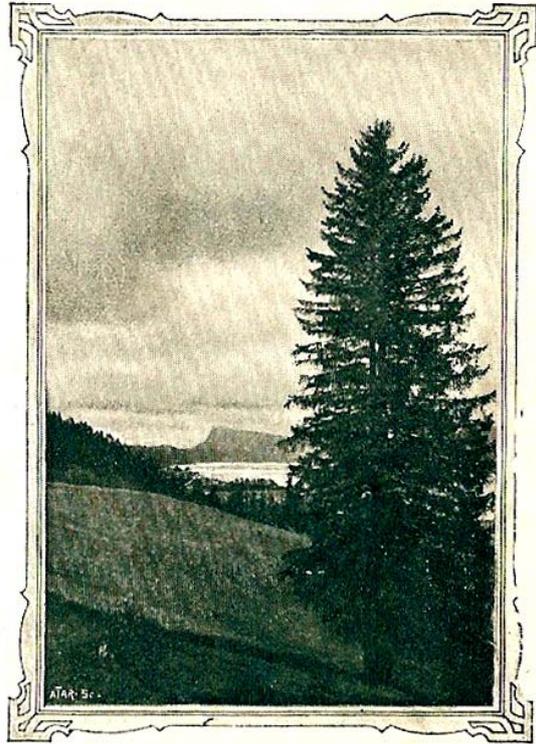
GARAGE

# SUMMER SPORT

Great variety  
of walks and excursions.



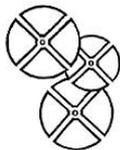
NUMEROUS ASCENTS  
YACHTING  
BATHING IN THE LAKE  
FISHING  
GOOD ROADS FOR CYCLING  
GOLF-LINKS  
TENNIS  
CROQUET



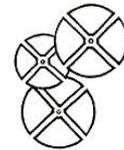
HALL



DINING-ROOM



BILLIARD-ROOM



## TARIFF

**Summer Season :** The price of rooms per day, including attendance, light and heating, varies from Fr. 4.— to Fr. 9.—, according to the situation, the size of the room, and the floor.

**Winter-Season :** Fr. 4. to Fr. 9.—.

At other times : Fr. 3.50 to Fr. 9.—.

Breakfast : Fr. 1.75; lunch : Fr. 4.—; dinner : Fr. 5.— (wine not included). — Meals served at separate tables. — Restaurant à la carte.

For meals served in private rooms there is a small extra charge of Fr. 0.25 for breakfast and Fr. 1.— for lunch or dinner.

**PENSION.** — The inclusive *pension* prices are for a stay of at least a week; they vary from Fr. 10.— to Fr. 17.—. Important reductions on these prices will be made for the spring and autumn. Special arrangements for a long stay and for families. The *pension* includes breakfast, lunch, dinner, and the room (heating, light and attendance included). Wine extra.

Private drawing-rooms, per day,  
Fr. 10.— to Fr. 20.—

1 basket of wood . . . . .	»	2.—
1 candle . . . . .	»	0.50
1 lamp, per day . . . . .	»	1.—
1 bath (ordinary) at the Hotel, with towels . . . . .	} Reduced prices for a certain number of baths.	» 1.50
1 hot bath with towels . . . . .		» 2.—
1 hip-bath . . . . .		» 1.—
1 foot-bath . . . . .		» 0.50
1 medicamental bath, Fr. 3.— to . . . . .	»	5.—
1 cold shower-bath . . . . .	»	0.75
1 hot shower bath . . . . .	»	1.—
Massage . . . . . Fr. 3.— to . . . . .	»	5.—
1 bath in the lake . . . . .	»	0.50
Boats, per hour . . . . .	»	1.—
Sledges . . . . .	»	0.50
Skis . . . . .	»	0.50
Skates . . . . .	»	0.50

Horses :

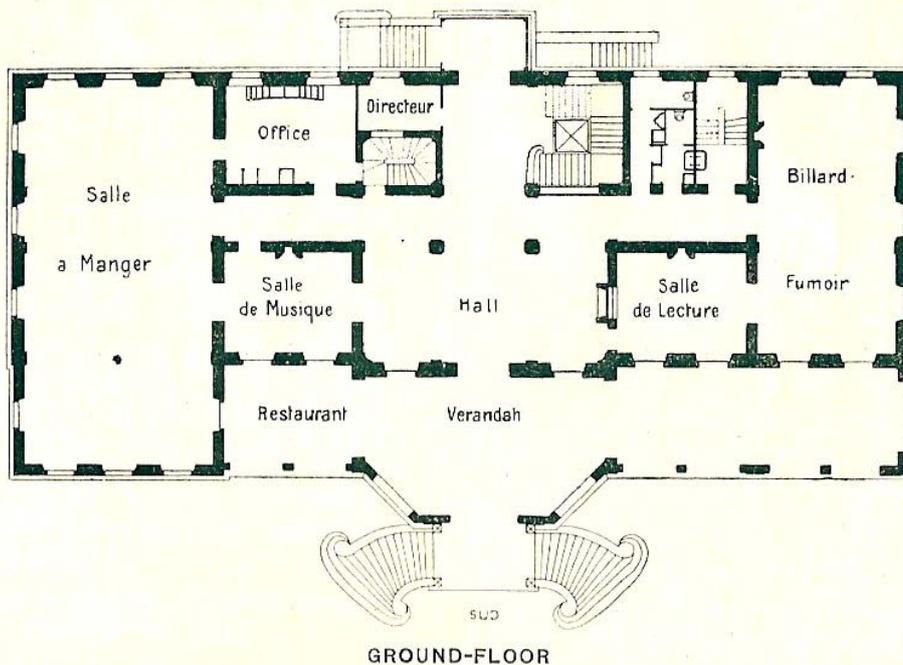
A carriage (or sledge) with 1 horse . . . . .	»
» » » » 2 horses . . . . .	»

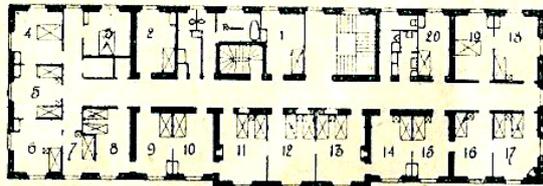
**For further information please apply to the  
Manager of the Hotel.**

## GRAND HOTEL OF THE LAKE OF JOUX

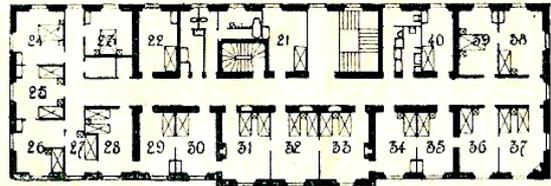
Fire-proof building . Lift . Electric light . Central heating

### PLANS OF THE HOTEL

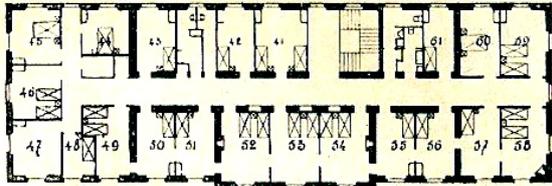




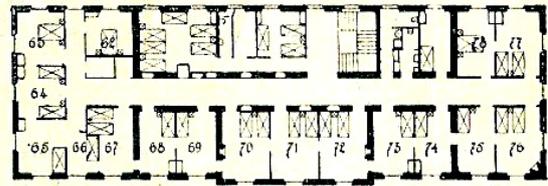
SOUTH. — FIRST FLOOR



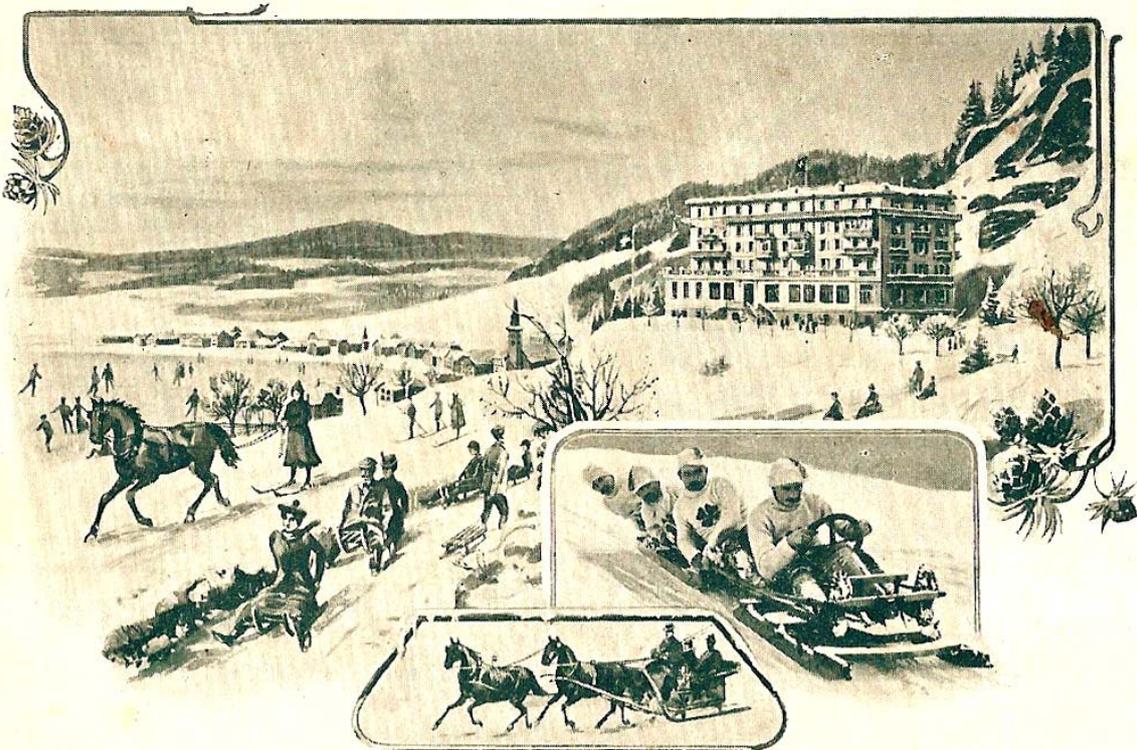
SOUTH. — SECOND FLOOR



SOUTH. — THIRD FLOOR



SOUTH. — FOURTH FLOOR



The GRAND HOTEL DU LAC DE JOUX in Winter

Carnet de présentation du Grand Hôtel, début XXe siècle.

## Une époque plus moderne

### LE GRAND HOTEL DU PONT

L'hôtel a été construit en 1900-1901 par les architectes de Morsier et l'ingénieur Weibel, tous trois de Genève. C'est à eux que l'on doit également la construction de l'Hôtel de l'Observatoire à St Cergue.

A l'origine dénommé **Hôtel du Lac de Joux**, l'établissement comprend 120 lits. Les touristes ont à disposition de nombreux équipements de loisirs : un salon de musique, un salon de lecture, une salle de billards, une installation de bains et d'hydrothérapie, des cabinets de photographie, des ateliers de bricolage, une salle de gymnastique... En plus de la vaste salle à manger des résidents, il y a un restaurant indépendant pour les visiteurs de passage.

L'hôtel est pourvu d'un confort encore inusité à la Vallée de Joux : il est éclairé à l'électricité et pourvu d'un ascenseur à système hydraulique. De façon à pallier aux inconvénients hivernaux, toutes les chambres ont le chauffage central, leurs parois sont doublées de panneaux de bois et partout il y a des doubles fenêtres.

Les prospectus de l'époque indiquent encore que toutes précautions ont été prises contre le feu puisque le «ciment armé remplace les poutraisons et les faux planchers ».

De façon générale, tout a été prévu pour un séjour prolongé en quelque saison que ce soit. En été, outre les terrasses, les touristes ont la possibilité de se promener dans le parc qui s'étend des hauteurs boisées dominant l'hôtel jusqu'au lac. La propriété qui mesure près de cent mille m<sup>2</sup> possède un tennis et divers emplacements de jeux pour le croquet et le football (sic)... Devant les jardins même de l'hôtel, le bord du lac est aménagé pour la baignade, on peut également pratiquer la voile, la pêche, des bateaux à rames sont à disposition et il y a un débarcadère où accoste un yacht à vapeur, le Caprice. Les environs sont propices à la promenade à pied ou à bicyclette ou encore à cheval ; l'automobile est mentionnée quelques années plus tard. En hiver, un emplacement de patinage de 8 km de long est réservé à l'hôtel, il y a des pistes de luges et de ski, à proximité immédiate de l'établissement qui organise également des courses en traîneaux .

La clientèle d'été est en majeure partie composée de familles romandes ou françaises tandis que la clientèle anglaise ou américaine qui apprécie de pouvoir pratiquer les sports d'hiver domine en hiver. Beaucoup de touristes font des séjours prolongés, de plusieurs mois, pour leur santé ; un médecin est attaché à l'hôtel. Cure d'air, massages, hydrothérapie sont recommandés aux personnes anémiées, fatiguées ou neurasthéniques. Par contre, les malades atteints de tuberculose ne sont pas admis.

Pour terminer, citons quelques tarifs de l'époque : le prix des chambres, service, lumière et chauffage compris varie de 2,50 à 8 francs. Le prix pour la pension complète varie entre 7 et 14 francs, avec des arrangements spéciaux pour séjours prolongés et familles. Dans les services particuliers, on relève des bains médicamenteux de 2 à 3 fr, de même que les massages, des douches chaudes à 1 fr, la location de petits bateaux à 1 fr. l'heure, de luges, de patins ou de skis à 0,50 fr..

Historique sans référence. Vers 2000.



Auberge Familiale  
Appartements de vacances  
1342 Le Pont  
Tél. 021 841 14 15  
Fax 021 841 11 98.

Le Grand Hôtel appartient à la  
Société suisse des Auberges Familiales  
CH 4460 Gelterkinden.

Tél. 061 981 25 25 Fax 061 981 31 41

Location d'appartements avec cuisines équipées.

Prix de location en frs. Taxes de séjour, chauffage, électricité compris,  
mais l'appartement doit être rendu propre par l'hôte :

Jusqu'à 3 nuits, par personne, avec draps de lit. Sans draps, déduire 10.- frs.

	<u>Adulte</u>	<u>Enfant 3 à 16 ans</u> (en dessous = gratuit)
1 nuit	Frs. 40.--	Frs. 30.--
2 nuits	Frs. 70.--	Frs. 50.--
3 nuits	Frs. 100.--	Frs. 70.--

**Prix par semaine, appartements de :**

	<u>2 lits</u>	<u>3 lits</u>	<u>4 lits</u>	<u>5 lits</u>	<u>Cotizat. annuelle obligatoire</u> <u>1 Membre par famille ou groupe</u>
Base saison 1	215.--	295.--	405.--	475.--	35.--
Mi-saison 2	245.--	335.--	455.--	535.--	35.--
Haute saison 3	285.--	395.--	525.--	625.--	35.--

(Draps de lit en sus: Par lit frs. 15.-). S'ajoute, pour les logements du 1er, frs. 20.- par semaine pour la jouissance de la terrasse.

Pour groupes de 20 à 92 personnes: 2 chambres et 5 dortoirs. Prix sur demande.

### Situation et historique.

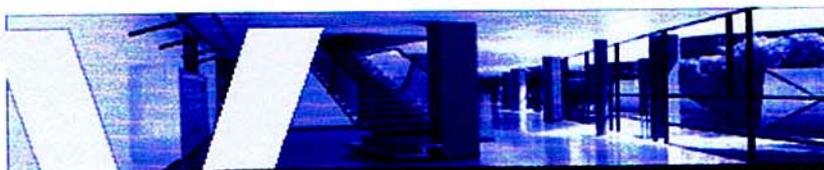
Le Grand Hôtel du Lac de Joux est magnifiquement situé. Légèrement en retrait du village du Pont, il domine d'une manière imposante le Lac de Joux et il est visible de loin. L'endroit est très calme, car il y a peu de circulation sur la route cantonale distante d'environ 400m, de plus il bénéficie d'un très bon air. Construit à la fin du siècle passé, les premiers hôtes furent hébergés durant l'été 1901.

Hôtel luxueux pour l'époque, il ne manquait rien pour satisfaire la clientèle exigeante: Salon de lecture, salon de musique, billard, 2 restaurants, un pour les hôtes et l'autre pour les gens de passage. On y pratiquait des soins par l'hydrothérapie avec des masseurs et des masseuses. L'hôtel était déjà pourvu d'un ascenseur, de 120 lits, de l'électricité et de l'eau courante chaude et froide dans chaque chambre ainsi que plusieurs WC dans les étages. D'importantes difficultés ont surgi après la deuxième guerre mondiale. La raison en est le manque d'hôtes étrangers et suisses, d'où un important manque à gagner. Pendant la guerre, l'hôtel a hébergé des réfugiés. En 1956 les propriétaires d'alors ont dû se résoudre à le fermer.

Après plusieurs années de fermeture, le Grand Hôtel du Lac de Joux a été racheté endécembre 1959 par la Société suisse des Auberges Familiales sis à 4460 Gelterkinden. Transformé en appartements simples, tout en gardant son cachet 1900, le Grand Hôtel a eu d'entrée une vocation de maison de vacances pour de nombreuses personnes ou familles. Des rénovations se font depuis 7 ans.

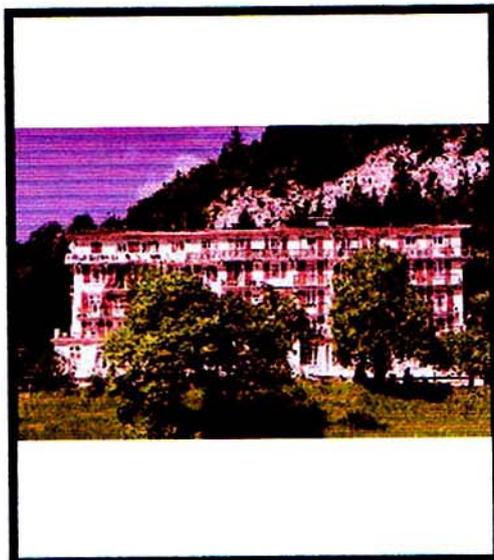
Le Pont, le 12 juillet 2000

R. Brechbühl, intendant.



Journées du patrimoine  
9 et 10 septembre 2000

## Grand-Hôtel du Pont



### Quand ?

Samedi 9 et dimanche 10 septembre  
Visites libres de 10h00 à 17h00

### Où ?

Le Pont

### Comment y aller ?

Transports publics : train Le Pont puis 15 min. à pied  
Voiture : accès par la route derrière l'église, parking  
devant le Grand Hôtel

### Visites

Libres, en présence de R. Brechbühl, intendant et de  
membres de la Société d'Art public (section vaudoise  
de Patrimoine suisse)

### Organisation

En collaboration avec R. Brechbühl, intendant, M.  
Fomet, architecte et la Société d'Art public

Achevé en 1901, le Grand Hôtel a été réalisé dans un site magnifique composé d'un parc arborisé, de terrains de tennis, d'une plage privée au bord du lac de Joux et de cabines de bain (aujourd'hui disparues), et de deux maisons d'habitation, celle du directeur et celle du médecin.

C'est un hôtel luxueux pour son époque où rien ne manque pour satisfaire une clientèle exigeante venue de toute l'Europe : salon de lecture, salon de billard, deux restaurants, cent vingt chambres agrémentées de tout le confort technique de l'époque (ascenseur, électricité, eau courante chaude et froide dans toutes les chambres).

Faute de clients pendant la deuxième guerre, l'hôtel a hébergé des réfugiés et dut fermer en 1956. En 1959, il fut racheté par la "Société suisse des Auberges Familiales" et permet encore aujourd'hui à de nombreuses familles d'y passer des vacances.

La visite permettra de découvrir les salles du rez-de-chaussée, dont quelques-unes ont conservé des éléments d'époque, ainsi que les chambres des étages.

## Il y a bal au Grand Hôtel

Une soirée d'usine comme on ne les aime pas. Vers 2005. Deux photos témoignent de ce passage éclair dans les anciennes somptuosités du Grand Hôtel.



Des couleurs pour le moins surprenantes



Mme Christine Van Bingsbergen se souviendra-t-elle de cette soirée ?

## **Un épisode lamentable : la clinique Bircher du Pont**

Pris sur internet : Notre histoire.ch. Palais et Grand Hôtels de la Suisse romande.

*Le tourisme à la Vallée de Joux a connu ses heures de gloire au début du 20ème siècle. En 1905, un guide du Jura vaudois n'hésitait pas à vanter la région, c'est-à-dire l'air pur et vivifiant, la beauté des paysages et le calme pour se reposer des fatigues de la vie citadine. De plus, cette vallée était connue des touristes et des étrangers depuis fort longtemps. Les hôtes logeaient généralement dans le village du Pont, surnommé à l'époque " le Montreux du Jura " ou encore le " petit Davos ".*

*Le Grand Hôtel du Lac de Joux a été construit en 1900-1901 par les architectes de Morsier et l'ingénieur Weibel. Son exploitation a fait la renommée du Pont, en France et en Angleterre. L'établissement comprend 120 lits. Il offre un confort encore inusité à la Vallée de Joux : il est éclairé à l'électricité et pourvu d'un ascenseur à système hydraulique. De façon à pallier aux inconvénients hivernaux, toutes les chambres ont le chauffage central et bénéficient de doubles fenêtres.*

*Les touristes ont à disposition de nombreux équipements de loisirs, dont : salon de musique, cabinet de photographie, ateliers de bricolage, salle de gymnastique, de billard, une installation de bains et d'hydrothérapie... La propriété bénéficie d'un parc qui s'étend des hauteurs boisées dominant l'hôtel jusqu'au lac. L'hôtel possède un tennis. Devant les jardins de l'hôtel, le bord de lac est aménagé pour la baignade. Il y a un débarcadère où accoste le petit vapeur, le "Caprice". En hiver, un emplacement de patinage est réservé à l'hôtel. Des pistes de luges et de ski se trouvent à proximité de l'établissement. Le patin à glace sur le lac de Joux est néanmoins l'activité préférée des hôtes.*

*Faute de clients pendant la Deuxième Guerre mondiale, l'hôtel a hébergé des réfugiés et dut fermer en 1956. Après plusieurs années de fermeture, le Grand Hôtel du Lac de Joux a été racheté en 1959 par la Société suisse des Auberges familiales. Transformé en appartements simples, l'hôtel a eu d'entrée une vocation de maison de vacances pour de nombreuses personnes ou familles.*

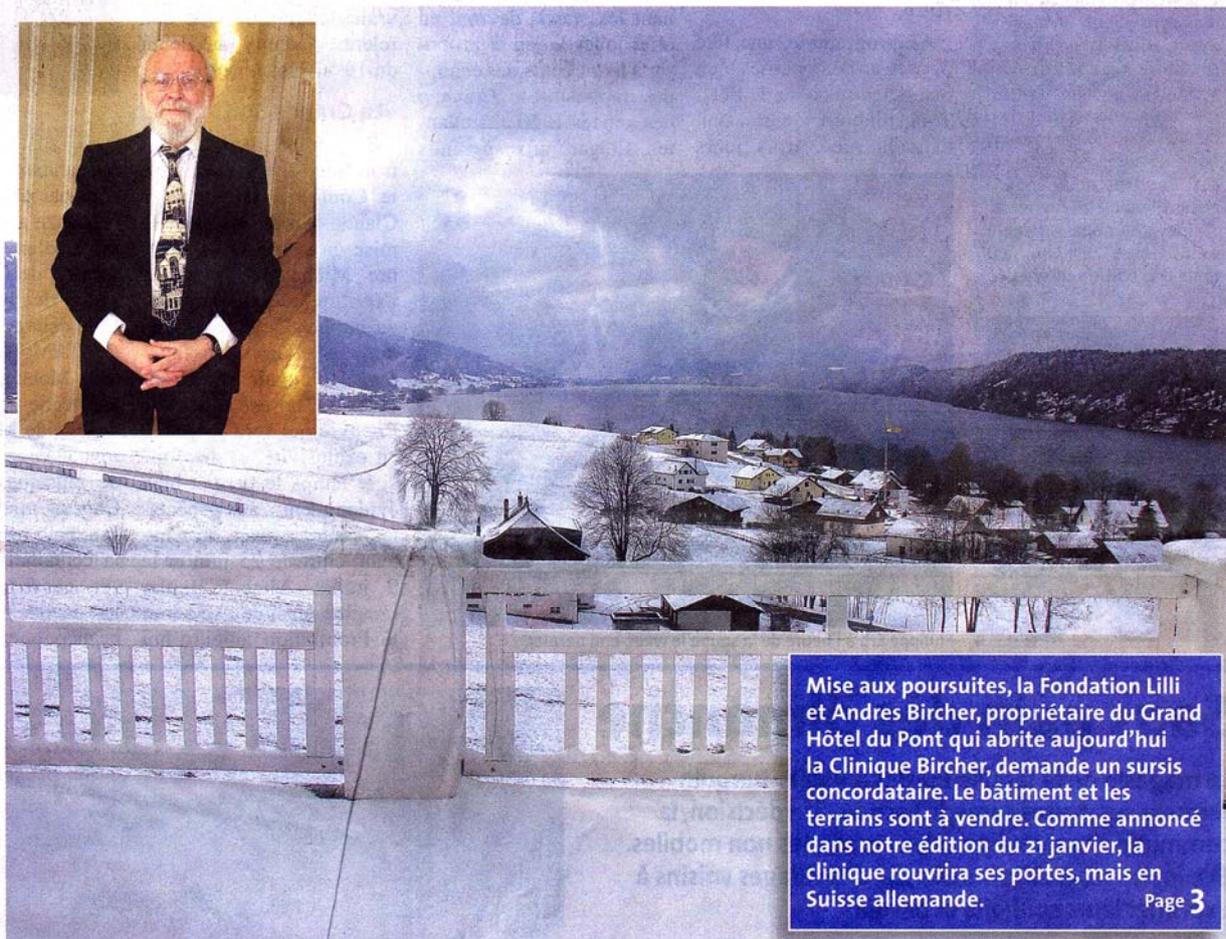
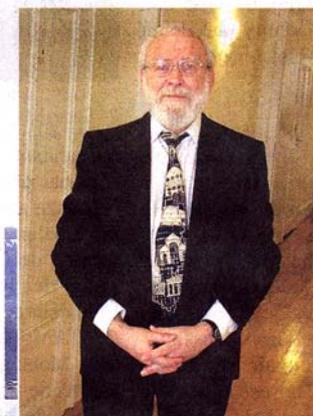
*Créée en 2004, la Fondation Lilli et Andres Bircher achète le bâtiment et ouvre, en 2007, après une longue période de rénovation, le CDM - Centre de médecine naturelle - Malheureusement, neuf mois après son inauguration, la clinique ferme ses portes.*

*Vendu aux enchères en 2012, l'ancien Grand Hôtel du Pont sera converti en appartements.*

*Sources : Un tourisme hivernal à deux vitesses.*

*Aperçu de l'histoire du Grand Hôtel du Lac de Joux au Pont*

# La clinique alternative du Dr Bircher est à vendre



Mise aux poursuites, la Fondation Lilli et Andres Bircher, propriétaire du Grand Hôtel du Pont qui abrite aujourd'hui la Clinique Bircher, demande un sursis concordataire. Le bâtiment et les terrains sont à vendre. Comme annoncé dans notre édition du 21 janvier, la clinique rouvrira ses portes, mais en Suisse allemande. Page 3

# La Clinique Bircher du Pont est à vendre

Mise aux poursuites, la Fondation Lilli et Andres Bircher, propriétaire du Grand Hôtel qui abrite depuis 2007 la Clinique du Dr Bircher, demande un sursis concordataire. Créancière pour plus de 4 millions de francs, l'UBS se dit prête à financier le sursis. Le bâtiment et les terrains alentours sont à vendre.

Une école, un EMS ou une PPE après la Clinique Bircher? Si le Tribunal d'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois accordait le sursis concordataire à la Fondation Lilli et Andres Bircher, le Dr Andres Bircher ne serait pas opposé au changement d'affection de ce qui fut sa clinique durant seulement 13 mois.

potentiels, des demandes de renseignements sont parvenues à son cabinet d'Yverdon. Des personnes sont déjà venues prendre des mesures, un médecin parisien pourrait être intéressé par la clinique, a-t-il informé. Le bâtiment pourrait être vendu à un centre de médecine et les parcelles à des promoteurs, par exemple.

veau type d'économie, diversificateur d'emplois. Le syndic à également profité de l'occasion pour rappeler que sa commune s'était déjà dite intéressée par l'achat du terrain du bord du lac qui servait autrefois de camping. Son offre, peut-être pas assez intéressante pour la Fondation, et basée sur les prix ayant cours à la vallée, était toutefois restée sans réponse.

Créancière pour un montant de plus de 4 millions de francs, l'UBS a quant à elle annoncé qu'elle serait prête à financier le sursis. A condition que les négociations de vente se passent sous l'égide du commissaire au sursis et avec l'aval du Tribunal, a relevé son représentant Yan Breyer. Dans pareil cas, où finalement les créanciers ne sont pas si nombreux, comme l'a relevé le préposé aux poursuites, le sursis apparaît comme la meilleure solution



La clinique n'aura existé que 13 mois à la Vallée. Elle rouvrira à Pâques, mais dans l'Oberland Bernois so

## L'UBS se dit prête à financier le sursis concordataire.

Mise aux poursuites par différents créanciers, dont l'UBS, la Fondation, propriétaire du Grand Hôtel du Pont, veut éviter à tout prix de perdre l'argent investis dans son projet de clinique alternative installée sur la commune de L'Abbaye depuis 2007.

Selon l'agent d'affaires du Dr Bircher, Christophe Savoy, notamment chargé de réunir les offres d'acheteurs

Représentée par son syndic Gabriel Gay, la commune de L'Abbaye, également créancière, a confirmé que le terrain tout autour du bâtiment pourrait passer en zones à bâtir d'ici 2 ans, des procédures de législation sont déjà en cours. Tout en se remémorant l'espoir que la région avait eu en voyant s'installer la Clinique Bircher, un nou-

pour la réussite de tous, note en aparté le banquier.

## La clinique rouvrira en Suisse allemande

Dans l'attente du verdict, le Dr Andres Bircher affirme avoir toujours payé tous les

intérêts de la dette hypothécaire jusqu'à la résiliation du contrat par l'UBS. Son concept de clinique alternative reste bon: «C'est une œuvre humanitaire, a-t-il ainsi affirmé devant le tribunal. Il faut donc nous traiter juste!»

Et d'annoncer en aparté que l'activité de la clinique se poursuivra après Pâques, comme annoncé dans notre édition du mercredi 21 janvier 2009, mais à Beatenberg, dans l'Oberland Bernois.

HÉLÈNE ISOZ ■



Le Comité de la Promenade romantique et Belle Epoque du village du Pont prend ses marques.

## Liste approximative des propriétaires du Grand Hôtel selon l'indicateur vaudois

- 1905 Grand Hôtel du Lac de Joux, J. Burkardt directeur
- 1910 Grand Hôtel, Brägger-Baumeister Charles
- 1915 Grand Hôtel du Lac de Joux, Brägger-Baumeister
- 1920 Grand Hôtel du Lac de Joux, Brägger-Baumeister
- 1925 Grand Hôtel du Lac de Joux, Burkli-Cheneaux
- 1929 Grand Hôtel du Lac de Joux, Laval
- 1930 Grand Hôtel du Lac de Joux, Caille & Spiess
- 1934 Grand Hôtel du Lac de Joux, Monnot Henri
- 1935 Grand Hôtel du Lac de Joux, Monnot Henri
- 1940 Hôtel du Lac de Joux, Laval John, idem jusqu'en 1955
- 1960 Hôtel du Lac de Joux, Ascona SA
- 1965 Grand Hospice familial, idem jusqu'en 1980, dès cette date le Grand Hospice n'est plus même signalé.



Le golf semblait pourtant promis à un bel avenir au Pont !

## Liste approximative des propriétaires du Grand Hôtel du Lac de Joux

- 1897 Nicole & Naef, Corraterie 18, Genève, avec pour constructeurs : de Morsier frères & Weibel, aussi à Genève.
- 1901 Société anonyme du Grand Hôtel du Lac de Joux, 5, rue Petitot, Genève.  
Président : Benjamin LeCoultre au Sentier.
- 1902 Fréd. de Morsier administrateur, avec Ch. J. Naef.
- 1906 SA du Grand Hôtel du Lac de Joux, 16, rue de la Corraterie, Genève.  
Fréd. de Morsier administrateur.
- 1907 Grand Hôtel du Lac de Joux, Charles Brägger propriétaire.
- 1909 SA du Grand Hôtel du Lac de Joux, 18, Corraterie, Genève. Fréd. de Morsier secrétaire, président V. Piguet.
- 1912 Grand Hôtel du Lac de Joux, P. Brägger-Baumeister propriétaire. Et cela jusqu'en 1922 au moins.
- 1929 Le Grand Hôtel, Le Pont, R. Caille & A. Spiess propriétaires directeurs.
- 1932 Le Grand Hôtel, Le Pont, G. L. Reiss, administrateur-directeur.
- 1936 Le Grand Hôtel, Le Pont, H. Monnot, directeur-propriétaire.
- 2000 Auberges familiales, CH 4460 Gelterkinden, R. Brechbühl intendant.
- 2004 Lili et Andres Bircher
- 2010 Isidore Elsig

Q. 10.



# — Bail —

— entre le —

Haméau du Pont

— et la —

Société anonyme du Grand  
hôtel du lac de Joux ; au Pont

Du 1<sup>er</sup> août 1900

— Double pont le Haméau du Pont —

Du 14 août 1900

AHP EF1

# Bail

Mameau du Pont, D'une part  
Société du Grand Hôtel du lac de Louise, D'autre part

Par devant John Caxt, notaire au dis-  
trict de La Vallée, domicilié au Sentier

Comparaissent :

D'une part : les membres du Conseil administratif du  
Mameau du Pont réunis en majorité lesquels sont :  
Gustave Rockat, Président, Ernest Rockat, Député, Louis Monquin,  
Charpentier, Louis Rockat, Forestier et Emile Rockat. Monquin, secrétaire,  
tous domiciliés au Pont, agissant en vertu d'autorisation du Conseil Général  
du dit Mameau en date du onze octobre mil huit cent quatre vingt-dix-  
huit, munie du sceau, pièce produite & ci-jointe

D'autre part : les représentants de la Société anonyme du  
Grand Hôtel du lac de Louise au Pont, qui sont : Benjamin  
Lecoulter, fabricant d'horlogerie, domicilié au Sentier, Président et deux  
de ses administrateurs, savoir : David Goerge, ancien propriétaire  
de l'Hôtel National, domicilié à Genève, et Fecario de Roussier, ar-  
chitecte aussi domicilié à Genève

Lesquels déclarent faire le bail suivant :

## Article premier

Le Mameau du Pont remet à bail à la Société du Grand Hôtel  
du lac de Louise au Pont, pour le terme de Trente ans à partir  
du premier janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-huit deux par-  
celles de pâturage attenantes à la parcelle acquise du dit Mameau  
par la dite Société

Ces parcelles louées sont bornées & figurées sur un plan cadastral dressé le quatre mai dernier par le géomètre breveté Constant Bonnard à Romainvilliers - elles sont désignées comme suit au cadastre —

Articles du Cadastre	Plan	
	folios	numéros
du 3990	59	du 18 <sup>e</sup>
du 1110	59	du 20

**— Au territoire de l'Abbaye —  
— Cadastre & plan nouveaux —  
— A l'Aouille —**

parcelle numéro trois du plan cadastral, pâture de quatre-vingt-cinq ares dix mètres —  
parcelle numéro quatre du plan cadastral, pâture de quatre-vingt-trois ares quarante mètres

**Article deuxième**

Le prix du bail est fixé à Cent francs par an payable le trente-un décembre de chaque année de bail

**Article troisième**

Sur les immeubles loués la Société du Grand Hôtel fera tous ouvrages, baux, risques & plantations, le tout selon son bon plaisir & à ses frais ; le Hameau du Pont fournira gratuitement les plantations de sapin à prendre sur ses propriétés voisines

Les lieux loués, confiés à la foi publique, seront accessibles au public qui devra, pour en jouir, se conformer en tous points aux règlements établis par la Société du Grand Hôtel

**Article quatrième**

La Société du Grand Hôtel clôturera les terrains loués dans tous les endroits accessibles au bétail ; elle prendra, à ses risques & périls les mesures nécessaires pour la sécurité des promeneurs & du bétail

**Article cinquième**

Le Hameau du Pont se réserve d'exploiter de la pierre ou autres matériaux le long de la route de Tallorhe ou sur le terrain loué tout en respectant les constructions & embellissements exécutés par la Société du Grand Hôtel du lac de Joux

**Article sixième**

La Société ne pourra exploiter aucune voie sur les immeubles loués, ceux qui tomberont par le fait de ses travaux seront mesurés & enlevés par le hameau du Pont

### Article septième

A l'expiration du terme fixé à l'article premier le bail sera continué tacitement s'il n'est résilié par écrit un an à l'avance

### Article huitième

Tous les frais du bail sont à la charge de la Société du Grand Hôtel, plan, acte & bornage

Pour fixer le droit de mutation dû à l'Etat, les immeubles loués sont évalués à cinq cents francs

Dont acte prononcé en présence de Edgar Rockat, de l'Abbaye, maître d'hôtel, domicilié au Pont, et de Louis Galoy, du Lien & du Cherit, Directeur des Glacières du Pont, domiciliés aux Charbonnières, témoins soussignés avec les comparants & le notaire

Au Pont le quatorze août mil neuf cent

La minute est signée: M. G<sup>re</sup> Rockat, Ernest Rockat, Rouquin Louis, L<sup>e</sup> Rockat forestier, Emile Rockat. Rouquin, B. Lecoulter, G<sup>re</sup> Goerger, Fréd: de Morsier, arête, Edgar Rockat, Louis Solay, J. Cept not.

### Teneur de la pièce produite

Le Conseil Général du Hameau du Pont - Vu la communication du Conseil Administratif par laquelle celle-ci demande d'être autorisée de louer à la Société du Grand Hôtel au nom du Hameau du Pont d'après croquis présenté soit dès la route de l'Allorbe à main droite tirée dès l'extrémité du talus de débris partant de la carrière de pierre du hameau exploitée par M. Christ Buntler dans la direction de l'emplacement du Grand hôtel au dessus du terrain à M<sup>rs</sup> Fr<sup>rs</sup> Rockat en Bourillon soit environ cinq à six passes de superficie - Art 1 - Le terme de la location est fixé à trente ans dès le 1<sup>er</sup> janvier 1898. Art: 2 - Le prix est convenu à cent francs par année payable au 31 décembre de chaque année. Art: 3 - La Société fera tous

les chemins placera bancs & kiosques pour promenades, plantations de  
tous genres selon son bon plaisir et à ses frais. Le Hamacau du Port  
fournira gratuitement les plantons de sapin à prendre sur sa propriété  
Toutes ces promenades et autres embellissements sur le terrain loué seront  
accessibles au public; toutefois celui-ci devra se conformer aux règlemen-  
tations qui pourront être établies et respecter tous ces agréments confiés à  
la foi publique - Art: 4 - La Société fera à ses frais, risques & périls  
toutes les haies nécessaires pour la sécurité des promenades et du  
bétail, le terrain loué devra être fermé par la Société dans tous les  
endroits qui pourraient être accessibles au bétail - Art: 5 - Le Hamacau  
du Port se réserve d'exploiter de la pierre ou autres matériaux le long  
de la route de l'Alouche ou sur le terrain loué tout en respectant les  
embellissements établis - Art: 6 - La Société ne pourra exploiter au-  
cun bois, ceux qui tomberont pour les passages à anses seront mar-  
qués par l'Administration et resteront la propriété du Hamacau -  
Art: 7 - L'Administration reçoit les pleins pouvoirs pour la rédaction défi-  
nitive et signature du contrat de bail - Art: 8 - Tous les frais à charge  
de la Société - Art: 9 - A l'expiration des baux ans le bail sera continué  
tacitement s'il n'est résilié par écrit un an à l'avance - On le rap-  
port de la commission pour examiner cette affaire - Le Conseil Général  
accorde l'autorisation demandée - Ainsi délibéré en Conseil Général  
au Port le 11 octobre 1898 - Pour copie conforme: Port le 21 mai  
1900 - Le Président du Conseil Général (signé) P. Monquin, Le  
Secrétaire (signé) François Rochat. L. P.

Pour expédition conforme



L. M.



AHP, ED 54

# Convention

entre le

Hameau du Pont, d'une part

et la

Société du Grand Hôtel du Lac

de Deux au Pont, d'autre part

---

Du 21 mai 1901

---

Double pour le Hameau du Pont

Du 21 mai 1901.

Fait devant John Capr, notaire au dis-  
trict de La Vallée, domicilié au Sentier.

Comparaissent:

D'une part: les membres du Conseil administratif du  
Hameau du Pont réunis en majorité lesquels sont: Marc  
-Gustave Rochat, Président, Emile Rochat-Monquins, secrétaire,  
Ernest Rochat, et Féréol Rochat, administrateurs, tous domiciliés  
au Pont, agissant en vertu d'autorisation du Conseil général  
du dit hameau en date du 15 Avril dernier, pièce pro-  
duite et ci annexée.

D'autre part: Deux administrateurs de la Société anonyme  
du Grand Hôtel du lac de Joux au Pont qui sont: Fri-  
deric de Hourier, architecte, domicilié à Genève et Paul Rochat,  
architecte-entrepreneur, domicilié à Clarens, ayant collecti-  
vement la signature sociale.

Lesquels déclarent faire la convention suivante:

### Article premier.

L'administration du Hameau du Pont fournira à  
la Société du Grand Hôtel du lac de Joux au Pont dix litres  
par minute d'eau de source pendant toute l'année. Si  
la dite Société avait employé temporairement d'une quan-  
tité d'eau plus considérable, le Hameau du Pont la fournira  
pour autant que le débit des sources le permettra.

### Article deuxième.

La fourniture de l'eau à la Société de l'Hôtel com-  
prend celle faite aux immeubles construits et à construire  
sur les terrains actuels. Dans le cas de vente de l'un de ses  
immeubles la société de l'Hôtel n'aura pas le droit de lui  
fournir son eau sans le consentement de l'Administration  
du village du Pont.

### Article troisième

L'installation comprend un réservoir avec chambre de vannes. - Le fond du réservoir sera établi à la cote mille septante-sept, le trop plein à mille septante-neuf environ. L'eau sera livrée à la sortie du réservoir et conduite dès ce point par l'administration de l'Hôtel à ses frais. - On placera dans la chambre une vanne d'arrêt précédée d'un compteur à eau qui permettra de jauger l'eau vendue aussi bien pour un débit de dix litres que pour un débit plus important. La vanne sera plombée et ne pourra pas être touchée qu'en présence d'un D représentant des deux parties.

### Article quatrième.

La présente convention est fait pour une durée de quinze années à l'expiration desquelles elle sera renouvelée par tacite reconduction soit pour une nouvelle durée de quinze années sauf avertissement donné deux années au moins à l'avance.

Le prix du litre minute d'eau a été calculé avec un intérêt au cinq pour cent du coût des travaux et du trois pour cent pour réparations, entretien & amortissement.

### Article cinquième.

Le montant de l'abonnement se fera en mo D du coursier du Pont tous les droits mois échus, à partir du premier quillet prochain

1<sup>o</sup> Par cent soixante-deux francs cinquante centime par trimestre, soit six-cent cinquante francs par an pour dix litres minute d'eau

2<sup>o</sup> à raison de vingt-cinq centimes par mille litres pris en sus des dix litres minute, auxquels la Société du Grand Hôtel aura droit annuellement

A partir de la troisième année le jour où la Société du Grand Hôtel distribuera un intérêt au quatre pour cent à ses actionnaires, le prix de l'eau sera porté à quatre-vingt-dix-francs le litre min.

... soit neuf cents francs pour les dix litres sus-indiqués.

En cas de non paiement après six mois échus, la convention pourra être considérée comme résiliée par l'administration du Hameau du Pont, sans préjudice des indemnités, dommages et intérêts qui pourront être réclamés à la Société du Grand Hôtel.

### Article sixième.

Aucune indemnité ne pourra être réclamée à l'administration dans les cas de force majeure et spécialement

a.) Lorsqu'en suite de sécheresse persistante les sources ne fourniraient plus l'eau nécessaire à l'alimentation générale.

b.) En cas de réparation urgente nécessitant l'interruption de la distribution d'eau.

### Article septième.

L'administration du Hameau du Pont s'engage à faire chaque année en avril ou mai une révision et nettoyage des réservoirs et installations de Lagne, vaquard ainsi que les réparations nécessaires.

### Article huitième.

Les difficultés qui pourraient survenir entre les parties relativement à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention seront tranchées sans recours par Monsieur le Président de la Cour civile du Tribunal cantonal vaudois.

Il fixera lui-même le mode de procédure à suivre.

Dont acte prononcé en présence de Adrien Rochat - Piquet, municipal et de François Rochat, charron tous deux de l'Abbaye, domiciliés au Pont, témoins soussignés avec les comparants et le notaire.

au Pont le vingt-un mai mil neuf cent...

La minute est signée: Ernest Rochat,

Emile Rochat, Mouquin; Fréd. de Morsier, arch; P. Rochat, arch; ent; A. Rochat-Piquet; M. J. Rochat; Étien Rochat; François-Louis Rochat; J. Capt. not.

*La Grande Encyclopédie de la Vallée de Joux*  
No 54

*Chroniqueurs et photographes des temps passés et  
actuels*

**LA FASTUEUSE HISTOIRE DU GRAND  
HÔTEL DU LAC DE JOUX  
de 1897 à 2012**



*Éditions le Pèlerin*  
2016